

LES PRIX LITTÉRAIRES

FEMINA : Claude Faraggi
MÉDICIS : Jacques Almira
et Steven Millhauser
LIBRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F
Algérie, 1 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 100 m.;
Allemagne, 1 DM; Belgique, 8 sch.; Danemark, 11 kr.;
Canada, 80 c. can.; Espagne, 160 pes.; France, 100 fr.;
Grèce, 200 dr.; Italie, 200 L.; Japon, 120 y.;
Luxembourg, 11 fr.; Pays-Bas, 2,75 fl.; Portugal, 200 esc.;
Suisse, 1 fr.; U.R.S.S., 25 k.; Royaume-Uni, 10 s. sterl.

ULLETTIN DE L'ÉTRANGER

L'accolade franco-guinéenne

Premiers membres du gouvernement français à se rendre en Guinée depuis l'éclatante rupture...

La « normalisation » des relations entre les deux pays, annonce par M. Sekou Touré...

Lecanuet, dans une intention très applaudie, a appelé sa part la Guinée à s'émanciper avec la France d'une "laine" solidarité...

Des déclarations d'intention dénuées de tout contenu de réconciliation...

La France est également disposée à aider la Guinée à réaliser certains des grands projets écologiques qu'elle envisage depuis quelque temps...

Il n'est plus étonnant que maintes d'une part de ce régime condamné au régime de l'apartheid...

LE VIDE DU POUVOIR A LISBONNE

Socialistes et centristes dénoncent la carence du président Costa Gomes

Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, a été l'hôte d'honneur à l'occasion de manifestations organisées dans différentes villes...

Le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères et principale personnalité militaire modérée...

De notre envoyé spécial

Lisbonne. - « Citoyen », « L'Europe »... Adressé au président de la République, le général Costa Gomes...

Le sixième gouvernement provisoire entame ce lundi 24 novembre son cinquantième jour de pouvoir...

La liaison Rhin-Rhône sera réalisée au cours des VII^e et VIII^e Plans

M. Giscard d'Estaing déclare à Dijon que la loi de 1972 sur les régions doit être méthodiquement et complètement appliquée

Le président de la République, qui assistait ce lundi 24 novembre à la conférence organisée à Dijon par les six régions intéressées...

de développer l'initiative de la responsabilité par une politique très rigoureuse et hardie de décentralisation. Cela à trois échelons...

De notre envoyé spécial

Dijon. - M. Giscard d'Estaing, qui était accompagné du premier ministre, M. Chirac, du ministre d'Etat...

La conférence interrégionale pour la promotion de la liaison Rhin-Rhône...

Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de Côte-d'Or avaient lancé un mot d'ordre de grève générale...

« Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de Côte-d'Or avaient lancé un mot d'ordre de grève générale... »

FRANÇOIS GROSCHARD.

(1) « Le Monde » a publié dans ses éditions datées 22-24 novembre un supplément sur les voies navigables et le projet Rhin-Rhône.

PARTICIPATION DE TOUS. RESPECT DES PARTICULARISMES

Le « changement » est amorcé en Espagne par le discours de Juan Carlos I^{er}

Devenu roi d'Espagne, sous le nom de Juan Carlos I^{er}, le successeur du général Franco a prononcé, samedi 22 novembre...

Il a parlé à la fois de « l'unité du royaume et de l'Etat » et de « particularités régionales »...

Les premières réactions sont partagées en Espagne, après une allocution dont les termes avaient été soigneusement pesés...

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Madrid. - Le changement est amorcé à Madrid. Il est en marche déjà dans la forme, dans le style plus ouvert et moderne...

Grèce, volontaire et cultivée, va jouer un rôle discret mais réel. Le successeur de Franco a déjà pris de l'avance...

Legitimité était fondée au moins autant, sinon plus, sur le mandat du peuple et la tradition dynastique que sur l'héritage du régime...

AU JOUR LE JOUR

Remboursez !

A l'automne, le plan de relance économique qui devait nous signaler le bout du tunnel constituait un coup de pouce aux entreprises...

Aujourd'hui, M. Fourcade vient soulager les entreprises du déficit de la Sécurité sociale...

En somme, dans le système économique français, les maladies des entreprises sont remboursées par le chômage...

BERNARD CHAPUIS.

«SALO», DE PASOLINI

Une impression de fin du monde

« Salò ou les cent vingt journées de Sodome », le dernier film de Pier Paolo Pasolini, interdit en Italie par la censure...

« Salò » est un film choc, dont les images laissent une impression de fin du monde. Une œuvre close, reliée à « Porcarias »...

Le film est construit à la fois sur des références historiques italiennes et sur des références culturelles sans doute ignorées du grand public...

JACQUES SICLIER. (Lire la suite page 12.)

MARC GUILLAUME le capital et son double. Le Capital n'est pas toute la société capitaliste...

Arts de l'Économie

ITALIE DU ROI D'ESPAGNE Carlos

Le roi espère obtenir une trêve de l'opposition

Madrid. — Au nom des Cortès espagnoles et du conseil du royaume, le roi Carlos Ier a prononcé un discours devant le parlement de Madrid, au palais des Cortès, le 23 novembre. Le roi a déclaré que son rôle est de servir le peuple espagnol et de maintenir l'unité nationale. Il a souligné que son discours n'est pas un acte de démission, mais une déclaration de sa volonté de servir le peuple espagnol.

Le roi a déclaré qu'il a été élu roi par le peuple espagnol et qu'il est conscient de sa responsabilité. Il a souligné que son rôle est de servir le peuple espagnol et de maintenir l'unité nationale. Il a souligné que son discours n'est pas un acte de démission, mais une déclaration de sa volonté de servir le peuple espagnol.

De notre correspondant

Le roi Carlos Ier a prononcé un discours devant le parlement de Madrid, le 23 novembre. Le roi a déclaré que son rôle est de servir le peuple espagnol et de maintenir l'unité nationale. Il a souligné que son discours n'est pas un acte de démission, mais une déclaration de sa volonté de servir le peuple espagnol.

Le roi a déclaré qu'il a été élu roi par le peuple espagnol et qu'il est conscient de sa responsabilité. Il a souligné que son rôle est de servir le peuple espagnol et de maintenir l'unité nationale. Il a souligné que son discours n'est pas un acte de démission, mais une déclaration de sa volonté de servir le peuple espagnol.

La gauche : trop proche du franquisme

Le comité exécutif du parti socialiste et l'Union générale du travail (U.G.T.) ont condamné sans appel dimanche le message du roi d'Espagne. Le roi, déclare le S.P.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) a prononcé un discours de continuité sans contenu politique concret. Il a promis de fermer et de prudence alors que le peuple espagnol a besoin de liberté et de démocratie.

L'allocution de Juan Carlos, ajoute le parti socialiste, a été une démonstration du vide politique qui entoure la figure du roi espagnol. Ce fut un discours sans structure, composé de paragraphes destinés à tranquilliser les divers secteurs du régime et sans la moindre référence à une volonté de démocratiser les institutions politiques.

L'U.G.T. liée au parti socialiste, déclare de son côté que le discours a montré une volonté de continuer le franquisme sans interruption. Le parti socialiste insiste plus que jamais pour le retrait de Juan Carlos, l'U.G.T. insiste plus que jamais pour le retrait de Juan Carlos.

Le roi veut être capable d'agir comme modérateur

Voici le texte intégral du discours prononcé le 22 novembre 1975 par le roi Juan Carlos Ier.

En cette heure chargée d'émotion et d'attente, pleine de douleur, en raison des événements que nous venons de vivre, j'ai le sentiment de ma responsabilité devant le peuple espagnol. L'obligation qu'impliquent pour moi l'accomplissement des lois et le respect d'une tradition centenaire, qui coïncident aujourd'hui avec le trône.

Comme roi d'Espagne, j'ai le devoir de conférer à la tradition historique, les lois fondamentales du royaume et le mandat légitime des Espagnols, le triomphe de nos valeurs et de nos principes, de la couronne qui sort du plus profond de mon cœur.

Une figure exceptionnelle dans l'histoire. Le nom de Francisco Franco sera un jalón de l'histoire espagnole et un fait qui ne sera impossible de ne pas se référer pour comprendre l'ère politique contemporaine. Avec respect et gratitude, je veux rappeler le figure de celui qui durant tant d'années a assumé la lourde responsabilité de la direction de l'Etat. Son savoir, son expérience, son honnêteté, son courage et son sens de la responsabilité ont été une référence pour tous les Espagnols.

Je suis pleinement conscient du fait qu'un grand peuple comme le nôtre, en pleine période de développement culturel, de changement de génération et de croissance matérielle, réclame des perfectionnements profonds. Ecouter, canaliser et stimuler ces demandes est pour moi un devoir qui s'inscrit dans ma fonction.

La patrie est une entreprise collective qui incombe à tous. Sa force et sa grandeur doivent s'appuyer sur la volonté manifeste de tous ceux qui la composent. Ce sont les nations les plus grandes et les plus prospères, où l'honneur, la liberté et la justice ont brillé avec le plus d'éclat, qui ont su le plus profondément respecter leur propre histoire.

La justice est indispensable pour la liberté dans la dignité, pour la prospérité et la grandeur. Les Espagnols ont insisté pour la construction d'un ordre juste, d'un ordre où l'activité publique comme l'activité privée sont sous la surveillance des lois.

Un ordre juste égal pour tous permet de reconnaître dans l'unité du royaume et de l'Etat les particularités régionales comme une expression de la diversité des peuples qui constituent la réalité sacrée de l'Espagne. Le roi veut être le roi de tous et de chacun en ce qui concerne sa culture, son histoire et sa tradition.

Au service de cette grande communauté qu'est l'Espagne, la couronne, les armées de la nation, les organes de l'Etat, le monde du travail, les entreprises, les professionnels, les institutions privées et tous les citoyens doivent être un solide ensemble de droits et de devoirs. C'est seulement de cette manière que nous pourrions nous sentir forts et libres en notre temps.

Cette heure de changement dynamique exige une capacité créatrice pour intégrer dans des objectifs communs les opinions différentes et souffrantes qui donnent richesse et variété à ce peuple espagnol qui, plein de qualités se donne généreusement quand on l'appelle pour une tâche réaliste et ambitieuse.

La couronne considère comme un devoir la reconnaissance et la protection des valeurs de l'esprit. Comme premier soldat de la nation, je m'emploierai résolument à ce que les forces armées de l'Espagne, exemple de patriotisme et de discipline, disposent de l'efficacité et de la puissance que notre peuple exige.

Le monde de la pensée, des sciences et des lettres, des arts et de la technique, à aujourd'hui comme toujours une grande responsabilité à l'égard de la société. Cette société en développement qui cherche de nouvelles solutions et besoins que jamais l'orientation. Pour cette tâche si haute, mon appel et mon encouragement ne manqueront pas.

Le royaume considère également un devoir fondamental la reconnaissance des droits sociaux et économiques, dont la finalité est d'assurer à tous les Espagnols des conditions matérielles qui leur permettent un exercice effectif de toutes leurs libertés.

Radio-Vatican demande aux plus ardents franquistes de baisser le ton

Les drapeaux sont en berne à Rome. Dans la nuit de dimanche 23 au lundi 24 novembre, Radio-Vatican, émettant en italien, a donné lecture du testament du général Franco, puis a souhaité qu'à un moment de réconciliation entre tous les Espagnols, les plus ardents franquistes baissent le ton et ne brandissent pas, comme un drapeau de guerre, l'illusion de gens qui ont cru et espéré s'identifier à leur propre pays, sans reconnaître à d'autres le droit d'aimer et de servir l'Espagne avec des intentions et des méthodes différentes des leurs.

Le dimanche 23 novembre, Radio-Vatican, en espagnol, avait salué l'extraordinaire capacité politique, la sérénité, l'habileté et la fermeté du vainqueur de la guerre civile de 1936.

(De notre correspondant.)

Le général Pinochet n'assistera pas aux cérémonies d'investiture

Le général Pinochet a quitté Madrid le dimanche 23 novembre dans la soirée, sans attendre le 7e Décret d'investiture de Juan Carlos Ier qui aura lieu le 27 novembre. Sa venue à Madrid, annoncée à Santiago aussitôt que le décret de investiture de Juan Carlos Ier sera signé, a été démentie par le général Pinochet qui se trouve dans la capitale espagnole en compagnie du chef d'Etat chilien.

Le bref séjour du général Pinochet à Madrid n'est d'ailleurs pas passé inaperçu. L'un de ses porteurs de valises a été obligé de faire des son arrivée, une brève déclaration anticommuniste. Ses gardes du corps, au nombre d'une dizaine, ont molesté des photographes espagnols le samedi matin avant la prestation de serment aux Cortès.

Avant de quitter Madrid, le général Pinochet a donné une conférence de presse, dans laquelle il a, en particulier, affirmé qu'il n'y avait aucun prisonnier politique dans son pays.

Le chef d'Etat chilien a été reçu par le roi Juan Carlos, comme les autres chefs d'Etat venus assister aux funérailles.

Le prince Philip représentera la reine Elizabeth II d'Angleterre aux cérémonies marquant l'accession au trône du roi Juan Carlos Ier, a annoncé le lundi 24 novembre, le palais de Buckingham.

Le duc d'Edimbourg et la souveraine britannique sont des cousins éloignés des nouveaux souverains espagnols. — (A.F.P.)

PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT

PRIX RENAUDOT

JEAN JOUBERT

L'HOMME DE SABLE

PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT - PRIX RENAUDOT

Rome. — La quasi-unanimité qui s'est manifestée en Italie contre le franquisme pendant l'agonie du Caudillo (le Monde du 23 octobre) n'a pas empêché les partis politiques de se diviser avant les funérailles de son dirigeant : faut-il mettre en œuvre une politique de réconciliation publique comme l'a décidé le gouvernement ?

Cette décision est et absolument inopportune et offensante pour l'esprit démocratique et républicain, a écrit M. De Martino, secrétaire du parti socialiste, dans un télégramme qu'il a adressé au président du conseil. Dans les milieux proches du gouvernement, on s'étonne de l'engagement de M. De Martino en soulignant que la mise en berne des drapeaux est une règle de protocole, valable pour tous les pays avec lesquels l'Italie entretient des relations diplomatiques.

Les communistes — plus compréhensifs ou en tout cas davantage soucieux de ménager le gouvernement — ont préféré poser par le vote parlementaire une question à M. Aldo Moro. Ils déclarent que pour quelque raison on a choisi de faire précéder une règle protocolaire sur le sentiment général du peuple italien qui considère ces funérailles non comme des funérailles de deuil mais d'espérance et de vœux pour la restauration de la liberté en Espagne.

Une réponse originale a été fournie au chef du gouvernement par M. Mario Tanassi, secrétaire du parti social-démocrate. Selon cet homme politique qui s'affirme « de gauche », on peut regretter la mise en berne des drapeaux, mais on peut aussi juger qu'elle célèbre « la fin de toutes les victimes de la dictature franquiste, dans la perspective d'un avenir de solidarité et d'amitié avec le peuple espagnol inséré dans une Europe libre et démocratique ». — R.S.

EUROPE

Finlande

M. Miettunen n'a pas réussi à former un gouvernement de « front démocratique »

De notre correspondant

Helsinki. — M. Martti Miettunen, ancien gouverneur de la Laponie et personnalité du parti du centre, chargé au début du mois de novembre par le président Kekkonen de former un gouvernement majoritaire de « front démocratique » (des communistes au libéraux, en excluant les conservateurs), a échoué dans sa mission. Il n'a pas réussi à faire accepter son plan économique par les communistes et les socialistes, tandis que les formations centristes ont élevé quelques réserves secondaires tout en l'acceptant.

GILLES GERMAIN.

LE ROI HUSSEIN CRITIQUE L'ACCORD INTERIMAIRE ÉGYPTO-ISRAËLIEN

Washington (U.P.I., A.F.P.). — Dans une interview publiée dimanche 23 novembre par la revue U.S. News and World Report, le roi Hussein de Jordanie exprime des réserves à propos de l'accord intérimaire égypto-israélien du 1er septembre. Il reproche notamment à l'Égypte d'avoir renoncé par cet accord au « droit de recours à la force » pour la récupération des territoires occupés. Selon le souverain jordanien, tout pays a le droit de recourir à tous les moyens pour obtenir la restitution de territoires qui lui appartiennent.

Les bonnes copies 10% de meubles 10% en moins de 200% en 4 ans. Si vous n'aimez plus les voitures, nous vous les achetons, cher. J.-P. FONTIX, Antiquaire, 22 avenue Niel 75017 Paris. Tel. 924.2755.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les dirigeants israéliens ont préparé à M. Waldheim un accueil sans aménité

De notre correspondant

M. Waldheim a indiqué, dimanche après-midi 23 novembre, que l'entrevue qu'il venait d'avoir avec le président Assad avait été « très intéressante, franc et utile ». Le secrétaire général de l'ONU a refusé, d'autre part, de révéler le contenu de la conversation qu'il a eue samedi soir avec M. Arafat. Le président

de l'O.L.P. était arrivé inopinément à Damas samedi, en route pour Moscou.

À JERUSALEM, nous câble André Scemama, c'est un accueil sans aménité que les dirigeants israéliens ont préparé à M. Kurt Waldheim, qui doit avoir, ce lundi 24 novembre, des entretiens avec M. Rabin et ses principaux collaborateurs.

Jérusalem. — M. Waldheim personnellement aux yeux des Israéliens une organisation dont ils n'ont eu que trop rarement à se féliciter. Il arrive en Israël alors que chaque ville du pays portant le nom des Nations unies, et il vient de Damas où il s'est entretenu avec le général Gaur, le chef de la mission de l'ONU à Jérusalem. M. Waldheim a été reçu par M. Ygal Allon au conseil des ministres avec M. Yasser Arafat quelques jours après le massacre du meuhav Ramat-Maghlim sur le Golan, perpétré par des fedayin. Enfin, ce qui n'est pas fait pour atténuer l'antipathie qui lui est portée, M. Waldheim est ressortissant d'un pays dont le chef, le chancelier Kreslky, qui est lui-même juif, a déclaré qu'il n'avait pas de « peuple juif ».

Au cours des entretiens qu'il a eus, il y a tout lieu de croire que M. Waldheim se verra préciser les limites que l'on entend donner ici à sa mission. Il ne saurait être question qu'il serve de médiateur (ce rôle était réservé à M. Kissinger), sa tâche devant se borner à transmettre les communications que chacune des parties souhaite faire au sujet de la pro-

longation du mandat de la force des Nations unies dans le Golan. On paraît peu disposé à Jérusalem à admettre le principe selon lequel la Syrie doit être récompensée d'une manière ou d'une autre pour son consentement au maintien des « casques bleus ». A plusieurs reprises, dit-on, M. Rabin et d'autres dirigeants ont déclaré que la Syrie devait être intéressée autant sinon plus qu'Israël par la présence de la force internationale entre les deux armées.

L'émotion soulevée par la deuxième incursion, qui a entraîné la mort de trois jeunes gens, est loin de s'être apaisée, et le climat qui règne en Israël est peu propice aux attitudes conciliantes. La Syrie est considérée comme complice des fedayin qui, selon M. Rabin et le général Gaur, ne pourraient pas passer inaperçus dans le réseau très dense de dissidents de l'armée syrienne devant Ramat-Maghlim. Il y a donc, conclut-on à Jérusalem, une atteinte délibérée de la part de Damas aux accords de cessez-le-

ANDRÉ SCEMAMA.

Liban

M. Couve de Murville affirme que sa mission d'information pourrait être suivie par « un effort de conciliation français »

Soixante-dix personnes ont été tuées dimanche

Beirut (A.F.P.). — En dépit du cessez-le-feu — le troisième en trois mois — intervenu samedi soir, la capitale libanaise a vécu, dimanche 23 novembre, une nouvelle journée de violence, au cours de laquelle près de soixante-dix personnes ont été tuées.

Deux obus de mortiers sont tombés, dimanche, devant la gravité de la situation qui a régné à Beyrouth, et afin de « consolider le cessez-le-feu et de mettre un terme à toute violence », le président libanais, M. Bachir El-Karamé, a convoqué par deux fois dimanche le « Comité national pour le dialogue », composé des représentants de toutes les parties en conflit et d'officiers des forces de sécurité intérieure.

Ce comité devait se réunir à nouveau ce lundi matin. Il sera amené à constater la légère amé-

après-midi, dans le parc de la résidence des Pins, demeure de l'ambassadeur de France à Beyrouth. Un inspecteur de la sûreté libanaise a été légèrement blessé. Deux autres obus sont tombés à la résidence de M. Maurice Couve de Murville, qui demeure à la résidence depuis son arrivée à Beyrouth, mercredi dernier, se trouvant à l'intérieur du bâtiment lorsque les obus ont explosé.

me semble qu'il y a deux faits principaux qui dominent la scène libanaise : le premier, c'est la situation libanaise « proprement dite », marquée par une absence d'accord entre les différentes communautés. « Le système est dans une large mesure bloqué », a-t-il dit.

Le second fait, a poursuivi l'ambassadeur français, concerne les conséquences que la présence des Palestiniens au Liban peut avoir sur cette crise libanaise. Ce n'est pas le problème libanais, mais cela pèse sur ce problème.

M. Couve de Murville a souligné qu'aucune des personnalités qu'il a rencontrées n'avait évoqué la question du partage du Liban.

Sans vouloir s'engager sur l'avenir, M. Couve de Murville a déclaré qu'il y avait peut-être, si les circonstances s'y prêtent, et si cela est souhaité, un « effort de conciliation française » qui ferait suite à la mission d'information. Il a toutefois repoussé toute idée de médiation ou de bons offices, la France ne voulant pas « régler » les problèmes du Liban.

Cercle privé recherche...

Nous sommes quelques particuliers à avoir constitué, en privé, un Cercle d'amateurs de bons vins et nous serions désireux d'accueillir de nouveaux membres : • pour obtenir de meilleurs prix par des commandes groupées auprès des plus intéressants producteurs ; • pour pouvoir financer la recherche permanente de nos dégustateurs dans tous les vignobles de France ; • pour enrichir ainsi notre réserve de cave commune exclusive mise à disposition de tous les membres. Nous disposons d'une grande cave voûtée séculaire à Chablis même tenue par un maître de chat, d'un service d'information et de livraison rapide. Nous répondrons par lettre détaillée à toute demande d'informations avant adhésion. Envoyez-nous seulement votre carte de visite à :



Michel Laroche Cercle Brennus 36, rue Auxerrois 89800 Chablis

THE MIDDLE EAST Ask for a free specimen copy or subscribe to The Middle East magazine, which covers every month the world's most respected and best-informed coverage of the affairs of the whole region. For The Middle East, 17-18 Henrietta St., London WC2. Telephone: 01-836 4221/2. Please enclose payment of: Subscription Surface Airmail For 1 year £3.50 \$8.50 For 3 years £9.00 \$18.00 Name: Address:

JEAN ROLIN comment utiliser sa banque collection Formation humaine, dirigée par André Conquet le Centurion

un succès qui ne cesse de croître LOUIS VITZ FAYARD

POLITIQUE

Les élections municipales

PAS-DE-CALAIS, Arras (1^{er} tour). Inscr. 26 649 ; vot. 18 402 ; suffr. expr. 17 878. Liste de l'union de la gauche...

LES ELECTIONS CANTONALES

LIENNE, canton des Trois-Moutiers (2^e tour). Inscr. 3 801 ; vot. 2 402 ; suffr. expr. 2 377. M. Philippe Charrier...

Le vote des budgets communaux. M. MITTERRAND : les communistes ont une attitude démagogique et sommaire.

Le vote des budgets communaux

M. ROCARD : le P.C.F. a fait un pas décisif dans la direction de l'autogestion.

LE BUDGET DEVANT LE SÉNAT

L'excédent des recettes est ramené de 75 à 68 millions. Maintien du prélèvement conjoncturel.

Le Sénat a adopté, samedi 22 novembre, la première partie de la loi de finances pour 1976.

PRELEVEMENT CONJONCTUREL. Le Sénat a suivi le ministre des finances et repoussé un amendement de sa commission qui visait à supprimer l'article 15...

REGIME FISCAL DE LA PRESSE

L'article 16 bis, résultant d'un amendement présenté par le gouvernement dans l'attente d'un réajustement du régime fiscal de la presse...

De justesse, par un vote par assis et levé, M. Jean-Pierre Fourcade a obtenu la prorogation des dispositions concernant le prélèvement conjoncturel.

REGIME FISCAL DE LA PRESSE

L'article 16 bis, résultant d'un amendement présenté par le gouvernement dans l'attente d'un réajustement du régime fiscal de la presse...

DEBATS ET REUNIONS

Le Centre populaire de formation socialiste organise mercredi 26 novembre, à 20 h. 30, à la Mutualité, un débat sur le thème « Crise de l'Eglise, marxisme et religion »...

DEDUCTION DES DONS FAITS A LA FONDATION DE FRANCE

Le texte adopté par l'Assemblée nationale double, en ce qui concerne la Fondation de France, le plafond de déduction et le pourcentage de déduction...

NOUS AVONS TUÉ DARLAN. une ténébreuse affaire. De Gaulle a-t-il donné l'ordre d'exécuter Darlan? MARIO FAIVRE TUE DARLAN. ÉDITIONS DE LA TABLE RONDE.

Sachez offrir. COMPTOIR D'ORLÉANS, LEROY, COMPTOIR DES 4 RUES, COMPTOIR DE ST-CLOUD. ces bijoutiers vous aident à choisir ce que vous aimerez à deux.

PARIS NANTES. 50 minutes de vol en Super Caravelle 12. 9 liaisons quotidiennes. aller-retour dans la journée ou dans la demi-journée. AIR INTER.

POLITIQUE

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT CHARLES-DE-GAULLE

L'indépendance nationale est compatible avec l'interdépendance des nations

A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, l'Institut Charles-de-Gaulle a organisé du 21 au 23 novembre à Paris, sous la présidence de M. Gaston Palewski...

de France, a noté : « Le contrat de l'indépendance n'est pas l'interdépendance, mais la dépendance ».

Toutes les interventions sont demeurées au niveau de l'étude des sciences politiques et de la recherche doctrinale, et aucune allusion n'a été faite à la situation présente.

Les congressistes ont procédé à un effort d'approfondissement doctrinal de la pensée de l'ancien chef de l'Etat que M. Palewski a ainsi résumé : « La notion de nation s'avère vivante et fondamentale dans la période équilibrée que nous traversons. »

La proclamation de la nécessité de l'indépendance nationale est en effet apparue à travers les travaux des commissions bien plus comme une revendication que comme une constatation.

Pour l'Institut Charles-de-Gaulle, il convient donc de préserver l'indépendance des nations sans refuser leur interdépendance.

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DE L'U.D.R.

M. Jacques Chirac prévoit une augmentation progressive des dépenses militaires

Le comité central de l'U.D.R. réuni samedi 23 novembre sous la présidence de M. André Bord a débattu essentiellement des problèmes de défense, de la politique familiale et de l'âge de la retraite.

Il a ajouté : « Quant aux efforts financiers, ils sont indispensables, aussi bien pour poursuivre la revalorisation de la condition militaire, pour développer la puissance de la force nucléaire, que pour améliorer les armements conventionnels ».

M. CAILLE (député du Rhône) : plus de 80 % de nos militants appartiennent au monde du travail

La campagne nationale d'adhésion lancée par l'U.D.R. a donné lieu, dimanche 23 novembre, à de nombreuses réunions des fédérations départementales du mouvement.

À Lyon, le conseil régional Rhône-Alpes a décidé de porter son action dans les entreprises, considérées comme des « plates-formes de rassemblement des militants » et de ne pas laisser à l'opposition l'exclusivité de l'action dans ce secteur.

Il est donc nécessaire d'avoir en la matière une volonté politique et les moyens de cette politique. C'est vrai également en ce qui concerne les personnes âgées.

Le rapport sur les problèmes de défense présenté par M. Jacques Chirac, député d'Ille-et-Vilaine, souligne que le gouvernement donne au budget de la défense la place qui doit être la sienne dans le budget de la nation, et présente au Parlement une loi-programme militaire qui

Le ministre a déclaré : « L'U.D.R. refuse de laisser la Bretagne s'engager dans un processus ayant pour but final la destruction des structures politiques françaises ».

M. Jean de Présumont, député de Paris, a indiqué à Clermont-Ferrand : « Ce serait à tort de considérer que la République comme le leader d'un cartel de partis : la majorité est un ensemble, non pas d'états-majors, mais de citoyens. Appliquons-nous à y accueillir le plus grand nombre d'entre eux. »

M. CAILLE a déclaré : « L'U.D.R. refuse de laisser la Bretagne s'engager dans un processus ayant pour but final la destruction des structures politiques françaises ».

La réunification des ra

LE CENTRE RÉPUBLICULOSE SE CONDITIO

Au terme d'une journée « réunie samedi 23 » à Paris, le Centre républicain (formation que préside M. Maurice et qui appartient à la Fédération des républicains) publié sa réponse aux propositions de réunification faite par radical.

Le Centre républicain a une large commune avec le Centre de la droite entre le parti radical-coût lui-même. Il souhaite certes établir les modalités d'une nouvelle définition de son statut, mais les deux formations ont dans un tel bref jusqu'à la fusion qui et pose les conditions sans respect du cadre de la FRC des formations avec la C.R. est engagée respect liberté de vote des élus (de toute inconditionnelle présentation égale des candidatures des deux formations, pour une pérennité, d'une « perestroïka » de l'esprit de réunion.

[Rappelons que les deux plus en vue du Centre (M. M. André Bord, M. Michel Durafour, ministre, et André Rossi, secrétaire général de la FRC) ont adhéré à la formation, ont adhéré à la formation en août dernier, sur de conditions particulières.]

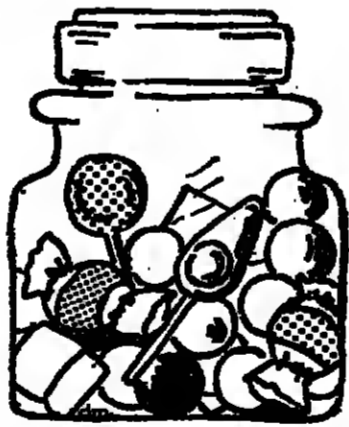
LES UNIONS ROYALES DE FRANCE CONDAMNENT L'IMPOSITION DU LIBÉRALISME

La Fédération des unions listes de France, rassemblée des douze unions provinciales qui ont quitté la Restauration nationale sans rejoindre la veille Action française, a tenu samedi 23 et dimanche 24 novembre, à Paris, son congrès national. Au cours de la réunion, au lieu de huit des délégués sont principalement insérés sur le « nouveau totalitarisme » qui menace, selon eux, la France et l'Occident tout.

A propos du « libéralisme gardien », M. de Beauvergne a déclaré : « Le libéralisme a été et sera toujours un ennemi de la République. Le libéralisme est un ennemi de la République, car on laisse les ennemis de la République approcher du pouvoir. Il lement assuré que « l'Espagne connue sous Franco l'épa économique la plus rapide mondiale après le Japon » et haït que le roi Juan Carlos demeure intrinsèque sur le pire des libéralisés, sinon l'ES; est perdue, comme son Portugal, car on ne peut faire et le libéralisme est imposture ». Une longue condamnation a été faite sur le « où le seul problème est d'économique ».

Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

..Ce grossiste en confiserie qui emploie 45 personnes en utilise un.



Les Ets LESTIENNE à Boulogne-sur-Mer, grossistes en biscuits, chocolats et bonbons. Un effectif de 45 personnes, un volume de 100 factures de 20 lignes et plus par jour.

Monsieur Lestienne avait des problèmes de gestion propres à une petite entreprise en croissance rapide. La solution informatique proposée par IBM pouvait l'aider à accélérer sa facturation tout en améliorant sa qualité, et à gérer son entreprise de façon globale.

préfacturation saisonnière, comptabilité-clients, calcul des commissions «représentant», tenue et contrôle du stock, statistiques commerciales, ainsi que la paie du personnel.

Pour M. Lestienne, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne qui lui permet d'avoir rapidement et avec précision une vue d'ensemble sur la marche de ses affaires, de fournir un meilleur service à ses clients, enfin de soulager le personnel en période de pointe.

Ce que l'ordinateur fait chez ce grossiste en confiserie, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre?

IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Soc 1002 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris

le journal mensuel de documentation politique après-demain

Offre en dossier complet sur : LE POUVOIR DANS L'ENTREPRISE. Articles de J. DELORS, G. MARTINET, etc...



Perles de Culture 2, rue de la Paix - Tél : 261-0

COLLECTEUR ESPAGNOL ACHETE TABLEAUX ESPAGNOLS XIX et XX siècles. Liste de noms de peintres et collectionneurs.

ÉDUCATION

RELIGION

ARMÉE

LA LIAISON ENTRE L'ÉCOLE MATERNELLE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EST INSUFFISANTE

Un symposium sur la liaison entre l'école maternelle et l'enseignement primaire, organisé par le Conseil de l'Europe, et auquel participent des pédagogues, des inspecteurs et des représentants des administrations concernées, s'est tenu le 24 novembre au Palais des congrès à Versailles.

LE MINISTÈRE REFUSE L'ACCREDITATION DE M. HENNING COLLABORATEUR DU JOURNAL « LIBÉRATION »

Le journal Libération proteste, dans son édition du lundi 24 novembre, contre le refus du ministre de l'Éducation d'accréditer Jean-Luc Henning, directeur de la rédaction, M. Henning, ingénieur de lettres, et enseignant à Nancy; il a été suspendu en 1974, sans traitement, pour une durée de quatre ans. Le ministre de l'Éducation a refusé deux arguments: d'une part, M. Henning n'est pas titulaire de la carte de journaliste professionnel; d'autre part, tout en étant suspendu, il reste fonctionnaire et, dans ce cas, l'obligation de réserve. Il n'est pas admissible qu'un enseignant se livre à une activité de journaliste, tout s'il s'exprime publiquement sur des questions de politique intérieure ou prend des positions personnelles sur le système éducatif, précise le ministre.

LE LYCÉE DE CORBEIL EST ROUVERT

Le lycée de Corbeil et le collège d'enseignement technique qui lui est annexé ont rouvert leurs portes ce matin 24 novembre au matin. Le retour de l'académie de Versailles, M. Pierre Albarède, qui avait ordonné la fermeture de cet établissement le jeudi 20 novembre sur le motif que « la sécurité des élèves n'était plus assurée de façon générale et continue », a estimé que cette réouverture était désormais possible, et l'assurance ayant été donnée par les différentes parties (parents d'élèves, élus locaux, représentants de la municipalité, syndicats d'enseignants) que l'établissement jouirait dorénavant de la sécurité nécessaire à sa mission pédagogique. Les comités d'action lycéens de l'Essonne protestent, dans un communiqué publié dimanche, contre les provocations et les atteintes aux libertés, particulièrement au lycée et au C.E.T. de Corbeil. Les élus locaux de Corbeil, élus du conseil municipal, ont obtenu la réouverture du lycée et du C.E.T. Le maire adjoint de Corbeil chargé des questions d'enseignement avait reçu vendredi soir, en compagnie des représentants des fédérations de parents d'élèves Corbec et Lagny, par M. Pierre Albarède, et lui avait demandé avec insistance la réouverture de l'établissement. M. Combes, maire de Corbeil, et député communiste de l'Essonne, avait demandé jeudi dernier au préfet des retraites ces forces de police des environs du lycée de Corbeil. Il a, d'autre part, sollicité le ministre de l'Éducation, auquel il demande une réunion extraordinaire du conseil d'administration pour examiner la situation d'un établissement ouvert pour accueillir 1 500 élèves et qui en reçoit plus de 3 000.

A l'Assemblée de Nairobi SIX BANQUES EUROPÉENNES FINANÇANT LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE SERONT BOYCOTTÉES PAR LE CONSEIL OECUMÉNIQUE DES ÉGLISES

Nairobi. — La cinquième assemblée du Conseil oecuménique des Églises (C.O.E.) s'est ouverte le 23 novembre au son des tambours et des cantiques. La grande majorité des sept cent quarante-sept délégués qui représentent deux cent cinquante et onze Églises et sont venus de cent quinze pays ont assisté à un culte d'ouverture dans la capitale du Kenya. Quarante-dix observateurs — dont seize représentants de l'Église catholique romaine — vingt conseillers et soixante invités participent aux travaux qui commencent sur le thème « Christ libère et unit », le plus vaste rassemblement mondial de théologiens et d'hommes d'Église. Plus de deux mille personnes en tout seront associées jusqu'au 10 décembre. Rassemblement pour la première fois sur le continent africain, le C.O.E. fait face à une tâche difficile. Ses finances sont dans une mauvaise situation et le bureau du comité central n'a pas attendu cette assemblée pour annoncer des coupes sombres dans ses dépenses afin de tenter de combler le déficit budgétaire. Pour 1976, à elle seule, l'assemblée de Nairobi doit coûter près de 5 millions de dollars. Cette question devrait alimenter le débat sur la lutte contre l'oppression et le racisme à laquelle le C.O.E. s'est associé assez étroitement depuis 1968. Le Pape VI, s'adressant à une dizaine de milliers de militaires d'une vingtaine de pays, venus à Rome pour un exercice international, leur a demandé de faire en sorte que leurs armes soient « le symbole et le bouclier de la justice ». L'abbé Georges de Nantes, lors d'une réunion de catholiques traditionnalistes qui a eu lieu le 22 novembre à la Mutualité, à Paris, a invité « la droite à se démarquer vigoureusement de M. Valéry Giscard d'Estaing comme de Mgr Elchegaray ».

UN INSOUMIS EST LIBÉRÉ APRÈS UNE GRÈVE DE LA FAIM DE QUATRE-VINGT-TROIS JOURS

M. Marc Thévenet, qui avait été condamné à deux ans de prison, en juin dernier, pour insoumission et refus d'obéissance, a été libéré le vendredi 21 novembre, après quatre-vingt-trois jours de grève de la faim. Devant la dégradation de son état physique, les autorités militaires ont entamé une procédure de réforme, tandis que le ministre de la Défense suspendait l'exécution du jugement. Des manifestations avaient eu lieu au province, à Toulon (Var) et à Grenoble, ainsi qu'à Paris, en faveur des insoumis en grève de la faim. D'autres personnes persécutées religieuses ou civiles étaient intervenues pour réclamer la libération de jeunes insoumis. Treize militants socialistes, dont M. Pierre Curioni, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif, et Christian Pierre, premier secrétaire de la Fédération de Paris, membre du comité directeur, ont été interdits dimanche 23 novembre, par le J.E.S., alors qu'ils distribuaient un tract destiné aux supporters du contingent. Ils ont été relâchés après vérification d'identité au commissariat central du 10^e arrondissement. La Fédération de Paris du parti socialiste s'élève « contre cette nouvelle atteinte au droit d'expression démocratique ». M. Charles Heron, qui s'était rendu immédiatement au commissariat du 10^e arrondissement, a notamment déclaré: « Ces arrestations sont d'autant plus scandaleuses que le journal, distribué dans le calme, est armé de la plume, et non de la force. Les positions responsables, et que les appels des socialistes à la liberté d'expression, d'association à des comités de soutien, ouverts et démocratiques, ont été particulièrement bien accueillis par les centaines d'appelés qui représentaient leurs trams de permissionnaires. »

SOCIÉTÉ

AU COLLOQUE D'ARCADIE À MARSEILLE

Le droit d'être homosexuel

Deux cents personnes ont participé, samedi 22 et dimanche 23 novembre, à Marseille, à une réunion organisée par Arcadie, mouvement homophile de France. Cette assemblée était la première du genre à se réunir dans une ville de province. Elle a été l'occasion pour les homosexuels d'Arcadie de faire le point de leur « combat » pour sortir de l'ombre et de mesurer le chemin qui leur reste à parcourir pour être — notamment en province — considérés comme des êtres humains à part entière.

De notre envoyé spécial

M. Baudry, la commission de réforme du code pénal y enregistré avec bienveillance les remarques qu'il a faites à ce sujet. Si l'on sait, enfin, que la revue Arcadie n'est plus, depuis le mois de septembre, interdite à l'affichage en vertu d'un arrêté de M. Pontalvade, on comprend les raisons que peut avoir M. Baudry de juger satisfaisant le chemin parcouru.

En province

Peur autent. « L'homophilie et visage découvert », qui fut le thème d'un colloque réuni à Paris en 1973, est loin d'être devenue une réalité. On l'a bien vu à Marseille, où les adhérents locaux du mouvement Arcadie ne se sont pas montrés samedi et dimanche, redoutant notamment la présence de la presse locale. Relativement « vivable » dans certains milieux parisiens très délimités, l'homophilie reste, en province, une cause de honte qui oblige à la prudence et à la discrétion. Bien des adhérents d'Arcadie refusent même que la direction du journal communique leurs noms aux délégués régionaux, et ceux-ci ne touchent qu'une faible partie des lecteurs de la revue. Si, à Paris, Arcadie a pignon sur rue, grâce à son club de la rue du Château-d'Eau, il paraît ancré dans les provinces à acquiescer un local, par peur du qu'en-dira-t-on et des brimades de toutes sortes auxquelles les adhérents pourraient être exposés.

Collectif de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. HOMME, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT. Pour la première fois un livre soviétique qui traite, sous l'aspect historique et social, du pouvoir de l'homme sur la nature et des problèmes de l'environnement. 1 vol. relié toile sous jaquette. Format 11 x 18 - 480 pages - 13.-F. Distributeur: ODEON DIFFUSION 148, rue de Fg Provençale - 75010 PARIS

AU CONGRÈS DE VERSAILLES

Laissez-les vivre soupçonné « une franc-maçonnerie internationale » d'être à l'origine de la loi sur l'avortement

Près de huit cents personnes ont assisté, samedi 22 et dimanche 23 novembre, à Versailles, au quatrième congrès de l'Association Laissez-les vivre. Elles ont adopté à l'unanimité une motion qui appelle tous les médecins de France et tous les membres des professions de santé, tous les travailleurs sociaux, à refuser leur concours au mécanisme meurtrier de l'avortement de masse. Par cette motion, les membres de Laissez-les vivre demandent l'abrogation de la loi du 17 janvier 1975, libéralisant l'avortement, et la transformation des centres de planification et d'éducation familiale, qu'ils qualifient d'avortoirs, en centres de consultation infantile. Ils réclament par ailleurs un statut matrimonial égal au Smic pour toutes les femmes qui se consacrent à leurs enfants. Ils récusent l'allocation maternelle accordée à la femme au foyer.

« Elle est dure, amère, étroite, accusée, elle est qui se retire, elle s'affaisse comme une fleur fanée, c'est l'anti-mère, elle a cru prendre son avenir en main, elle est devenue une femme qui s'est arrogé un droit monstrueux le droit de vie et de mort sur l'enfant qu'elle a enfanté »

Tel est, selon Mme Alice Gobry, membre du conseil national de l'Association Laissez-les vivre, le portrait de la femme qui avorte. D'une façon plus générale, les partisans de l'avortement se remarquent par leur manque d'humour. « Ils rient, ils sont tristes comme un pétonis d'excitation », a expliqué le professeur Jérôme Lejeune, conseiller scientifique auprès de l'association. Pour la douzaine d'orateurs qui se sont succédés à la tribune, une guerre de cinq ans a commencé avec le vote de la loi du 17 janvier 1975. « Une guerre avortement-détermination des petits enfants », ils contestent les chiffres de la santé, selon lesquels 20 000 avortements auraient été pratiqués dans les hôpitaux depuis le mois de janvier, et évaluent à 300 000 le nombre d'avortements. D'après le docteur Emile Tremblay, secrétaire général de Laissez-les vivre, le taux de malformations ne recouvre plus le taux de mortalité. « Nous coupons au désastre », a-t-il dit, avant de tracer un tableau apocalyptique d'une France sans enfants. « Nous appelons tous les hommes et les femmes à crier halte au massacre. Nous ne voulons pas que cette belle France soit occupée par des étrangers qui auront la sagesse de prévenir cet assassinat », a déclaré M. Jean-Claude Khari, président des Français de confession islamique.

« Nous devons aider toutes les femmes qui attendent un enfant, à déclarer une substance Mme Geneviève Fouillot, responsable de S.O.S. futures mères (1), et si nous savons qu'une femme devra abandonner son enfant, nous ne devons pas le lui dire pour ne pas la choquer, pour ne pas qu'elle morle. »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) S.O.S. futures mères. Entre à Laissez-les vivre, B.P. 422-06-75 366 Paris Cedex 06.

JUSTICE

Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France

Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France (SAF), élu le 23 novembre par le conseil syndical, est composé de MM. Francis Jacob, président; Claude Michel et Jean-Paul Lévy, secrétaires généraux; François-Noël Bernardi, Michel Frud'homme, Francis P u d l o w s k i, Roland Rappaport, vice-présidents; Jean Descaings, trésorier; Patrick Balmigère, Mme Christine Sigaux-Corneveaux et M. Jean-Paul Ratié, membres du bureau.

A l'occasion de la réunion du conseil syndical, le SAF a « réaffirmé son hostilité » au projet de « représentation nationale » des avocats. « Toute création de cet ordre, estime le SAF, signifierait obligatoirement la mise en tutelle de la profession sous l'égide d'un mandat conservateur. »

Le conseil a également indiqué : « Le projet du gouvernement visant à se faire voter par la prochaine loi de finances rectificative le droit de fixer par décret le plafond des ressources d'admission à l'aide judiciaire, ainsi que le montant des indemnités versées aux avocats, permettrait une tarification autoritaire fixée hors de toute consultation des intéressés, comme hors de tout contrôle parlementaire. »

Enfin, le conseil syndical a mandaté le bureau national pour

organiser la journée d'information sur la détention provisoire décidée par le congrès de Marseille, qui s'est tenu du 8 au 11 novembre.

● Le Rassemblement des nouveaux avocats de France organise, du 28 au 30 novembre, de 14 à 17 heures chaque jour, au Centre international de Paris, porte Maillot, le premier Salon de l'avocat. Durant ces journées, seront organisées, le vendredi, 14 heures, et le samedi, 17 heures, des consultations gratuites au profit du public et, le samedi, à 15 heures, une conférence sur le divorce. * 94, boulevard Peretis, 75017 Paris : 753-78-07.

● La commission consultative des barreaux européens, composée des délégués des ordres et institutions d'avocats des neuf pays du Marché commun, vient, au cours de sa réunion tenue à Dublin, d'appeler à sa présidence le bâtonnier Albert Bruinois du barreau de Paris. Chargée notamment d'harmoniser sur le plan communautaire les conditions de l'exercice professionnel, cette commission a émis un avis favorable au projet de directive élaboré par la Commission des Communautés relatif à la libéralisation de la plaidoirie et des activités de conseil des entreprises pour les avocats en Europe.

A Annecy

L'AUTOPSIE DU CORPS DE M. SISBANNE AZZOUZ A PERMIS DE CONCLURE A UNE NOYADE

L'autopsie du corps d'un ressortissant algérien, M. Sisbanne Azzouz, découvert noyé dans le lac d'Annecy, le 7 octobre dernier, n'a révélé aucune trace suspecte et a permis de conclure à nouveau à une mort par noyade, a annoncé, samedi 22 novembre, M. Pierre Granier, procureur de la République à Annecy.

Cette autopsie avait été ordonnée après la constatation de partie civile de M. Mohamed Azzouz, neveu de M. Sisbanne Azzouz, affirmant que le noyé portait des hématomas sur le thorax; un premier examen médical pratiqué après la découverte du cadavre et un second, effectué le 7 novembre, avaient déjà conclu à une noyade par hypothermie (Le Monde du 20 novembre).

Pour ce qui concerne la défenestration dont M. Mohamed Azzouz dit avoir été victime, le 7 novembre, dans un hôtel d'Annecy, le procureur a précisé qu'une information avait été ouverte contre X... pour tentative de meurtre. Selon M. Granier, le prélèvement de sang effectué sur la personne de M. Mohamed Azzouz, immédiatement après la défenestration, avait révélé un taux d'alcoolémie de 2,2 grammes.

PARTISAN DE L'ANTIPSYCHIATRIE

M. Franco Basaglia est jugé à Trieste pour homicide par imprudence

Rome. — Si un malade mental assassiné ses parents quatre mois après être retourné à la maison, faut-il poursuivre pour « homicide par imprudence » les psychiatres qui en avaient la charge ? Appelé à statuer sur ce cas, survenu le 10 juin 1972 à Mingia, dans le nord-est de l'Italie, le tribunal de Trieste reconnaît à l'époque l'irresponsabilité du criminel, qui fut envoyé pour dix années dans un asile pénitentiaire, et déclara de disculper ses médecins. Mais le ministère public devait réclamer et obtenir, en mars dernier, le renvoi en jugement de M. Franco Basaglia, directeur de l'hôpital psychiatrique provincial de Trieste, et Edoardo de Michelis, directeur du centre d'hygiène mentale de Muggia.

Leur procès, qui s'est ouvert ce lundi 24 novembre, à Trieste, n'aurait attiré outre mesure l'attention si M. Franco Basaglia n'était l'un des pères de l'antipsychiatrie en Italie. Les messages de soutien qu'il a reçus — de David Cooper, Jean-Paul Sartre, et Noam Chomsky, notamment — confirment le caractère particulier de ce procès, qui, au-delà de la personne de M. Basaglia, est celui d'un nouveau type d'assistance voulant défendre le « fou »

De notre correspondant

contre la société et attaquer la psychiatrie elle-même comme instrument de répression sociale de la folie.

À Gorizia, il y a une dizaine d'années, M. Franco Basaglia avait expérimenté, pour la première fois en Italie, l'« hôpital ouvert ». Sa lutte contre la marginalisation des « malades mentaux » a pris depuis diverses formes. Elle s'est exprimée, le 16 septembre dernier, par une tentative couronnée de succès : l'expulsion aérienne d'une centaine de ses patients sur un avion des lignes régulières italiennes. Une manière de démontrer que « les fous aussi peuvent voler » pour peu qu'on leur octroie une carte d'embarquement et des ceintures de sécurité. Le pilote était venu à l'hôpital de Trieste quelques jours auparavant pour expliquer aux futurs voyageurs, un peu inquiets par ce baptême de l'air, qu'ils ne couraient aucun danger.

M. Basaglia, dont la lutte contre la répression des institutions débordé le cadre de la psychiatrie, voit dans son procès une signification très claire : « De même qu'on élimine le malade mental parce qu'il représente un élément de trouble social, remarquait-il en

mars dernier, on cherche à éliminer ceux qui, roulant à ses côtés, gênent cette société. » Et d'ajouter : « Sur le peu d'émotion ou d'attention que suscitent ces mentes toutes sortes de n'ayant rien à voir avec la mentale et que l'on met compte de à contredit, moines impossibles à près à prévoir. »

ROBERT

● L'écroulé Jack T. h. reste détenu à la prison Santa, où il est incarcéré le 31 octobre sous l'incidence volontaire de l'attentat commis le 25 au domicile de Mme F. Mallet-Joris (Le Monde 16-17 novembre). Dans l'attente samedi prochain, chambre d'ordonnance de confirmation de l'ordonnance par M. Georges Buitt, juge d'instruction, avait refusé le 7 de la mise en liberté de M. T.

● Suicide de Fleury-Mé. Un jeune détenu de la p. Fleury-Méroux s'est tué le 19 novembre. M. Patrick Iler, dix-huit ans, a été pendu dans sa cellule. Il détenait provisoirement de 9 juillet dernier.

● RECTIFICATION. — I. renvoyé à ce que nous indiqués dans le Monde de vendredi — à propos de cassant la condamnation réclusion perpétuelle de G. Goldman, — le pourvoi de Bontems devant la Cour de cassation ne faisait pas défaut de datation du verbal des audiences de l'Assises de l'Aube. En cet argument, avait été — sans succès — le 10 juillet (affaire Vegnaduzzi) des Cour de cassation à prop condamné à mort qui par bénéficia d'un décret de grâce. On notera également l'argument n'ait été soutenu Claude Buffet (guillotiné Roger Bonniens après l'affaire Clément) contre la condamnation à la réclusion perpétuelle qu'avait prononcée le 15 octobre 1970 dans l'affaire Giménez. La chambre en de la Cour de cassation, se disait alors M. Maurice F. avait le 17 mars 1971, le pourvoi fondé sur le défaut de datation du procès-verbal cour d'assises.

Les bons conseils du BHV.

... ne remettez pas à demain ce qui peut vous mettre à l'aise aujourd'hui...

Dans les 8 BHV, l'hiver commence bien: jusqu'au 24 décembre, nous vous offrons 9 mois de crédit entièrement gratuit sur tous les rayons, à partir de seulement 500F d'achats! La bise a du bon...

* à souscrire aux conditions d'usage.

Voilà de quoi faire sortir de chez eux les flics pour visiter au plus vite le BHV le plus proche! 9 mois de crédit entièrement gratuit à partir de seulement 500 F d'achats. De quoi se sentir à l'aise pour meubler et orner sa maison, équiper sa cuisine en électroménager et rangement, choisir des literies plus confortables, offrir quelques jolis cadeaux, ou s'offrir à soi-même ce que l'on se refusait depuis longtemps.

Ex: Canapé convertible rustique Clamecy... 1870 F
Avec le crédit gratuit, premier versement... 376 F
et 9 versements de 166 F 1494 F
Total: toujours... 1870 F

SUR TOUS LES RAYONS DANS LES 8 BHV
RIVOLI PARYS 2 MONTHERY GARGES FLANDRE BELLE EPINE ROSNY 2 CRETEIL

Pour être sûr de bien choisir.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

مكتبة الامم المتحدة

LES RES

SPORTS

حكايات الأبطال

JUDO

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENT UNE FORMIDABLE ÉMULATION

Orléans. — Le Val-de-Marne a remporté, le dimanche 23 novembre, le championnat de France de judo par équipes de départements. Il a battu...

De notre envoyé spécial

De la pesée des combattants à l'absence des médailles, il a fait un froid de glacière dans le vaste hall de béton du Palais des sports d'Orléans...

KARATÉ

Heurts et malheurs de la compétition

Quatre hommes figés comme des statues, le visage à la bouche, assistent à chaque coin de « tatami ». Un juge-arbitre aussi concentré et mobile que les combattants, prêt à bondir pour intervenir après deux...

Après deux longues journées de combats ayant réuni près de cinq cents karatékas, les 22 et 23 novembre, au stade de Comberthorpe, Paris, les dirigeants de l'Union française de karaté (U.F.K.) ont pu constater...

port à Paris, chaque département ne peut pas tomber inscrit plus de deux fois. Au total, quatre-vingt-dix combattants, qui ont occupé sans discontinuer les trois tapis de 10 à 17 heures...

En début de saison

Ce mécanisme — plus équilibré — a provoqué une formidable émulation : pour chaque combattant il ne s'agit pas seulement de gagner, mais d'accumuler le maximum de points...

Dans les catégories légères à moyens, quelques espoirs et juniors du Nord, des Bouches-du-Rhône, de Lot-et-Garonne, se sont fait remarquer par l'écroulement de leur technique...

RUGBY

LA VICTOIRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE SUR CELLE DE ROUMANIE (36 à 12) Face à ces deux visiteurs...

Bordeaux. — Que personne ne s'y trompe à la lecture de ce score mirabolant, 36 à 12 : le 30 janvier, dans le brouillard de Murrayfield...

et franc du collier, et fendant dans la bouche, en n'en fait plus depuis belle lurette — et face à ces deux visiteurs le pack de béton maçonné par les sélectionneurs français n'a pas manqué...

De notre envoyé spécial

Il faisait beau, d'une beauté sereine et fraîche. Un temps à marquer des essais : les tricolores n'y manquèrent pas, en pointant six, cinq, trois, deux, un, un, un, un...

On est à la trente et unième minute : 5 à 3 au score. Mauvais dépayage d'un Roumain. La balle est à Roumou, à 75 mètres du but...

Il y aura encore des essais comme de soleil. Ça ira, une interception de Baslat à la hauteur d'un premier étage et une contre-charge dans la toile du grand joueur roumain...

Heureusement infidèle

Il y aura encore des essais comme de soleil. Ça ira, une interception de Baslat à la hauteur d'un premier étage et une contre-charge dans la toile du grand joueur roumain...

de l'équipe de France. Autour de Jean-Pierre Baslat, ces deux types charmants que sont Skrela et Rives, aussi braves que beaux, épatants de verve, d'allant, d'esprit collectif...

Voilà des compagnons qui assurent à une équipe tricolore pourvue d'un talonneur exceptionnel, Peco, et d'une première ligne de fer...

JEAN LACOUTURE.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

- Orléans b. Metz 85-80
Nantes b. Valenciennes 80-70
Le Mans b. Lille 82-70
Le Mans b. Orléans 85-77
Mantes b. Lyon 102-72
Metz b. Bourges 84-80
Sagat b. Graffenstaden 95-82

Cross-country

Le Sochaux-Jacobi Ruchberger a dominé le cross-country

Grenoble en deuxième, Pierre Seret de 42 secondes et Fernand Xheok de 52 secondes.

Football

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Les huit équipes nationales qualifiées pour les quarts de finale de l'empire de l'Europe des nations et éliminées consécutives...

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

- Paris b. Valenciennes 2-0
Paris b. Metz 4-0
Nantes b. Valenciennes 4-0
Metz b. Valenciennes 4-0
Metz b. Valenciennes 4-0
Metz b. Valenciennes 4-0

Hippisme

Le prix Montgomery, disputé à Auteuil et réservé pour les parts coupées et steeple, est revenu à...

Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENTS

1. Val-de-Marne, 6 victoires d'équipe de 10 à 17 heures, 2. Nord, 3. Lot-et-Garonne, 4. Seine-Maritime...

Patinage

Mario-Joël Michel et Frédéric Gerard ont conservé à Rouen leur titre de champions de France de danse sur glace.

Rugby

A Bordeaux, l'équipe de France a battu la Roumanie par 36 à 12. Les Français ont marqué six essais...

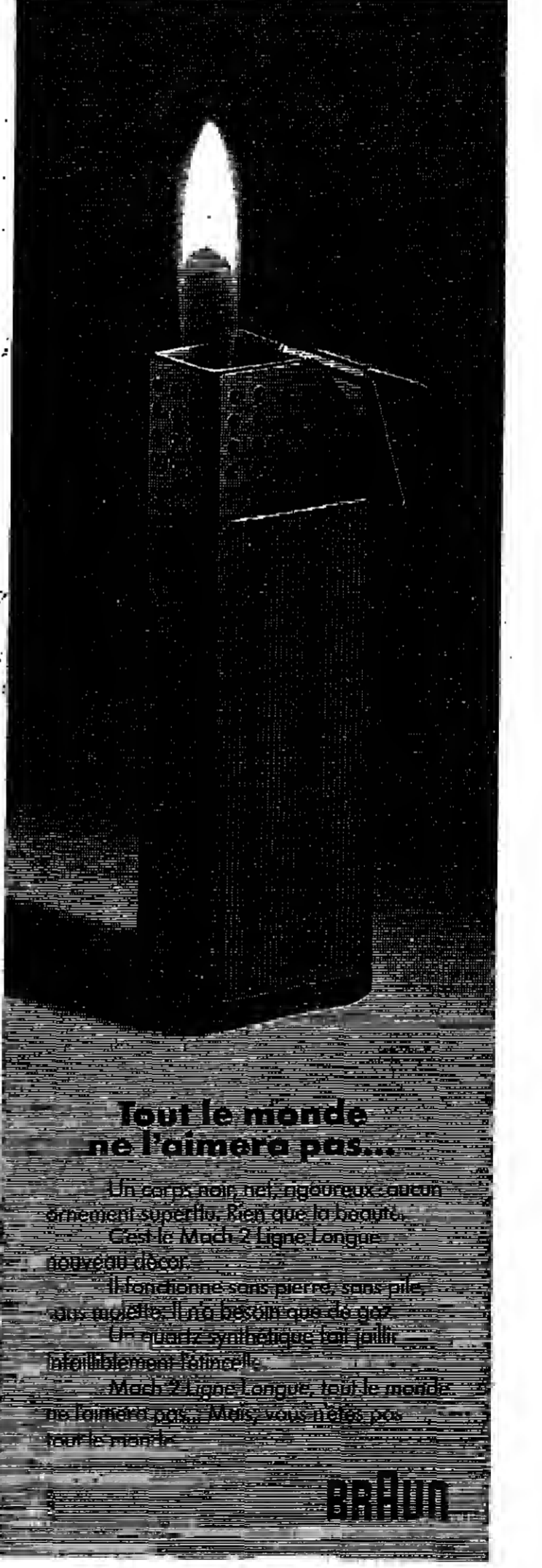
Tennis de table

Les Français Jacques Secrétin et Claude Bergeret ont gagné à Lyon les doubles mixtes des championnats internationaux de Yougoslavie...

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

- Montpellier U.C. b. Clermont 3-1
Saint-Maur b. Toulon 3-1
Grenoble b. Amiens 3-2
Saint-Omer b. P.T.T. 3-1
Saint-Étienne b. P.T.T. 3-1
Classement — V.G.A. St-Maur 4 pts; 2. Montpellier U.C. 4; 3. Racing C.F. 4; 4. Amiens 3; 5. Stade Français 3; 6. Toulon 3; 7. Grenoble 3; 8. St-E. 2; 9. P.T.T. Montpellier 2; 10. Clermont 2.



Advertisement for the Mercedes-Benz 230 SL Roadster. Text includes: 'Tout le monde ne l'aimera pas...', 'Un coupé noir, net, rigoureux, avec un caractère sportif. Rien que la beauté.', 'C'est le Mach 2 Ligne Longue nouveau décal.', 'Il fonctionne sans pierre, sans pile, sans câbles, il n'a besoin que de gaz.', 'Un quart synthétique lui fait fonctionner à l'aise.', 'Mach 2 Ligne Longue, tout le monde ne l'aimera pas. Mais vous n'êtes pas tout le monde.'

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Par-
lage de midi (sáb habillé).
Chaillet, 19 h., 11 h., 14 h. 30, 17 h.,
21 h. : Festival de Paris.

Les salles municipales
Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce
Borgia.

Les autres salles
Bibliothèque-Opéra, 21 h. : Interpré-
tation (démolir).
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : La
Grosse Catherine de Vincennes, Théâtre du
Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Centre culturel du Marais, 23 h. 30 :
Variété.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 :
Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle,
elle et elle ; 23 h. 30 : l'Homme
sang ; 23 h. 15 : Dobby.
Gaiety, 21 h. : Monsieur Mesure.
Madeline, 20 h. 30 : Fœn du vache.
Michel, 21 h. 10 : Deux sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : Les Deux Vierges.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Raoul
(Elizabeth Schwartzkopf).
Piaissance, 20 h 30 : Moby Dick.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la
Caverne d'Adulamm.
Rassembleur, 20 h. 15 : Mœa Cœpa.
Régulier, 20 h. 30 : Jacques le Paté-
nisme et son maître.
Théâtre : Campagne - Première,
20 h. 30 : Catherine Lara ; 23 h. :
Zone.
Théâtre de la Cité internationale,
la Gaité, 21 h. : Prométhée ou
l'Aube d'un espoir.
Théâtre de Orléans, 20 h. 30 : Les
Fratricides.
Théâtre d'Érigny, 20 h. 30 : Les Polchs
cripés dans l'ombre.
Théâtre de l'Épicerie, 20 h. 30 :
Richard II.

Les théâtres de banlieue
Vincennes, Salle des fêtes du lo
marie et Théâtre Daniel-Sorano,
14 h. 30 et 21 h. : Festival inter-
national de marionnettes.

Le jazz
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Spaces
Spies.
Mutualité, 20 h. 30 : Van der Graaf
Generator.

Les concerts
Théâtre Essalon, 20 h. 30 : J. Mar-
tin, piano ; F. Dubois, violon ;
P. Lodon, violoncelle, et le Trio
Delta (Havel).
J. M. Vercas, piano ; M. Schit-
tenhelm, piano (Bach, Schubert,
Hindemith, Bartók).
Théâtre des Champs-Élysées,
20 h. 30 : Orchestre de chambre de
Stuttgart, dir. K. Münchinger
(Sachs).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Roumiana
Athanasova, piano (Bach, Beetho-
ven, Fauré, Debussy, Liszt).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 :
Boon Miching, violon ; R. M. Ca-
stanty, piano (Rauel, Stra-
vinsky).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : Trio
à l'italienne (Gandberg,
Pierri, Orbel, Hummel).
Musée Guimet, 21 h. : Concert de
l'Acad. dir. B. de Vingradsky, avec
B. Sylvestre, harpe (Guge, N. La-
chartre, B. Jolas).
Salle Weyl, 21 h. : Orchestre nation-
al de France, dir. S. Commission-
sena, avec A. Brendel, piano
(Mozart, Beethoven, Brahms).

DIX HEURES
En exclusivité
le sketch
d'ANNE-MARIE CARRIÈRE
et JEAN AMADOU
« Vally, François,
Georges et les autres »

« Je me demande comment des
déjà de rire aussi énormes peuv-
ent être contenus dans un si
petit théâtre sans dommage pour
l'architecture. »
Jacqueline CARRIERE,
France-Solfr.

Location MON. 87-88 et Agence



NOUVEAU-CARRÉ
SALVA MONTFORT
et les autres sur 27 46 - 7000 et les agences

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 24 novembre

cinémas

Les films marqués (*) sont
interdits aux moins de treize ans,
(*) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
(All. v.o.) : Studio de la Harpe, 9
(022-34-88).
ALIBONIE (Fr.) : Le Marais, 4
(272-87-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA BATAILLE DU CHILI (Chil.
v.o.) : Saint-André, 8 (033-19-82),
(322-48-18), 14-Juillet, 11
(702-31-13).
CACIUS-CACIUS PASTORAL (Jap.
v.o.) : Pagode 7 (851-12-15), Arri-
voila, 11 (700-12-15).
LE CHANT DE L'OSPEART (Fr.) : Ra-
cine, 9 (031-02-71).
LE CHAT ET LA SOUSSE (Fr.) :
Marignan, 8 (029-22-22), Cinoche
de Saint-Germain, 8 (033-19-82).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A.
v.o.) : Paramount-Elysées, 8
(033-65-36), Artéquin, 9 (349-02-22),
v.f. : Paramount-Opéra, 8 (072-
34-37), Mar-Landier, 9 (792-49-04),
Paramount-Odéon, 8 (020-02-25),
Paramount-Montparnasse, 14 (022-
22-17), Paramount-Madison, 17
(722-24-24).
CHORIZENNE (Fr.) : Ambassade, 9
(028-19-08), Berlitz (2) (742-02-29),
Clichy-Patbé, 15 (022-37-41), Arri-
voila, 11 (700-12-15), Gaumont-
Paroisse-Patbé, 14 (022-85-12),
Gaumont-Studio, 8 (033-65-36),
Nation, 12 (343-04-87).
LA COURSE A L'ÉCHALONNE (Fr.) :
Marignan, 8 (029-22-22), Paris,
8 (223-56-70), Hantefeuille, 9 (022-
70-28), Montparnasse-84, 9 (044-
14-27), Épiér, 18 (037-84-07), Fau-
vette, 13 (022-56-96), Gaumont-
Convention, 15 (022-42-27), Gan-
mont-Cambetta, 20 (792-02-74).
LA DERNIÈRE TOMBE A OMBRAZA
(Fr.) : Saint-Germain, 8 (033-19-82),
Le OROU ou PLUS FORT (All. v.o.) :
C.O.I. : La France, 9 (032-30-82),
L'ENIGME DE KASPAK HAUSER
(All. v.o.) : Studio des Oranines,
8 (033-65-36), O.G.C.-Marbeuf, 9
(022-47-18).
YAC STORY (Fr.) : Paramount-
Madison, 17 (722-24-24), Paramount-
Montparnasse, 15 (022-37-41),
Bou-Mich, 9 (022-48-29), Para-
mount-Opéra, 8 (072-34-37), Para-
mount-Gobelins, 13 (707-12-28),
Moulin-Rouge, 18 (008-24-25), Fu-
llias-Champs-Élysées, 9 (720-76-
23).
GUERRIER ET AMOUE (A. v.o.) :
v.f. : Paramount-Opéra, 8 (072-
34-37).
E. RUBIO (A. v.o.) : Grands-Au-
lousins, 9 (022-22-12).
HESTER STREET (A. v.o.) : 14-Juil-
let, 11 (700-12-15), Élysées-Lacoin,
9 (032-30-82), Quintette, 9 (022-
35-40).

LES EXCLUSIVITÉS
RISTOIRE O'AOELE H.
(Fr.) : Marais, 4 (272-87-86),
Cinéma-Opéra, 8 (770-01-26)
jusqu'à jeudi, Boulevard-Montpar-
nasse, 15 (044-33-02), Bee (232-
31-12) jusqu'à jeudi, O.G.C.-Blarcis,
9 (722-22-22), O.G.C.-Odéon, 8
(022-47-18), Hausmann, 9 (770-
01-26).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef,
9 (037-96-19), O.G.C.-Marbeuf, 9
(022-47-18).
SU-MAN (Fr., v. ang.) : Quintette, 9
(022-35-40).
L'ÉTÉ SUR LE TOIT OU MONDE
(A. v.o.) : Émirage, 8 (029-12-71)
(022-47-18), v.f. : Émirage, 8 (an-
maillé, Bee, 9 (022-82-23), Mir-
mar, 14 (022-41-02), O.G.C.-Gobe-
lins, 13 (022-06-19), Mistrail, 14
(724-20-70), U.G.C.-Odéon, 8
(022-47-18), Terminal-Poch, 18
(704-49-33), Cluny-Scolles, 9
(022-30-20).
INDIA SONG (Fr.) : Le Saina, 9
(022-82-46), à 21 h. 45.
JANIS JOPLIN (A. v.o.) : La Clef, 9
(037-96-19), U.G.C.-Marbeuf, 9
(022-47-18).
MILITONES (A. v.o.) : Action
Christine, 8 (022-52-78).
LE MOÛT P'UN GUIDE (Fr.) : Be-
nabar, 9 (022-12-12), U.G.C.-
Marbeuf, 9 (022-47-18).
NUMERO DEUS (Fr.) : Hantefeuille,
9 (022-70-28), 14-Juillet, 11 (700-
12-15), à 14 h., 15 h., 18 h. 15 et 22 h.
NE (Fr.) : Olympie, 11 (722-07-42),
à 18 h. 30 en semaine.
LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) :
Batace, 9 (029-22-22), Images, 18
(022-47-94), Institut Jem. Gaumont-
Opéra, 8 (072-34-37), Montpar-
nasse-84, 9 (044-14-27), Saint-
Lazare-Pagode, 7 (037-84-07),
Gaumont-Cambetta, 20 (792-02-74),
(724-20-70), U.G.C.-Odéon, 8 (022-
47-18).
L'ENIGME DE KASPAK HAUSER
(All. v.o.) : Studio des Oranines, 8
(033-65-36), O.G.C.-Marbeuf, 9
(022-47-18).
LE MOÛT P'UN GUIDE (Fr.) : Be-
nabar, 9 (022-12-12), U.G.C.-
Marbeuf, 9 (022-47-18).
NUMERO DEUS (Fr.) : Hantefeuille,
9 (022-70-28), 14-Juillet, 11 (700-
12-15), à 14 h., 15 h., 18 h. 15 et 22 h.
NE (Fr.) : Olympie, 11 (722-07-42),
à 18 h. 30 en semaine.
LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) :
Batace, 9 (029-22-22), Images, 18
(022-47-94), Institut Jem. Gaumont-
Opéra, 8 (072-34-37), Montpar-
nasse-84, 9 (044-14-27), Saint-
Lazare-Pagode, 7 (037-84-07),
Gaumont-Cambetta, 20 (792-02-74),
(724-20-70), U.G.C.-Odéon, 8 (022-
47-18).
L'ENIGME DE KASPAK HAUSER
(All. v.o.) : Studio des Oranines, 8
(033-65-36), O.G.C.-Marbeuf, 9
(022-47-18).
LE MOÛT P'UN GUIDE (Fr.) : Be-
nabar, 9 (022-12-12), U.G.C.-
Marbeuf, 9 (022-47-18).
NUMERO DEUS (Fr.) : Hantefeuille,
9 (022-70-28), 14-Juillet, 11 (700-
12-15), à 14 h., 15 h., 18 h. 15 et 22 h.
NE (Fr.) : Olympie, 11 (722-07-42),
à 18 h. 30 en semaine.
LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) :
Batace, 9 (029-22-22), Images, 18
(022-47-94), Institut Jem. Gaumont-
Opéra, 8 (072-34-37), Montpar-
nasse-84, 9 (044-14-27), Saint-
Lazare-Pagode, 7 (037-84-07),
Gaumont-Cambetta, 20 (792-02-74),
(724-20-70), U.G.C.-Odéon, 8 (022-
47-18).

MERCREDI

RAYMOND DANON

MONTAND DENEUVE

LE SAUVAGE



un film de
RAPPENEAU
Dialogue de
DABADIE

les plus grands acteurs
d'Hollywood enfin réunis
dans une éblouissante
parade des années 30

PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Ma-
rignan, 8 (029-22-22), Français, 9
(770-33-88), Saint-Lazare-Pagode,
7 (037-84-07), Benabar, 9 (022-
12-12), Nation, 12 (343-04-87), Gan-
mont-Conventon, 15 (022-42-27),
Montparnasse-Patbé, 14 (022-85-12),
FRASS IV (A. v.o.) : Élysées-Poin-
t-Show, 8 (022-47-20), - v.f. :
Hausmann, 9 (770-01-26).
POUR ÉLÉPHANT (R. v.o.) : Studio
O2-le-Com, 9 (022-80-23).
QUAND LA VILLE S'ÉVEILLE (Fr.) :
Élysées-Cinéma, 8 (022-70-28),
Fauvette, 13 (022-56-96), Clichy-
Patbé, 15 (022-37-41), Caméo, 9
(770-20-30), Mistrail, 14 (724-20-70),
Liberté, 12 (343-01-38).
LE RETOUR DE LA PANTHÈRE
ROSE (A. v.o.) : Gaumont-Champs-
Élysées, 8 (022-70-28), Hantefeuille,
9 (022-70-28), Gaumont-
Nive gauche, 9 (022-26-36), - v.f. :
Gaumont-God, 14 (022-51-16),
Gaumont-Madeleine, 9 (072-54-03),
Gaumont-Roque, 7 (037-84-07).
ROYAL FLASH (A. v.o.) : Gaumont-
Studio, 8 (022-02-12), Mercury, 9
(022-02-12), Montparnasse-84, 9
(044-14-27), - A.S.C., 9 (022-
02-12), Cambonna, 15 (724-20-70),
(022-42-27), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41), U.G.C.-Odéon, 8 (022-
47-18), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41), Magie-Convention, 15
(022-42-27), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41).
**LES SERRES SONT EN PRISON (A.
v.o.) :** Studio-Contraste, 9 (022-
70-28).
LES DÉBOUTÉS AUX MILLE ET
UN TROIS (A. v.o.) : Marais, 4
(022-87-86).
SWITZERLAND (Fr.) : L'Élysée, 9
(022-47-18), U.G.C.-Odéon, 8
(022-47-18).
LE TÉLÉPHONE ROSE (Fr.) : Paris,
18 (022-47-18), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41), - v.f. : Clichy-Patbé, 15
(022-37-41).
UN TROIS (A. v.o.) : Marais, 4
(022-87-86).
UN TROIS (A. v.o.) : Marais, 4
(022-87-86).

Les films nouveaux

LA FLOUÉ ENCHANTEÉ, film
musical d'É. Bergman, avec
John Ledwiger, 7-9-10, U.G.C.-
Blarcis, 9 (022-47-18),
U.G.C.-Odéon, 8 (022-47-18),
Vendôme, 9 (022-47-18),
Nouveaux-Montparnasse, 15 (044-
14-27).

COUSIN, COUSINE, film fran-
çais de J. Kautsky, 18 h. 15, Lu-
mière, 8 (022-56-96), Montpar-
nasse-Patbé, 14 (022-85-12),
Clichy-Patbé, 15 (022-37-41),
Gaumont-Studio, 8 (022-02-12),
Paroisse, 14 (022-85-12),
L'ARRIÈRE DE GUERRICA, film
français d'Arrabal, - Omnia
Paroisse, 14 (022-85-12), U.G.C.-
Odéon, 8 (022-47-18),
Studio Média, 5 (022-25-97),
La Clef, 9 (037-96-19), Mistrail,
14 (724-20-70), Clichy-Patbé,
15 (022-37-41), Studio Raspail,
14 (022-37-41), O.G.C.-Mar-
beuf, 9 (022-47-18), O.G.C.-
Odéon, 8 (022-47-18), Plaza, 9
(072-34-37).

film américain de
N. Altman - v.o. : Élysées-
Point-Show, 8 (022-47-20),
Piaissance, 20 (792-02-74),
L'Élysée, 9 (022-47-18),
L'Élysée, 9 (022-47-18),
L'Élysée, 9 (022-47-18).
FRANKIE ET JOHN (A. v.o.),
La Clef, 9 (037-96-19), à 12 h. et
à 22 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-
des-Arts, 8 (022-48-18), à 24 h.
La Clef, 9 (037-96-19), à 12 h. et
à 24 h.

FRANKIE ET JOHN (A. v.o.) : St-
André-des-Arts, 8 (022-48-18), à 24 h.
La Clef, 9 (037-96-19), à 12 h. et
à 24 h.

LES TROIS TOURS OO
LE MONDE (film de J. S. Pollock, avec Fayé Du-
naway et E. Bedford).
v.f. : Émirage, 8 (029-12-71),
Saint-Michel, 9 (022-79-17),
v.f. : Bee, 9 (022-82-23), Mi-
trahel, 14 (022-41-02), Napo-
léon, 17 (022-41-02), Mistrail,
14 (724-20-70), O.G.C.-Gobe-
lins, 13 (022-06-19), Publicis-
Madison, 9 (022-47-18), Me-
tro-Conventon, 15 (022-42-27).

LA TOILE D'ARAIGNE (A. v.o.) :
Saint-Germain-Village, 9 (032-
57-39), France-Elysées, 8 (022-
70-28), - v.f. : Émirage, 8 (029-12-71),
v.f. : Gaumont-Madeleine, 9 (072-
54-03), Maxville, 9 (770-20-30),
Paroisse, 14 (022-85-12), Clichy-
Patbé, 15 (022-37-41), P.I.M.,
Saint-Jacques, 14 (039-08-02),
Cambonna, 15 (044-14-27), Na-
tion, 12 (343-04-87).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George-V,
8 (022-41-02), Marbeuf, 9 (022-
47-18), Fassy, 10 (022-82-34),
Paroisse, 14 (022-85-12),
Paroisse, 14 (022-85-12),
Paroisse, 14 (022-85-12),
Paroisse, 14 (022-85-12).

VIVA PORTOGAL (All. v.o.) :
Marbeuf, 9 (022-47-18), à 10 h. 15
et 20 h. 15.

LE VOYAGE DES COMÉDIENS
(Germ. v.o.) : Saint-André-des-Arts,
8 (022-48-18).

WE ARE THE OLDEX GANCKINGERS
(A. v.o.) : Publicis-Champs-Élysées,
9 (720-76-23), Studio-Alpha, 9
(022-85-12), Paramount-Opéra, 8
(072-34-37).

MERCREDI

**T'AS PAS
100
BALLES ?**
BROTHER, CAN YOU SPARE
A DIME



Plus salles périphériques

Variétés

LUIS LLAC

Luis Llach. Sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur
saxophoniste, avec Raimon, de la
chanson catalane, si riche d'his-
toire et de poésie qui a fait
depuis de nombreuses années la
culture et d'espagnol qui s'at-
tache à la culture de son pays.
On sait les difficultés que
chanteurs catalans se procurent
pour le public espagnol, en
raison de la langue qui n'est
pas la même que celle de l'Es-
pagne, chaque projet de concert
suscite l'opposition de l'adminis-
tration. Il est vrai que Luis
saxophoniste, sa voix, sa mus-
sante, ont fait de lui le meilleur

ARTS ET SPECTACLES

Variétés
Cinéma

« Salo », de Pasolini

(Suite de la première page.)
C'est dans le prologue — le vestibule de l'enfer — que s'affrontent la transposition historique du dix-huitième siècle, à la République sociale italienne de 1944, à Salo, sur les bords du lac de Garde — qui fut le siège du dernier gouvernement fasciste de Mussolini épaulé par les nazis. Cette collision du fascisme et du nazisme à l'époque, dans l'Italie du Nord non libérée, engendra une folle du pouvoir où tous les déboitements criminels furent possibles.

L'imagination des maîtres dans l'accomplissement de leurs passions.
Le style est glacé, funèbre, détaché de la complaisance érotique (il n'y a ici que le frisson de la mort lente) et de l'apitoiement. Le canaris embrasse souvent à distance, le totalisme d'un théâtre épouvantable, où des jeunes gens sont piétés, animés, contraints, à d'immondes corvées sexuelles qui sont la négation même du plaisir. Et c'est vrai qu'on éprouve une impression de révolte, de dégoût, à la plupart des scènes (en particulier celle du repas de noces sacrilèges, où les convives sont obligés de manger des excréments), c'est que la métaphore s'appuie sur la représentation odieuse de l'anarchie d'un pouvoir absolu, dément, qui opprime, humilie, détruit la personne humaine jusque dans ses fonctions les plus naturelles. La liquidation physique des victimes, dernière manifestation d'un monde de cauchemar, est montrée à travers les jumelles d'un voyeur. C'est la « solution finale » du système fasciste-nazi.

JACQUES SICLIER.

Le fumet du scandale...

La présentation de Salo au Festival de Paris a eu lieu dans une atmosphère de bon-culade, de curiosité indécrite, propre à susciter des malentendus. Samedi matin, au cinéma Les Champs-Élysées, où avaient lieu depuis le début de la semaine les projections privées réservées à la presse, fut en vain par une foule impatiente où l'on ne comptait certainement pas que des journalistes venus là pour leur travail.

nom. Bernardo Bertolucci, Pasquale Squitieri, Francesco Rosi, Luigi Comencini, Ennio Lorenzini, Gillo Pontecorvo, les actrices Laura Betti, Hélène Surgère et Sonia Serrano (ces deux Françaises figurent dans la distribution de Salo), et deux jeunes communistes présents à la tribune, allèrent assister sur le caractère politique de l'interdiction totale en Italie (contre laquelle il a été fait appel). Touchés à l'extrême par le climat sociopolitique de leur pays, les Italiens se passionnèrent évidemment pour cette atteinte à la liberté d'expression, où Bertolucci, par exemple, voit l'acte le plus récent du tyranisme de Pasolini.

Le Sénat allège la fiscalité des films pornographiques et affecte une partie des recettes à l'aide au cinéma

Au cours de l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1976, un long débat s'est déroulé samedi 22 novembre devant le Sénat au sujet de la taxation des films pornographiques et de l'aide au cinéma. Les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale et en particulier celles de l'amendement Foyer ont été mises en question. Se plaçant sur le plan des principes, le rapporteur de la commission des finances, M. Maurice Schumann, a notamment déclaré :

En définitive, les sénateurs ont adopté un amendement de synthèse du gouvernement qui emprunte plusieurs dispositions proposées par MM. Schumann, Lamoussé, Palmero (Union cent.) et Carat (P.S.).
Avant le vote de cet amendement, M. Fourcade a souligné que le nouveau texte prévoit que le produit du prélèvement et de la taxe sur les films étrangers sera affecté au fonds d'aide au cinéma. Les principales modifications apportées par le Sénat sont les suivantes :

Il ne s'agit pas d'accabler le cinéma sous une nouvelle fiscalité, a dit M. Lamoussé (P.S.) au nom de la commission des affaires culturelles, en reprochant au dispositif proposé par l'Assemblée nationale de ne rien apporter au cinéma de qualité.
M. Monory, rapporteur général, a critiqué l'amendement de M. Foyer, qui, « fort malencontreusement, a-t-il dit, fait référence pour lutter contre la pornographie, à l'interdiction aux mineurs de moins de dix-huit ans ».

Le produit de cette taxe sera affecté au Fonds de soutien de l'industrie cinématographique.
C'est le secrétaire d'État à la culture qui statuera sur le caractère pornographique ou d'incitation à la violence des films soumis à la taxe forfaitaire.

En bref

Expositions

Yves Lévêque

Ce qu'on peut faire avec une échelle, des roues de charrette, des ailes de moulin, avec du bois, des planches, organisées par la main de l'homme pour servir, mais dont on aurait oublié la fonction. Les thèmes sont traités isolément — par séries de petites toiles — ou lie se chevauchent, s'amalgament, se nouent. Dans les grandes toiles, les rayons appellent les barreaux, les courbes tont naître des droites et tout un jeu de constructions aériennes, aériennes et transparentes, que la couleur enveloppe, pénètre et dilue, pour finalement donner lieu à des paysages qui ont le pur et la densité de l'air d'un petit matin sur le campagne.

Yves Lévêque se « fait » de façon de procéder à la dessin d'abord — presque une épreuve — le contour ensuite. Peu de couleurs, du brun, du noir, du vert émeraude, du bleu, par nappes à la fois couvrantes et perméables qui, tantôt soulignent, tantôt effacent les formes, et livrent les objets par bribes : le chaufai, ce qu'il en reste, une roue, un aimes de pinches, deux ou trois barreaux et un peu des montants de l'échelle, noyées dans une lumière pâle. Yves Lévêque lit et défait, construit et déconstruit des images qui relèvent autant, semble-t-il, d'une symbolique obsessionnelle que d'un amour pour les choses de la nature.

Expositions

Félix Leclerc

Robuste hexagénal, un peu rude, landre et réveur, venu relativement tard à la chanson (à l'âge de trente-six ans), mais qui ouvrit la voie à beaucoup de chanteurs et auteurs compositeurs du Québec — à commencer par Vigneault — Félix Leclerc revient de temps en temps de ses forêts canadiennes, des sentiers où la vent du Nord chasse les feuilles, et, simplement accompagné par sa guitare, chante ses chansons nouvelles ou encore « neuves », et les autres plus anciennes.

Cette année, Félix Leclerc est au Théâtre Montparnasse, avec de courtes histoires mises en chansons, avec de jolis couplets calmes ou ironiques, comme celle évoquant les arbres remplacés dans son île par des poteaux télégraphiques et celle autre décrivant avec humour la « vente aux enchères » de son pays. — C. F.

Théâtre

« Zoo »

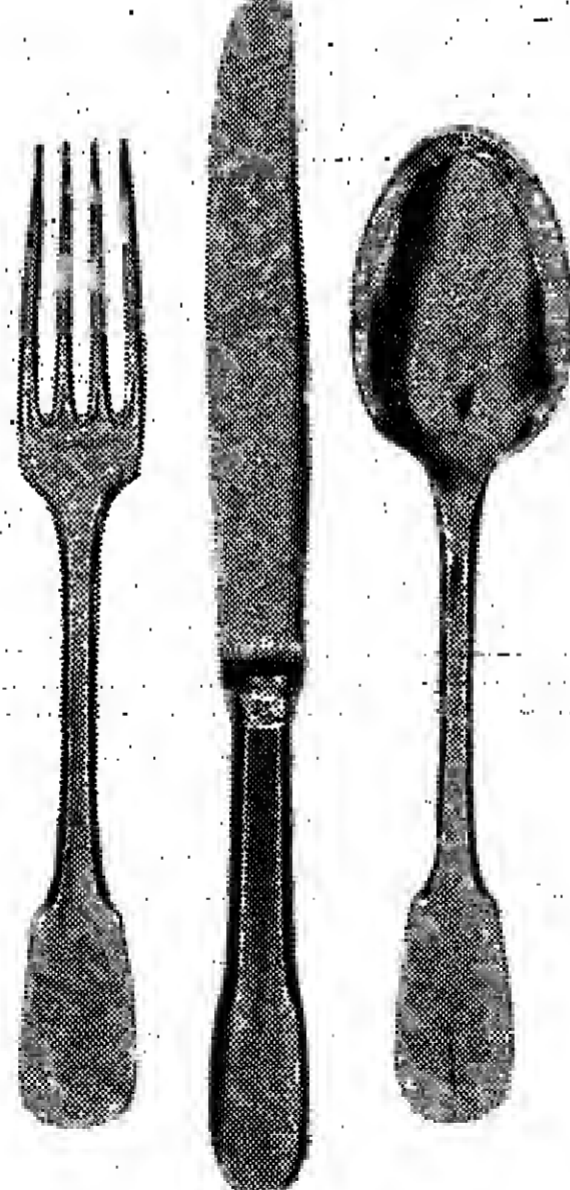
Zoo, de Vercors, est une parabole politique un peu à la Diderot, dont l'idée de départ séduit : une expédition anglaise découvre, en Australie, des êtres vivants dont les experts n'arrivent pas à définir et ce sont des animaux ou des humains. La chose intéresse vivement des chefs d'entreprise, les ministères de l'Industrie, de la main-d'œuvre, car ce ne sont pas des hommes ou va pouvoir être utilisé habiles de leurs membres) les utiliser comme ouvriers, sans salaires ni émoluments.

Théâtre

Jules Beaucarne

Discret et tendre, naïf et doux, venu du pays wallon, Jules Beaucarne aime se glisser dans le vent léger et chanter la nature — on est qu'il est le créateur du Front de libération des arbres trépassés. Beaucarne refuse d'être copié conforme et il dit joignant dans un « ton » qui mélange avec bonheur chansons et histoires.

Les Galeries Lafayette seul grand magasin concessionnaire Christoffle



Galeries Lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE ÉPINE

« COUSIN COUSINE », de Jean-Charles Tacchella

Ah ! le joli film qui voilà ! a-t-on envie de s'écrier face à cette comédie française si bien enlevée d'un anéan — de l'Écran français qui connaît de A à Z le cinéma américain, et d'abord la comédie louche des années 30 : Cette sacrée comédie de Leo McCarey, ou plutôt de vivre, de Tay Garnett. Le film se situe dans l'atmosphère de l'improbable, le culte délégué de l'absurde, une attention de tous les instants aux « démons ironiques des boss ».

donnent exactement le ton de l'œuvre : « cousin », « cousine » c'est plus que bonnet blanc et blanc bonnet, c'est l'écœurant mie d'ombrière sur un jeu de permutations qui, par delà la screwball comedy, nous renvoient aux premières comédies de René Clair. Elle et lui, les deux véritables héros de Tacchella, Martha (Marie-Christine Barrault) et Ludovic (Victor Lanoux), se sont connus au mariage de parents soucieux de ramener sur le bonheur. Elle n'a trompé qu'une fois un mari toujours en vadrouille, lui, est resté fidèle, par innocence naturelle, à Karine son épouse (Marie-France Pisier), qui tant de s'engager dans la voie des crazy stars à la Carole Lombard, une aimable évaporée subjuguée par ses psychiâtres.

LETTRES

LE REPORT DE L'ÉCRIVAIN ISLANDAIS GUNNAR GUNNARSSON

L'écrivain islandais Gunnar Gunnarsson vient de mourir à Reykjavik, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
C'est une importante qu'il laisse — une cinquantaine de volumes dont beaucoup ont été traduits en anglais, en allemand et en hollandais (il n'a pas en français) — restent à la fois des monuments de la littérature d'après-guerre et des témoignages d'un homme qui avait été déporté en 1933. Les nombreux romans qu'il a publiés à cette époque — plus connus sont « l'histoire de la île Borg », « l'église sur la montagne » et « Bienheureux les pauvres » — ont tous été traduits en français. Rentré dans sa patrie à la veille de la guerre, l'écrivain islandais qui avait été déporté en 1933 pour le prix Nobel.

Martha et Ludovic jouent à s'aimer, puis s'aiment véritablement, effaçant le scandale de leur liaison, couchent ensemble aux yeux de tous, loin des notions de péché ou de goulotterie, comme le plus charmante des choses. Un jour de Noël familial, quand la méloinée danse, ils tirent leur révérence, s'enlèvent vers le bonheur des lendemains sans nuages. Tout coule de source, le bonheur de Marie-Christine Barrault, les grâces paternelles de Victor Lanoux. Tout s'enchaîne sans effort, avec une aisance apparente fruit d'un travail minutieux, dans ce meilleur des mondes à l'américaine qui prétendait rire des travers humains plutôt que s'attarder à de vaines lamentations.

LOUIS MARCORELLES.

éditions sociales
HELSINKI
Le texte intégral de l'acte final de la conférence d'Helsinki
Sans les Éditions Sociales, le grand public n'aurait pu accéder à ce texte que Valéry Giscard d'Estaing s'était engagé à diffuser.
1 volume : 10F
en vente toutes librairies

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ DE L'AGRICULTURE

BULLETIN

APRÈS RAMBOUILLET

Pour juger de la signification, mais aussi des risques d'échec de l'accord qualifié par les Américains d'understanding (c'est-à-dire de simple protocole d'entente), conclu à Rambouillet entre la France et les États-Unis, sur la stabilisation du dollar, il convient de se rapprocher de l'arrangement conditionnel auquel les deux mêmes pays sont parvenus à la fin du mois d'août sur l'or. La mise hors circuit monétaire du métal précieux résultant de l'embargo décrété le 15 août 1971 par le président Nixon et la renonciation en mars 1973 par les pays créanciers des États-Unis à soutenir plus longtemps le dollar ont été les deux témoins décisifs qui ont marqué la fin du système monétaire institué à Bretton-Woods et consacré le règne du désordre dans ce domaine.

Qu'en 1975 les grandes démocraties industrielles s'entendent, même de façon ambiguë et très incomplète pour revenir sur ces deux décisions est un événement, en soi, important. Inévitablement l'un des autres, les deux accords passés depuis ont été soit de nature à se renforcer l'un l'autre. Potentiellement, ils entraînent une situation plus ordonnée des échanges internationaux. Toute la question est de savoir si effectivement ils le feront ce sera.

Sous leur forme actuelle, chacun des deux est gros de contradictions. Si les gouvernements veulent contormer leurs actes à leurs intentions proclamées dans « déclaration » du « sommet », ils devront les surmonter et, pour cela, prendre des mesures qui vont à l'encontre des principes et des doctrines auxquelles ils adhèrent aujourd'hui leur attachement.

Voyons pour l'or. Les banques centrales vont se voir reconnaître le faculté d'acheter et d'en vendre à un cours fixé du marché, leurs interventions sont subordonnées à une condition, valable, en principe, pendant deux ans : que le stock métallique de la réserve internationale ne s'accroisse pas pendant cette période.

Cette condition est profondément étiologique, car elle suppose que le système envisagé ne fonctionnera pas ou fonctionnera mal. N'implique-t-elle pas que la totalité de la production d'or nouveau devra continuer à être absorbée par la demande privée ? Et ainsi, façon de prévoir la gestion des réserves internationales.

De deux choses l'une, en effet : ou bien le désordre et la crainte de l'inflation continuent à inciter les particuliers à acheter de l'or, et dans ce cas il n'y a pas d'espoir de voir le système se rétablir ; ou bien on combat efficacement l'inflation, et la demande d'or se calme d'elle-même. Mais, dans ce cas, le prix risque de baisser sensiblement, ce qui entraîne une diminution de la valeur des réserves officielles. Pour éviter ce résultat, une seule solution possible : autoriser de nouveau les instituteurs d'émission à se porter acquéreurs de la production courante. Cela reviendrait à remettre l'or au centre du système, ce que ne veulent pas les Américains.

De même l'émulsion des fluctuations « erratiques » du dollar par des interventions émanant, selon les circonstances, soit de la Banque de réserve fédérale de New-York (en cas de baisse de dollar), soit de la Banque centrale européenne (en cas de hausse du dollar) et par conséquent de dépréciation de leurs propres monnaies ? suppose-t-on véritablement l'effet des déplacements brusques de capitaux à court terme d'une lace à l'autre. Mais ces mouvements ne sont, jusqu'à maintenant, d'une force telle qu'ils ont été capables de provoquer, en l'espace de quelques mois, des variations de cours de 15 à 20 % sur le dollar. Les contreparties n'exigeraient-elles pas des interventions d'une ampleur sans commune mesure avec celles qui sont actuellement envisagées par les autorités responsables ?

L'AGRICULTURE occupe une place de choix sur la scène diplomatique internationale. Il y a un peu plus d'un mois, le 20 octobre dernier, la Maison Blanche a annoncé la conclusion d'un accord entre les États-Unis et l'Union soviétique : Moscou pourra acheter, à partir du 1^{er} octobre 1976 et jusqu'au 30 septembre 1981, 6 millions de tonnes de céréales chaque année et, éventuellement, un complément de 2 millions de tonnes.

Cet accord, conclu en même temps que celui par lequel l'U.R.S.S. s'engage à livrer 10 mil-

lions de tonnes de pétrole brut par an aux États-Unis, est destiné à calmer les tempêtes qui ont secoué le marché mondial des céréales depuis 1972. Depuis sa signature, les cours du blé et du maïs n'ont cessé de baisser au « Board of Trade » de Chicago, qui est la plaque tournante du commerce céréalière international. Cet engagement plurianuel de livraisons marque la diffusion de l'objectif de développement agricole. Notre correspondant à Moscou, Jacques Amalric, fait le point sur la situation en Union soviétique, tandis qu'Alain Girando

expose plusieurs des raisons de la puissance des États-Unis en la matière.

De leur côté, les chefs de gouvernement de la Communauté européenne, qui doivent se réunir à Rome les 1^{er} et 2 décembre, décideront de l'orientation de la politique agricole des Neuf. L'ancien président de l'Association des producteurs de blé (A.G.P.B.), M. Jean Deleau, actuellement vice-président du Conseil économique et social, expose l'enjeu de ces prochaines discussions.

Trois Américains sur dix travaillent pour le complexe agro-alimentaire

Le président Ford et le secrétaire d'État M. Henry Kissinger ont évoqué la possibilité pour les États-Unis d'utiliser l'alimentation comme « une arme politique ». Le secrétaire à l'Agriculture, M. Earl Butz, a déclaré : « L'agriculture est une arme ; c'est l'un de nos principaux instruments de négociation. » Quelques mois auparavant, la C.I.A. terminait une étude sur les conséquences possibles de l'évolution de la démographie, de la production alimentaire et des climats dans le monde. Conclusion : l'agriculture pourrait valoir aux États-Unis « une influence politique et économique extraordinaires ».

Les dernières prévisions du ministère de l'Agriculture indiquent que la récolte atteindra 147,4 millions de tonnes pour le maïs, 53,2 millions de tonnes (trois fois plus que la France) pour le blé, 41,4 millions de tonnes pour le soja, 38,1 millions de tonnes pour les autres céréales fourragères (avoine, orge, sei-

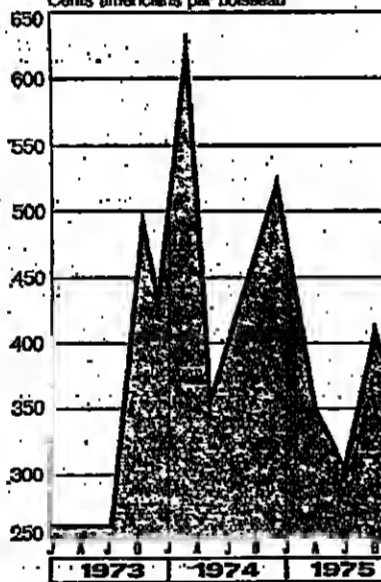
de céréales secondaires, 3 millions de tonnes de riz. Et les conservent un stock global de 47,8 millions de tonnes de grains. En clair, au cours des douze prochains mois, l'Amérique du Nord fournira plus de la moitié des besoins des pays importateurs ; elle détient le tiers des réserves céréalières de la planète. C'est la force « économique et diplomatique » de l'agriculture américaine dans un monde où la croissance de la population est plus rapide que celle de la production alimentaire. « Les États-Unis sont le garde-manger de la planète », a-t-on l'habitude de dire.

Trois éléments expliquent pour l'essentiel la puissance de l'agriculture nord-américaine :

1) LES SOLS : sur une superficie totale de 313 millions d'hectares, on compte, outre 196 millions d'hectares de prairies, quelque 190 millions d'hectares cultivés. Comme une enquête du service de conservation des sols a montré en 1967 qu'au moins 240 millions d'hectares sont constitués par des sols cultivables sous un gros apport d'engrais, on peut considérer que quelque 55 millions d'hectares — la superficie de la France — pourraient être ensemencés à tout moment.

ALAIN GIRAUDDO.
(Lire la suite page 26, 1^{er} col.)

BLÉ : NOUVELLE BAISSÉ



Les cours mondiaux des céréales, qui avaient repris leur mouvement ascendant avec les achats par l'Union soviétique, ont cessé de baisser depuis l'annonce par la Maison Blanche d'un contrat portant sur la livraison annuelle d'un million de tonnes de blé. Pourtant, les besoins de l'U.R.S.S. sont évalués à quelque 30 millions de tonnes cette année et les récoltes mondiales sont médiocres.

Le sorgho), 5,6 millions de tonnes pour le riz. Au total, 22 % de plus de céréales qu'en 1974. La consommation américaine servie, les États-Unis pourront au moins exporter d'ici les prochaines semaines : 38 millions de tonnes de maïs, 35 millions de tonnes de blé, 16 millions de tonnes de soja, 10 millions de tonnes

De nouvelles difficultés en vue pour l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — A combien se montera la récolte de céréales ? Depuis le 8 novembre la question n'est plus de rigueur : sans en connaître le montant exact, les Soviétiques savent que la récolte est mauvaise. C'est ce jour-là, en effet, à la veille de la commémoration de la Révolution, qu'a été annoncé, en lisant le rapport d'activité du parti pour l'année écoulée, que « la nature a fait subir plus d'une fois aux travailleurs des champs une épreuve sévère, voire cruelle ».

Il a dû en coûter aux dirigeants du régime de faire un tel aveu, mais ils pouvaient difficilement continuer à se taire. La fin de l'année, après tout, est proche, et il n'est nul besoin d'être un grand expert agricole pour savoir qu'une telle époque la blé a plus de chances de pousser sur pied que de mourir au sol. Voici deux ans, en 1973 (année record si l'on en juge), M. Brejnev n'avait-il pas tenu à annoncer le succès de la récolte, et ceci non pas le 6 novembre, mais dès la 26 octobre ? Il avait pu faire état de 222 millions de tonnes de céréales alors que les experts les plus sérieux parlaient pour cette année d'une récolte qui se situerait entre 160 et 175 millions de tonnes. Le plan avait fixé la barre à 215 millions de tonnes.

Les dirigeants soviétiques en ont eu conscience dès cet été puisqu'ils ont commencé en juillet dernier à effectuer d'aussi importants que discrets achats de céréales, en particulier sur le marché américain. Pas assez discrets cependant pour ne pas attirer aux États-Unis l'attention des consommateurs et du syndicat, qui ont tenté leurs efforts pour mettre un train à ces achats. L'Américain moyen se souvient encore des effets inflationnistes qu'ont eu les ventes de céréales faites à l'Union soviétique — 12 millions de tonnes — pour compenser la première, mauvaise récolte du quinquennet ; c'était en 1972.

L'écœs au marché américain étant momentanément fermé, l'U.R.S.S. n'avait guère d'autre possibilité que d'accepter les conditions posées par Washington : signer un accord à moyen terme portant sur l'achat régulier d'importantes quantités de céréales. Ce qui fut fait en octobre dernier, bien que la presse soviétique n'en ait toujours pas soufflé mot. Cet accord prévoit des ventes annuelles minimales de 6 millions de tonnes pendant cinq ans. Qua Moscou ait accepté de s'engager à si long terme en dit long sur les dangers que l'on aurait ici quant à la solution définitive et rapide du problème céréalière.

JACQUES AMALRIC.
(Lire la suite page 26, 3^e col.)

Le déficit, on le voit, sera considérable.

Bonnes et fausses solutions pour l'Europe verte

par JEAN DELEAU (*)

Le monde change. Vérité trop évidente pour ne pas être acceptée de ceux qui s'en réjouissent comme de ceux qui le regrettent. Changement du comportement des individus, des rapports entre pays, mais aussi, pour les nations industrialisées, changement dans la hiérarchie des valeurs économiques. Il n'y a pas si longtemps, l'agriculture apparaissait comme un mal nécessaire aux yeux de ceux qui considéraient que les économies modernes sont régies par un dogme intangible et sacré : l'industrialisme est le facteur essentiel du développement, et il importe, à ce titre, de la privilégier. Or, voici que s'opère — à la faveur du bouleversement des rapports de forces provoqué par la crise du pétrole — une transformation radicale de l'économie agricole, sous le double effet de l'augmentation de la demande soluble et des limites de la révolution

« verte » dans les pays qui ne bénéficient pas d'un climat tempéré. L'U.R.S.S. avec les États-Unis, la Chine avec le Canada, viennent de signer des contrats plurianuels de livraison de céréales pour des quantités jamais atteintes à ce jour. « Blé contre pétrole » ont titré les journaux, au lendemain du premier de ces accords. Tout un chacun en a déduit que les pays qui — à l'image des États-Unis — disposent de ressources alimentaires importantes ont décidé de s'en servir. Énormes comme mensuelle d'échange face aux détenteurs de matières premières industrielles. Ainsi, par la force naturelle des choses, un ordre économique nouveau est en train de s'instaurer dans le monde.

peennes, une telle politique serait inacceptable, voire inacceptable. En effet : — des objectifs de production sont difficiles sinon impossibles à définir ; — la politique agricole n'est pas « programmable » (notamment en raison des aléas climatiques) comme peut l'être une production industrielle que l'on met en cartes perforées ; — qui dit objectifs à Neuf dit nécessairement répartition du volume à produire et, quels que soient les critères qui seront retenus, la question sera vive entre pays producteurs d'abord, entre producteurs ensuite. L'État-membre dont la production nationale sera inférieure à la consommation ne sera-t-il pas tenté de contester son quota ? Et comment établir cette répartition entre producteurs ? les « goullets d'étranglement », (organismes collectifs pour les céréales, suceries pour les betteraves) n'existent-ils pas dans tous les secteurs ; — vouloir tempérer par ce biais le dynamisme de la production agricole européenne — si tant est que l'on puisse y parvenir — serait tourner le dos au progrès technique ; — lorsque les objectifs auront été définis, il ne sera que trop facile de maintenir la production agricole à l'intérieur des limites fixées. Liberté de croissance sera laissée à tous les secteurs de l'économie, sauf à l'agriculture. Est-il besoin de rappeler que si le revenu des agriculteurs dépend des prix perçus, il est aussi fonction du volume produit : la mauvaise récolte de 1975 le montre à l'évidence ; — vouloir limiter la production alors que la demande des pays en voie de développement en produits agricoles des régions tempérées ne cesse d'augmenter, c'est oublier les engagements que la C.E.E. se doit de tenir à l'égard des pays où la main-d'œuvre reste une préoccupation permanente.

30 % moins cher dans la C.E.E.

En France, les exportations de produits agricoles et alimentaires représentent aujourd'hui 20 % de la valeur des exportations « tous produits ». Les résultats du commerce extérieur pour septembre et octobre font état d'un déficit, après sept mois d'excédents. Et les commentateurs avisés n'ont pas manqué de relever sur recul des ventes de produits agricoles. Qu'il est loin le temps où ces mêmes exportations de produits agricoles « assaient occasionnellement l'objet d'un commentaire... déabusé. L'agriculture serait-elle vraiment devenue pour la France une source de devises, et non plus de difficultés ? Dans la C.E.E., la crise des matières premières et de l'énergie a sévèrement affecté les économies des pays membres qui, depuis bientôt trois ans, s'efforcent par tous les moyens de juguler l'infla-

tion qu'elle a fortement aggravée. L'opinion publique a-t-elle perçu le rôle que la politique agricole commune a joué et continue de jouer dans ce contexte ? Voici ce qu'affirment les services de l'information de Bruxelles (1) : « Depuis 1972, le blé a coûté en moyenne 30 % moins cher dans la C.E.E. que sur le marché mondial (...). Au cours de la période 1972-1974, les cours mondiaux de l'huile d'olive ont été jusqu'à 70 % supérieurs à ceux de la Communauté et, en 1974, les cours du sucre y ont été cinq fois supérieurs. » Quel aurait été le prix de l'augmentation des prix alimentaires et le déficit des balances commerciales des Neuf si la politique agricole commune n'avait contribué à améliorer leur approvisionnement et à développer leurs exportations ?

« En France, les exportations de produits agricoles et alimentaires repré-

sentent aujourd'hui 20 % de la valeur des exportations « tous produits ». Les résultats du commerce extérieur pour septembre et octobre font état d'un déficit, après sept mois d'excédents. Et les commentateurs avisés n'ont pas manqué de relever sur recul des ventes de produits agricoles. Qu'il est loin le temps où ces mêmes exportations de produits agricoles « assaient occasionnellement l'objet d'un commentaire... déabusé. L'agriculture serait-elle vraiment devenue pour la France une source de devises, et non plus de difficultés ? Dans la C.E.E., la crise des matières premières et de l'énergie a sévèrement affecté les économies des pays membres qui, depuis bientôt trois ans, s'efforcent par tous les moyens de juguler l'infla-

(Lire la suite page 26, 4^e col.)

Le leurre des objectifs de production

Mise en demeure par certains Etats membres de réduire néanmoins les dépenses du F.E.O.A. (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), la Commission de Bruxelles cherche des

solutions pour y parvenir. Certains lui conseillent une limitation de l'expansion agricole par la fixation d'objectifs de production ; lorsqu'un tel objectif dépassé toute garantie disparaît pour les excédents. Pour les organisations agricoles euro-

(*) La politique agricole commune au service des agriculteurs et des consommateurs dans une période d'instabilité économique : Nouvelles de la politique agricole commune, n° 3, de juin 1975, publiées par la division « Information agricole ».

COLLOQUE INTERNATIONAL

L'INNOVATION DANS L'ENTREPRISE : hier une opportunité aujourd'hui un impératif

LES 3, 4 et 5 DÉCEMBRE 1975
À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON

• Sous le patronage de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises et avec le concours du Ministère des Affaires étrangères et de l'Office franco-québécois.
• Ce colloque réunira des chercheurs, industriels, cadres, hauts fonctionnaires français et étrangers pour qui l'innovation est un problème quotidien. Concernez-vous les solutions sont opérationnelles.

Renseignements : Colloque INNOVATION.
TEL. (75) 33-65-53.
R.S.C.L., 23, route de Bardilly - 69138 ECULLY.

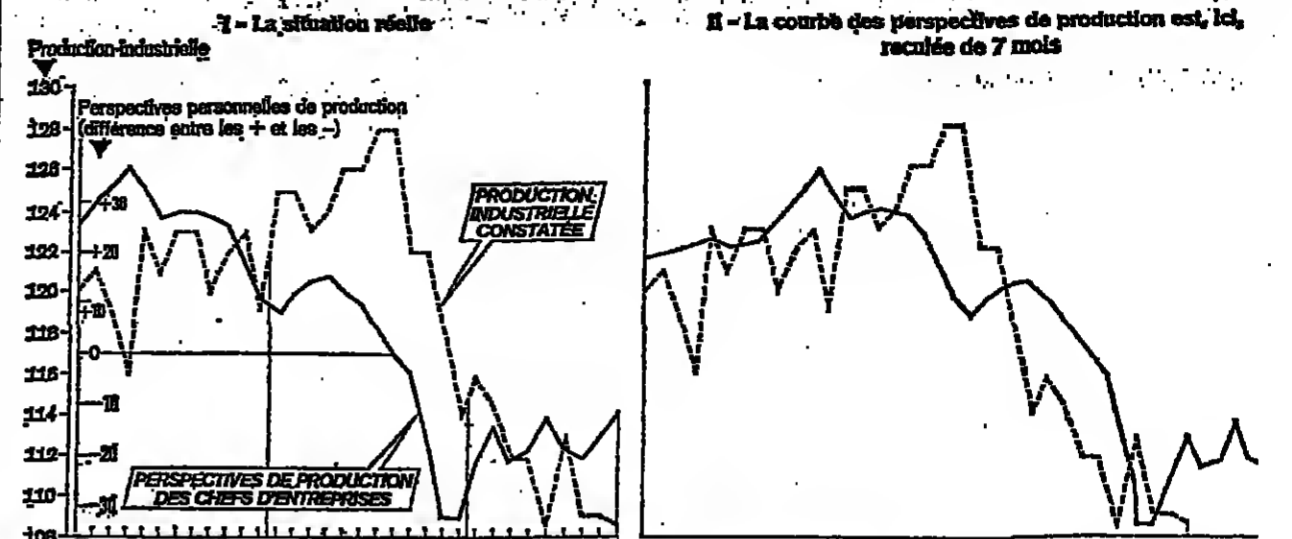
FAITS ET TENDANCES

LES INDICATEURS-CLÉS DE LA CONJONCTURE

Table with 3 columns: Indicator, Variation (1 mois), Variation (1 an). Rows include EMPLOI, PRODUCTION INDUSTRIELLE, COMMERCE EXTERIEUR, RESERVES de change, PRIX, MASSE MONETAIRE, and DEPOTS DANS LES CAISSES D'EPARGNE.

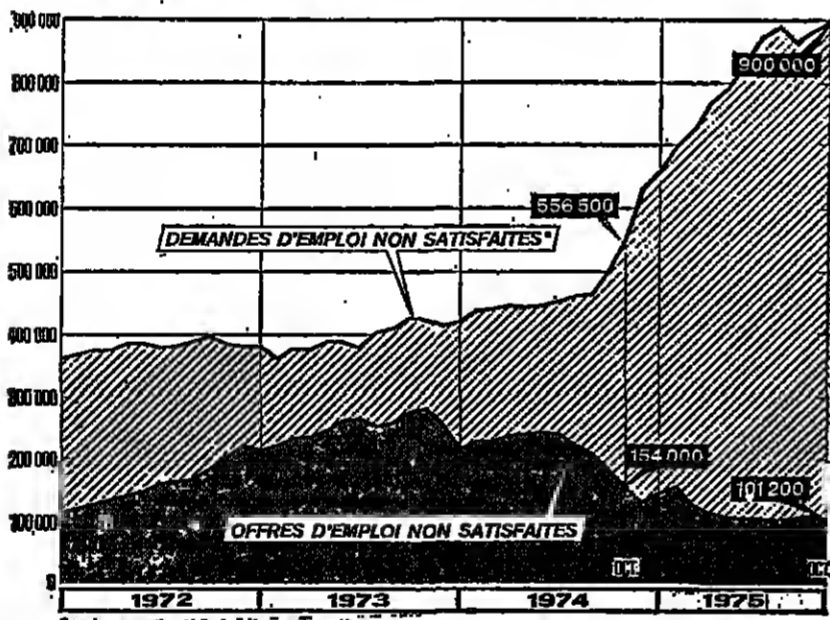
Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont indiqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières. Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. Mais ils sont représentatifs — l'expérience le prouve — de la tendance nationale.

L'avis des chefs d'entreprise laissera espérer une reprise pour la fin de l'année



COMMENT l'opinion pourrait-elle avoir quelque certitude sur l'avenir à court terme de l'économie française, saturée qu'elle est de déclarations contradictoires ? Dans le sillage de M. Chirac, les ministres multiplient les propos inspirés de la méthode Coué, sur « le bout du tunnel enfin en vue » ou « la reprise incontestablement amorcée ».

EMPLOI : nouvelle dégradation



Le cop de millions de chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi a été franchi au cours du mois d'octobre. En données observées,

1 million 156 000 demandes d'emploi restaient insatisfaites, au lieu de 945 000 fin septembre, soit une augmentation de 7,37 %, cette progression étant moins forte que celle qui était constatée le mois précédent et l'année dernière à pareille époque.

A la lecture de ces chiffres, M. Durajour a pu constater une « certaine stabilisation ». Mais il s'agit plutôt d'une stabilisation de la dégradation. En un an, la progression du chômage demeure très élevée (+ 61 %). En outre, l'évolution des

Advertisement for GRESSET featuring 'CARNETS', 'BLOCS', and 'LIASSES' with the slogan 'FACTURER...'. Includes contact information for Imprimerie GRESSET.

ERRATUM — Une erreur de typographie s'est glissée dans le tableau illustrant l'article de MM. Henry Merillon et Pierre Gregory, « L'art et l'impôt » (« le Monde de l'économie » du 11 novembre 1975). Les chiffres relatifs aux importations et aux exportations ont été intervertis. Il fallait lire, dans la balance cumulée :

Table with 2 columns: Category, Amount. Rows include FRANCE, Importations (82 292), Exportations (- 840 043), and a total of - 277 751.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Finances de l'Europe »

de DANIEL STRASSER

Le chancelier Schmidt et ses ministres déclament à chaque occasion le gaspillage auquel donnent lieu les dépenses de la Communauté. Les Neuf effectuent des coupes sombres dans le projet de budget européen présenté par la Commission pour l'année 1976.

La durée du chômage

Une erreur importante a modifié sensiblement la forme des courbes de durée du chômage que nous avons publiées dans « le Monde de l'économie » du 18 novembre. Les chiffres donnés pour septembre 1973 ne concernaient en effet que la population masculine des demandeurs d'emploi.

Advertisement for 'stege' with the slogan 'ASSUMER LE CHANGEMENT ?'. It lists 23 days to learn to surpass techniques, understand others, grasp corporate politics, and discover hidden potential. Includes contact info for Centre Parisien de Management.

Certains Etats craignent que le cours de cette évolution ne leur échappe. C me l'observe l'auteur des Finances de l'Europe, les Communautés européennes sont le théâtre d'une « lutte pour le pouvoir budgétaire ». Depuis 1970, le Parlement européen a acquis, au détriment du Conseil, qui est l'instance des Etats, le pouvoir de fixer en dernier ressort certaines dépenses communautaires (16 % des crédits), à condition que l'enveloppe globale ne dépasse pas certains accords.

Handwritten Arabic text: كتاب المنهج

L'ÉCONOMISTE (Avis financiers des sociétés)

se laisse... in de l'...

LA HENIN 75

Compte rendu de l'exercice 1974-1975 à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 décembre 1975

RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE LA HENIN

COMPAGNIE LA HENIN - 21, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE - 75008 PARIS - Tél. 260 35 15 - Secrétaire général, responsable de l'information : J.P. FLOCHEL

Dialogue impossible

Si pendant longtemps, les fonctions de propriétaire et d'exploitant ont été confondues, il n'en va plus de même aujourd'hui.

L'entreprise moderne a, le plus souvent, la forme d'une société par actions. Les propriétaires sont actionnaires et les dirigeants sont des salariés. Ces actionnaires, qui devraient avoir un comportement de propriétaires, ont tendance à prendre leurs actions, au mieux, pour des obligations indexées, au pire, pour des tickets de P.M.U. De ce fait, les dirigeants ont tendance eux, à former ce que Galbraith appelle une technocratie: ils assument l'ensemble des responsabilités dans les entreprises qui les emploient, informant, à posteriori, leurs propriétaires.

Le dialogue semble donc bien impossible.

A son modeste échelon, la Compagnie La Henin souhaite réagir et tenter avec ses actionnaires une expérience: leur donner les moyens de jouer un rôle plus actif dans le fonctionnement de la Compagnie. Aussi a-t-elle pris, cette année, une triple initiative:

- Pour la première fois, le rapport d'activité est publié dans un quotidien d'audience nationale dont le tirage dépasse le demi-million d'exemplaires.
- L'assemblée des actionnaires se tiendra le 9 décembre 1975, à Paris, afin de permettre à ceux cherchant une activité de s'y rendre: le rapport ayant été publié quinze jours avant cette assemblée, tous les actionnaires pourront intervenir en connaissance de cause.
- Elle publie dans son rapport les principaux éléments de l'enquête qu'elle a effectuée auprès de vingt mille de ses actionnaires. Ces initiatives ne doivent pas laisser indifférents les actionnaires, actuels ou potentiels. Peut-être pourrions-nous, un jour, être promouvus par la possibilité offerte aux actionnaires, en particulier à ceux n'habitant pas Paris, de participer plus directement aux assemblées générales et à la vie de la Compagnie.

Ainsi, également, le dialogue ne sera-t-il plus impossible.

LA HÉNIN : PARADOXE ET CONSOLIDATION

- **L'IMMOBILIER 1975 : plus de peur que de mal ?**
- **PRISE DE CONTROLE DU C.F.I. : un des premiers propriétaires d'immeubles parisiens**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE des actionnaires de la Compagnie La Henin

Le 9 décembre 1975 à 18 h. 30
16, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE
 dans les locaux de La Henin Cofefimo

Répondant à un vœu de la Commission des opérations de bourse, la Compagnie La Henin publie un projet de rapport quinze jours avant l'assemblée. Ce rapport ne deviendra définitif qu'après approbation par l'assemblée générale.

A l'issue de celle-ci, et dans le cadre d'une promotion commerciale de ses filiales, seront présentés et offerts aux personnes présentes les nouveaux produits du vignoble des Saligns du Midi conglomérés à la Foire de Paris 1975.

L'ANNEE 1975 a été, pour la Compagnie La Henin, à la fois une année de paradoxe et une année de consolidation.

Paradoxe que d'avoir réalisé une année somme toute satisfaisante? Certainement si l'on avait établi des prévisions pour l'année entière sur la base des résultats du premier trimestre. Non, pour la Compagnie La Henin, qui a su garder son sang-froid et maintenir sa confiance dans l'évolution d'un marché structurellement demandeur.

Mieux qu'un discours, les chiffres donnent la réponse:

Au niveau du financement immobilier: en septembre 1975, les acceptations de crédits aux acquéreurs de logements de la Banque de La Henin ont augmenté de 48 % par rapport aux chiffres de septembre 1974.

An niveau de la commercialisation des programmes: la Compagnie La Henin participe à plus de 200 programmes de constructions d'habitations dans la France entière. Si, au cours de l'année 1974, il fallait en moyenne 14 mois pour liquider le stock de logements, il en aurait fallu 26 au rythme d'écoulement du premier trimestre 1975: en revanche, 13 mois au rythme de la période des ventes de septembre à décembre 1975, et ceci avec un stock à fin octobre équivalent à celui de décembre 1974. Où est la crise?

Consolidation: la Compagnie La Henin a complété ses acquisitions immobilières en portant son contrôle de 16 à 42 % dans le Crédit Foncier et Immobilier, société qui possède environ 1 500 logements dans la région parisienne, principalement à Neuilly, Saint-Cloud et dans le seizième arrondissement.

Qu'est-ce que la Compagnie La Henin aujourd'hui?

C'est la société mère d'une fédération de sociétés d'exploitation que, dans la plupart des cas, elle contrôle intégralement. C'est un propriétaire exploitant et non un simple holding se contentant d'encaisser les coupons de ses filiales à la manière d'un rentier.

Le Groupe La Henin forme une fédération de sociétés qui disposent au niveau opérationnel d'un maximum de liberté.

La condition de l'efficacité du groupe réside dans la responsabilité, donc dans la liberté de décision des dirigeants de ces filiales opérationnelles.

Voilà pour la forme.

Pour le métier, le groupe La Henin est spécialisé dans tout ce qui concerne l'immobilier et le financement des particuliers.

70 % des actifs de la Compagnie sont constitués par des biens immobiliers, fonciers et agricoles qui offrent une « protection pierre » dans la période d'inflation actuelle.

Les 30 % restant sont investis dans des activités de crédits et de services qui assurent 60 % des revenus: en effet, il est bien connu que la terre se valorise dans le temps mais rapporte peu, contrairement aux activités de banque qui réclament peu de fonds propres mais offrent une rentabilité annuelle supérieure, même si elle est plus sensible à la conjoncture.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plaire en déplaisant...

par JEAN LAMEY

LA HENIN fait à ses actionnaires le compte rendu de son activité de l'année et choisit, pour ce faire, l'un des supports les plus diffusés de la presse quotidienne.

Quelle suffisance d'oser ainsi faire elle-même son éloge par elle-même, et de prétendre intéresser à grands frais (*) à sa modeste existence des lecteurs d'autant plus critiques qu'ils étaient indifférents!

Intolérable, cette nutreconcurrence des régisseurs d'une affaire prenant à témoin

la France entière de leur reddition de comptes à leurs propriétaires.

Et quelle affaire! dira-t-on.

— Des terrains, donc la spéculation foncière à l'état pur!

— Des immeubles, donc des loyers exorbitants pour de malheureux locataires!

— Des centres commerciaux, dont la routine du petit commerce!

— Des sociétés de promotion immobilière et leur cortège nauasabond!

— Des hôtels, donc des ennuis!

— Une station de haute montagne, donc une atteinte à l'environnement!

— Des banques, donc des intérêts usuraïres!

— Du sel et des vignes, enfin, donc des ennuis!

La Compagnie La Henin a donc besoin d'informer. C'est l'objet de ce rapport et de sa présentation.

Les résultats présentés ne proviennent pas de la dilapidation du patrimoine social, mais uniquement de son rendement. L'actif est intact et La Henin n'accepte pas de voir vivre ses actionnaires sur son capital, sans en avoir l'air.

Les profits, malgré les vicissitudes souvent artificielles (la crise a bon dos) de l'exercice 1974-75 concerné, sont en hausse. Ils pourraient être meilleurs? Peut-être. Pire? Peut-être aussi. En tout cas, les efforts de tous y ont contribué.

Mais la Bourse n'aime pas les valeurs traditionnelles. Elle est surtout tentée par la capitalisation à de très gros montants de valeurs reposant sur des éléments d'actif faibles ou inexistantes, mais dont elle peut extrapoler les rendements futurs en fonction de ce qu'elle croit devoir être l'évolution de tel ou tel marché ou de tel ou tel talent particulier.

Et c'est vrai qu'au-delà de salaires gagnés la satisfaction et la fierté chez tous les exploitants seraient plus grandes s'ils voyaient l'affaire qu'ils mettent en valeur appréciée par ceux pour lesquels ils travaillent et dont ils doutent qu'ils savent ce qu'ils ont. Tous ceux qui font La Henin tous les jours, les sept mille personnes réparties dans l'ensemble des secteurs, sont déçus et un peu humiliés de la méconnaissance qu'ont de leur propre affaire ceux pour lesquels ils travaillent: s'ils la connaissent mieux, ils n'accepteraient pas de vendre à bas prix.

Combien parmi ces actionnaires ont-ils visité leurs vignobles de Villeroy, de Jarras, du Bosquet, de la Gordonne ou de Saint-Hilaire? Savent-ils seulement où c'est?

Combien ont-ils goûté une seule de leurs quatorze millions de bouteilles produites?

Combien ont-ils arpenté leurs trente-cinq mille hectares de Giraud, d'Aigues-Mortes ou de Eyres et vu leurs tables salantes lors des récoltes?

Combien ont-ils visité leurs centres commerciaux de Lyon-La Part-Dieu, de Rosny-2, de Valky-2?

Combien peuvent-ils localiser leurs immeubles?

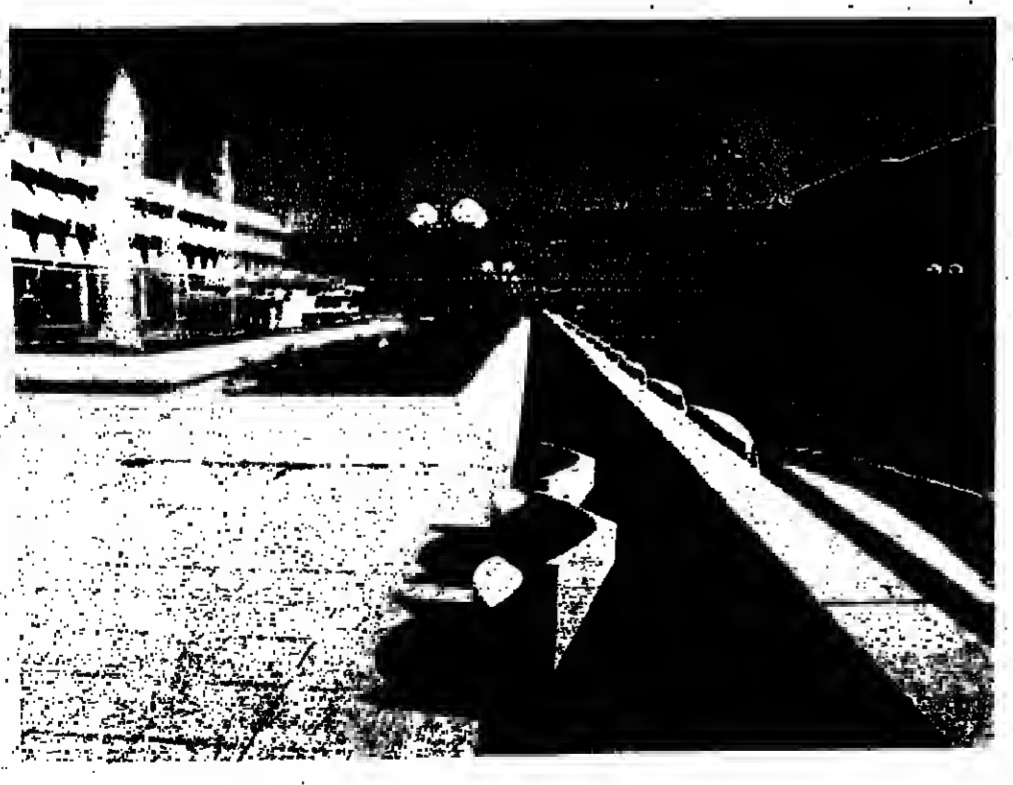
Combien se sentent-ils concernés quand leurs banques se veulent rentables, quand elles protestent parce que l'aveugle encadrement du crédit pénalise l'esprit d'entreprise et avantage ceux qui ne l'ont pas?

La Part-Dieu, à Lyon: une réalisation concertée

OUVERT ou public le 9 septembre 1975, le centre commercial régional de la Part-Dieu a été réalisé en étroite coopération entre secteurs public et privé. La Communauté urbaine de la région lyonnaise (COURLY), présidée par M. Louis Prud'homme, maître de Lyon, et la société d'équipement de la région lyonnaise (S.E.R.L.) ont, en effet, encouragé les efforts de

la société des centres commerciaux, concepteur-réalisateur du centre en liaison avec la Compagnie La Henin et le Crédit lyonnais.

Edifié sur 37 ha, en plein cœur du nouveau centre de décision de Lyon, la Part-Dieu réunit, sur 110 000 m² de surface de vente, deux cent dix commerces. C'est le plus grand centre commercial jamais réalisé en centre ville.



Elle est dans l'hôtellerie 2 étoiles, à la marque IBIS, dont mille chambres sont des maintenant opérationnelles. Le but était de proposer des chambres d'hôtel à un prix inférieur de 25 % à celui de la catégorie immédiatement supérieure.

Elle a enfin ses banques qui, par leurs crédits aux particuliers, les aident à mieux se loger et à mieux s'équiper et qui, de plus, permettent à ses propres opérations de se financer sans orienter sur les groupes extérieurs des intérêts dont on se doute qu'ils ne sont pas donnés.

Quant à stigmatiser tel ou tel aspect du métier de La Henin, à regretter sa dimension, sa dispersion, c'est méconnaître les nécessités de disposer d'un vaste ensemble permettant économiquement de s'adapter à toutes les circonstances du moment.

Son évolution lui a été dictée par l'expérience, et ce sont souvent quelques mauvaises affaires qui lui ont montré ce qu'il ne fallait pas faire et, donc, la voie à suivre.

C'est par ses crédits que La Henin a constaté que la promotion immobilière méritait d'être faite mais qu'elle présentait beaucoup de risques et ne pouvait être entreprise que par des sociétés dotées d'une réelle puissance financière et liées à des banques, qui peuvent leur permettre d'attendre dans les éventualités où c'est nécessaire.

quand les Saligns du Midi contestent le blocage arbitraire du prix du sel, inférieur de 35 % aux prix allemands?

Est-il utopique de souhaiter que le propriétaire juridique de l'affaire se comporte enfin comme le propriétaire tout court? Est-il inconvenant de vouloir lui rappeler qu'au fond c'est lui qui fait la bourse?

Parmi les actionnaires, un très gros: Suez, qui détient en direct 49 % du capital. Immense avantage supplémentaire que celui d'avoir des parents riches: Suez facilite au système bancaire de La Henin le financement, sans acrobaties, d'encours de crédits dépassant 20 milliards de francs, en assurant ainsi aux propriétaires et aux immeubles gérés les rendements consolidés qu'ils n'auraient pas autrement.

Quant à ce qu'on appelle la crise, La Henin ne veut pas la connaître. Les cycles économiques sont ce qu'ils sont et ont toujours existé. Les prévisions pseudo-scientifiques sur l'évolution des marchés ne se réalisent jamais aussi complètement qu'on peut le craindre ou l'espérer.

Les actifs réels ne cesseront jamais d'exister. Leur mise en valeur sera toujours nécessaire, d'autant plus qu'en matière de sol ils ne se déprécient jamais, contrairement à tous les actifs industriels.

C'est au sang-froid qu'il convient de se référer une fois de plus. Et si chaque actionnaire, si le public, mieux informés et plus conscients de la réalité de l'affaire, partagent l'enthousiasme de ses régisseurs, si les succès et les échecs sont également connus sans fausse modestie ou fausse honte, si les accidents de parcours, inévitables à tout esprit d'entreprise, sont expliqués et si les conséquences en sont tirées, si chacun est convaincu que l'intérêt général est bien souvent égal à la somme de beaucoup d'intérêts particuliers, alors La Henin pourra peut-être plaire à tous ceux qu'elle veut convaincre puisque, au fond, avec ses terres, ses immeubles, ses banques, son intérêt constant pour la mise en valeur rationnelle des énormes possibilités offertes par le pays, elle est bien tout ce qu'ils aiment.

(*) Coût de ce document: 0,65 F H.T. l'exemplaire.

LE TITRE < LA HENIN > A LA BOURSE DE PARIS De l'immobilier à moitié prix

PUBLIE pour la première fois en 1975, le tableau de bord de l'actionnaire suit, depuis 1969, l'évolution d'un placement effectué en titres < La Henin >.

Nous ne pensons pas que le rôle d'une société soit de mettre l'accent sur les plus-values éventuelles réalisées par un achat suivi d'une vente plus ou moins rapide.

Le cours actuel est loin de la réalité économique représentée par le groupe de La Henin.

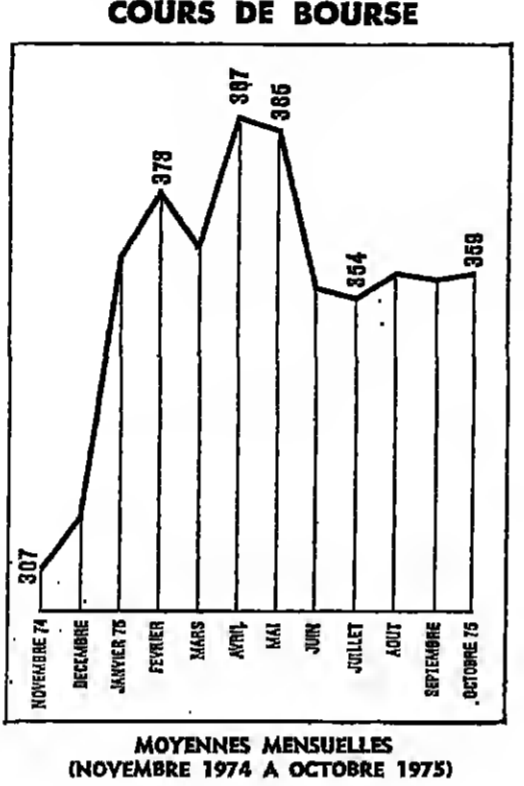
En avril 1975, lors des apports de titres C.F.L. l'action La Henin a dû être évaluée pour calculer la valeur d'échange.

Table with 2 columns: Année, Cours le plus haut, Cours le plus bas. Rows for 1973, 1974, 1975 (10 mois).

Table with 2 columns: 1969, 1975. Rows for Cours moyens de Bourse ajustés, Actif net comptable par action ajustée, Bénéfice consolidé par action ajustée, Valeur estimée.

A noter que de 1969 à 1975, le bénéfice net consolidé par action ajustée a enregistré une augmentation globale de 82%, ce qui représente près de 11% par an.

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE. CARTE D'IDENTITE DU TITRE, EVOLUTION D'UN PLACEMENT, BILAN DE L'OPERATION. Includes various financial metrics and a small table for the balance sheet.



RELATIONS HUMAINES. Une dimension à intégrer à tous les niveaux. Par FRANÇOIS LAGANDRE. Text discussing human relations in a company context.

Résolutions proposées à l'assemblée des actionnaires du 9 décembre 1975

SI propositions seront successivement proposées aux votes des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 1975.

PREMIERE RESOLUTION: approbation des comptes. L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration...

CINQUIEME RESOLUTION: remplacement d'un commissaire aux comptes. L'assemblée générale prend acte du désir exprimé par M. Albert Pavie...

Table with 5 columns: Exercices, Nombre d'actions, Mises distribuées, Dividendes, Avoir fiscal. Rows for 73 (4 mois), 1973/1974, 1974/1975.

TROISIEME RESOLUTION: approbation du rapport spécial. L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes...

SIXIEME RESOLUTION: dépôt du procès-verbal. L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal...

QUATRIEME RESOLUTION: quitus aux administrateurs. L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion pendant l'exercice 1974-1975.

Courrier des actionnaires 3.500 RÉPONSES A L'ENQUÊTE DE LA HENIN

DESIREUSE de mieux saisir l'opinion de son actionariat, la Compagnie La Henin a questionné 20 000 personnes...

- Quelles informations souhaitez-vous recevoir concernant la Compagnie La Henin? (Choix classés en premier): 1. Composition du patrimoine de la société (48%), 2. Prévisions de résultats (31%), 3. Principales opérations financières (10%)...

- Des félicitations mais aussi des critiques: Tous les actionnaires ayant répondu au questionnaire n'adressent pas que des compliments, loin de là.



Quelles conclusions tirer de cette enquête? D'abord, le nombre important de réponses montre, malgré tout, l'intérêt porté par des actionnaires à leur société.

BILANS COMPARÉS AUX 31 AOUT 1974 ET 1975 (EN MILLIERS DE FRANCS)

Table of financial statements comparing 1974 and 1975 across various categories like ACTIF (Capital, Immobilisations, Titres) and PASSIF (Capitaux Propres, Dettes), with a total of 1,794,455 for 1975 and 1,680,995 for 1974.

AU-DELA DU BILAN COMPTABLE...

Le graphique ci-contre reflète l'évolution financière de la Compagnie La Hénil pendant les trois derniers exercices.

Il montre l'harmonie qui existe entre la masse des capitaux permanents (capitaux propres et dettes à long terme) et les investissements (participations dans les filiales et promotion immobilière)...

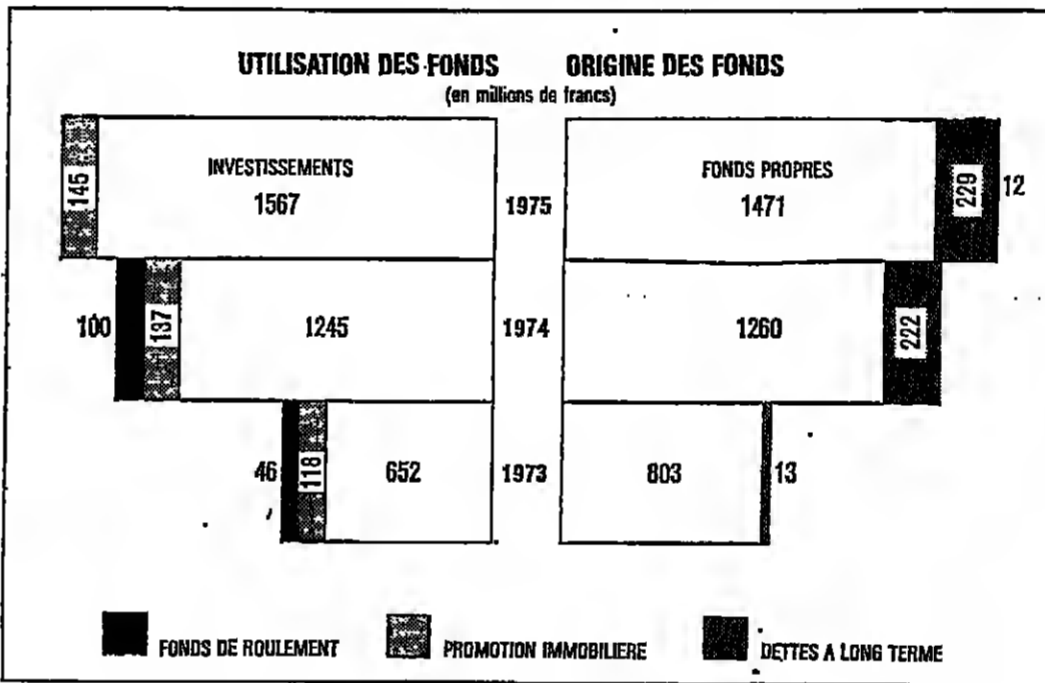
Les augmentations de fonds propres résultent de nombreuses opérations financières : fusions et OPE qui ont donné à la Compagnie La Hénil sa structure actuelle.

Variation du fonds de roulement

Le fonds de roulement, positif en 1973 et en 1974, est devenu négatif en 1975.

Cette situation a été engendrée par l'acquisition de titres de participation, dont une partie est actuellement financée temporairement par des avances en compte courant de filiales détenues à 100 %.

Pendant l'exercice 1975, la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice après paiement des dividendes 1974 s'est élevée à environ 19 millions de francs, alors que les acquisitions de titres de participation s'élevaient à environ 130 millions (C.F.L. 84 millions, C.I.C. 41 millions, divers 5 millions). D'où une diminution du fonds de roulement de 112 millions de francs.



Projet de répartition du résultat 1975

● Dividende total 1975 : 46,9 milliard contre 39,6 en 1974.

● Dividende par action 1975 : 15,75 F + impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) 7,815 F, soit 23,625 F.

TOTAL DISPONIBLE :

- Bénéfice net de l'exercice 51 093 000
Report à nouveau au 1-9-1974... 3 390 000
54 483 000

REPARTITION PROPOSEE :

- Dividende : 15,75 F par action, soit pour 2 976 981 actions 46 387 000
Plus-value à long terme après impôt 3 068
Report à nouveau 4 526
54 483

Résultats comparés aux 31 août 1974 et 1975

(en milliers de francs)

Le bénéfice d'exploitation passe de 39,6 pour 1974 à 46,9 millions de francs en 1975.

Cette amélioration est due à deux principaux facteurs :

- Les coupons en provenance de filiales déjà existantes au 1^{er} septembre 1974 ont procuré des revenus bruts supplémentaires pour environ 10 millions de francs ;

- La venue dans le portefeuille de nouveaux titres de participation a permis d'augmenter le montant des coupons encaissés d'environ 10 millions de francs.

Par contre, l'ensemble des charges d'exploitation a augmenté d'environ 10 millions de francs, augmentation principalement due aux intérêts de l'emprunt obligataire, qui n'affectait les résultats 1974 que pour une demi-annuité.

Revenus des centres commerciaux

De même que pour les dividendes reçus des autres filiales, les revenus des centres commerciaux encaissés par la Compagnie La Hénil en 1975 sont ceux relatifs à l'exercice 1974. Ils assurent déjà plus de 18 % des revenus autres que ceux des titres de participation.

Promotion immobilière

L'activité promotion immobilière est restée stable dans son ensemble. L'amélioration des résultats de promotion des centres commerciaux a compensé la diminution de la promotion en matière d'habitat.

Autres revenus ou charges

En 1975, du fait de la faible importance du résultat fiscal imposable au taux de 50 %, des provisions pour impôt sur les sociétés relatives à des plus-values à court terme réalisées pendant les exercices antérieurs ont été jugées sans objet et, en conséquence, annulées.

D'autre part, le compte de résultats pour l'exercice 1975 fait ressortir une plus-value à long terme, nette après impôt, de 3 millions de francs. Cette plus-value concerne la cession d'un terrain à une S.C.L. détenue intégralement par la Compagnie La Hénil en vue de la construction de son futur siège social.

Table of income statements for 1975 and 1974, showing REVENUS NETS, CHARGES D'EXPLOITATION, and BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE.

Calcul de l'impôt 1975

Déterminé à partir du bénéfice net des opérations (cf. tableau de résultats ci-contre), le calcul de l'impôt dû par la Compagnie La Hénil s'effectue de la façon suivante (en milliers de francs) (1) :

- BENEFICE AVANT IMPOT : 46 387 000
Revenus non imposables : - 92,5 % des dividendes (51 314) reçus de filiales bénéficiant du régime mère-filiale, soit : 47 464
- Reprise de provisions : 2 181
Plus-values à court terme dont l'imposition avait été différée : 2 460
Autres éléments : 16
BENEFICE IMPOSABLE : 1 272
Impôt sur les sociétés (taux de 50 %) : 636
Autres fiscaux : 16
IMPOT DU : 668

60 millions de francs d'impôt payés au niveau des filiales

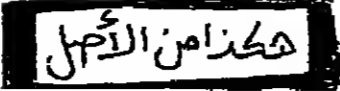
La différence importante entre le résultat social avant impôt (46,4 millions) et le résultat fiscal (11,3 millions) découle principalement du régime spécial d'imposition de dividendes provenant de filiales.

En effet, dans la mesure où une société soumise à l'impôt à la source est détenue plus de 10 %, ou une participation supérieure à 10 millions de francs dans une autre société également soumise à l'impôt...

Pour que la Compagnie La Hénil ait pu encaisser, en 1975, 51 millions de francs de dividendes, bénéficiant du régime mère-filiale, ces dernières ont gagné 110 millions en 1974 : la différence est représentée par 59 millions de francs d'impôt sur les sociétés dont environ 8 millions au titre de la contribution exceptionnelle.

La reprise d'une provision pour impôt, constituée les années précédentes et devenue sans objet en 1975, est compensée, dans le déterminé du résultat fiscal, par l'imposition d'une partie de plus-values à court terme réalisées également pendant les exercices précédents.

Handwritten text in Arabic: مكاتب الأبحاث



Les animaux malades de la peste

La Compagnie La Henin, comme toute institution, doit au hasard une part de ce qu'elle est devenue : des hommes se sont rencontrés, des occasions ont été saisies.

Un sale métier ? Et cependant le métier a acquis réputation. Promoteur immobilier, cela est difficile à définir et plus encore à justifier.

Une place importante dans la promotion immobilière de la Compagnie La Henin a été dès une place importante. Elle le confirmera au fil des années qui viennent.

La Henin à l'étranger

DANS le cadre de ses perspectives de développement pour les années 80, la Compagnie La Henin a décidé de commencer à s'intéresser à l'étranger.

Il lui est apparu, en effet, que pour une nouvelle extension de ses activités, les places internationales, en particulier européennes, offraient des perspectives intéressantes, tant au point de vue immobilier que commercial.

Pour ses premières initiatives, la Compagnie La Henin a choisi deux pays voisins de la France, l'Espagne et la Belgique.

En Espagne, La Henin a acquis, depuis près de dix-huit mois, un terrain situé dans la banlieue de Madrid, en vue d'y implanter un centre commercial, le plus important jamais réalisé dans ce pays.

En Belgique, La Henin a créé, en octobre 1975, une société de droit belge, La Henin NV, qui assurera sa présence dans le pays du Benelux.

SALINS DU MIDI : accepter la vérité économique

ENTREPRISE plus que centenaire, la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est a, depuis la signature du traité de Rome, procédé à une restructuration que l'on peut qualifier d'exemplaire.

Après avoir absorbé plusieurs dizaines de sociétés filiales, associées ou concurrentes, et avoir concentré modernisé et agrandi ses propres établissements, elle est aujourd'hui l'un des grands saliniers mondiaux, le plus important vicaire de France et le propriétaire d'un vaste domaine foncier, dont la mise en valeur a été confiée aux organismes immobiliers de La Henin.

Toutes les conditions ont donc été réunies pour que les Salins du Midi apportent à leurs actionnaires, qui sont encore fort nombreux, les satisfactions auxquelles leur donneront droit les sacrifices qu'ils se sont imposés en acceptant toujours le réajustement des plus-values dégagées par la cession d'actifs improductifs.

Malheureusement, les résultats d'exploitation de 1975 seront — il n'y a pas lieu de le taire — fort décevants. La raison en est simple : depuis 1962, les prix de nos sels n'ont, par la volonté de nos pouvoirs publics, augmenté que de 67 %, tandis que, pendant ces douze années, les prix



Une rencontre centenaire : le salin d'Aigues-Mortes (11 000 ha, 400 000 tonnes de sel par an) et le vignoble de Jarras-Listel (400 ha, 3 millions de bouteilles par an).

des produits industriels français étaient, dans l'ensemble, majorés de plus de 90 %. D'autre part, et toujours au cours de cette même période, les producteurs allemands ont procédé à des hausses de 115 % sur les sels en paquets, alors que les saliniers français n'ont augmenté les prix de leurs que

de 75 %, en dépit de la majoration massive du coût des emballages. C'est en vain que la profession réclame la liberté de fixer elle-même ses tarifs de vente ou, à défaut, l'autorisation de les remonter progressivement au niveau de ceux de ses principaux concurrents européens. L'inci-

dence ne serait négligeable sur les budgets familiaux ; quelques dizaines de centimes par an.

Ne pas vendre en dessous du prix de revient

En refusant d'accepter la vérité économique et en nous obligeant à vendre en dessous de leurs prix de revient certaines catégories de sel, l'administration nous empêche de poursuivre notre effort d'équipement en France et d'améliorer nos positions internationales.

Si elle maintient cette décision arbitraire contre laquelle la loi n'a prévu aucun recours, une branche professionnelle — dont le chiffre d'affaires est certes modeste, mais qui fournit un produit aussi essentiel à l'alimentation des hommes qu'à l'industrie et à l'agriculture — sera mise en péril.

Aujourd'hui, la propriété d'une entreprise comme la nôtre dépend moins de la compétence de ses dirigeants, du travail des membres de son personnel et de la valeur de ses techniques que du bon vouloir des services des prix. On peut se demander s'il est raisonnable de s'en remettre à leur seul point de vue quand la relance des investissements mérite la priorité et que le chômage risque de devenir économiquement et politiquement insupportable.

HERVÉ BAINVILLE Président-directeur général.

La Henin, chef de file d'investisseurs

RABELAIS dénombrait soixante et trois manières de se procurer de l'argent, et deux cent cinquante de le dépenser. Il ne semblait pas connaître une seule manière de le conserver.

L'investisseur est justement celui qui, après avoir économisé, cherche à conserver son épargne en acquérant des biens non périssables. L'objectif de l'investisseur « personne privée » se situe donc fondamentalement de celui du promoteur, qui construit pour vendre, et de celui du spéculateur, qui achète pour revendre en vue d'encasser une plus-value.

L'investisseur « personne privée » est, avant tout, animé par

l'esprit de « bon père de famille » ; il s'efforce d'économiser pour assurer sa vieillesse et transmettre son bien à ses enfants. Il n'est pas indifférent aux revenus que lui procure son épargne, mais avant tout il a le souci, bien légitime, de préserver celle-ci de la dépréciation monétaire.

À côté de l'investisseur « personne privée », notre économie a fait apparaître des investisseurs « institutionnels » : compagnies d'assurances, caisses de retraite, qui doivent par la nature même de leur activité, et afin de garantir leurs engagements, placer des sommes importantes dans des biens susceptibles de constituer une sécurité.

Une équipe

d'Aménagement et de Réalisations Immobilières et Commerciales (ARIIC), filiale de la Compagnie La Henin, initie et réalise les opérations. Actuellement, elle assure la construction, en association avec les investisseurs institutionnels, de la très importante opération du Centre de transit Inter-régional rail-route (CTRIL) qui, à la porte de Pantin, mettra à la disposition des utilisateurs quelque 200 000 mètres carrés d'entrepôts remarquablement embranchés sur les lignes S.N.C.F.

La société Selectimo, autre filiale de la Compagnie La Henin, assure la gestion du patrimoine. Quant aux sociétés d'investissement elles-mêmes,

DERNIER CRU 75 : SELECTINVEST

Selectinvest, Société civile de placements immobiliers, offre actuellement aux investisseurs privés la souscription de parts donnant une rentabilité nette de 8,25 % l'an, entièrement indexée. Selectinvest s'est constitué un patrimoine de 60 millions de francs, entièrement loués. C'est un placement qui leur leur apporte le revenu bénéfice de l'abattement forfaitaire de 25 %.

elles prennent, suivant les nécessités, la forme juridique la plus appropriée : Sicom, dont Bail Investissement ; trentecinq sociétés civiles ponctuelles. Enfin plusieurs sociétés civiles de placements immobiliers, tel Selectinvest, qui vient d'ouvrir son capital au public.

Les investissements ne sont, en principe, définitivement décidés que lorsque les utilisateurs présentent les qualités requises de sérieux, de compétence et de solvabilité, ont eux-mêmes signé l'engagement de location.

Citons, parmi les multiples opérations financées, des centres commerciaux, des centres gasins, des hypermarchés et des supermarchés exploités par les grands de la distribution, de multiples boutiques louées à des commerçants indépendants, des surfaces de bureaux, des entrepôts, des usines, des cliniques médicales, l'ensemble du Rhin à Nice, y compris le Casino, les parkings de la gare de Lyon et de la tour Maine-Montparnasse, le village équestre de Pompadour et un hôtel à Neuilly exploité par le Club Méditerranée, des hôtels loués aux chaînes Ibis, Novotel, Frialat, Le Méridien, l'appartement du nouveau port pétrolier d'Antifer, etc.

En évitant aux sociétés locales d'affecter leurs ressources au financement de leurs investissements, la Henin Investissement leur permet d'avoir une politique industrielle ou commerciale plus dynamique. Elle

joue ainsi un rôle « moteur » dans divers secteurs de pointe de l'économie française.

Elle a pu, en même temps, assurer aux investisseurs des placements « pierre » dont les attrails se sont trouvés confirmés : patrimoine sélectionné et appelé à se valoriser, revenu certain, élevé et indexé. À titre indicatif, La Henin Investissement encassera, en 1975, des revenus locatifs de l'ordre de 170 millions de francs qu'elle reversera pour l'essentiel à ses associés.

Il va de soi que la Compagnie La Henin tire elle-même de ses propres investissements dans ce domaine et des services qu'elle rend la juste rétribution qui lui revient.

MAURICE GONTIER, vice-président-directeur général de la Compagnie La Henin.

Quatorze millions de bouteilles de vin des Sables

« VIN des sables ! L'image est belle, elle fait rêver ! Immédiatement s'impose la vision d'un vin de soleil et de fête gardoise... » Ainsi s'exprimait un artiste

L'alliance du savoir-faire et de la technologie moderne

Les Salins du Midi, premiers propriétaires récoltants de France, ont fait de ces vignobles du Listel (anciennement Isles de Stel) un modèle du genre : — en poursuivant un objectif qui est de développer la qualité des produits par l'utilisation exclusive de cépages nobles : Grenache, Cinsault, Petite Syrah et Cabernet Sauvignon pour le rouge ; Clairette, Sauvignon,

découvrant les charmes du vignoble des sables allié dans cette petite Camargue mystérieuse et étrange, paradis des flamands roses et des algrettes, terre de contraste, terroir inouï où tout est mirage et poésie.

Riesling et Chardonnay pour le blanc ; — par une alliance du savoir-faire traditionnel et des possibilités de la technologie moderne.

Le raisin, cueilli au moment voulu, doit être vinifié le plus naturellement possible. Ce qui caractérise l'élaboration et l'élevage de nos vins, c'est la substitution des procédés physiques

aux procédés chimiques. Cette pratique est utilisée depuis près de vingt ans par nos maîtres de chais-éleveurs, qui ont été des précurseurs en la matière. Ils font largement appel au froid, au chaud, à la force centrifuge et à la filtration stérilisante.

La totalité de notre production de 100 000 hectolitres est mise en bouteilles sur place : 14 millions de bouteilles par an ; 100 000 bouteilles par jour, en période de pointe, qui s'exportent dans soixante-huit pays, jusqu'en Afrique du Sud et au Japon.

Médaille d'or 1975

Soucieux du maintien des traditions, les Salins du Midi viennent de mettre sur le marché deux vins mousseux de qualité : le « brut de Listel », blanc de blancs, et le « grisant de Listel », gris de gris, prestigieux successeurs du « vin clair » dont l'écrivain Di Pietro écrivait en 1849 qu'il était « léger, très fin, ayant toute l'impétuosité du champagne ».

La prise de mousse du « grisant » et du « brut de Listel » est obtenue au cours de longs mois, à basse température. L'élevage en bouteilles se poursuit dans les grottes fraîches des Pierres-Blanches du mont Saint-Clair à Sète.

Ainsi sont réunies les conditions nécessaires à l'élaboration de ce vin de mousse de qualité qui a obtenu la médaille d'or au Concours général agricole de Paris en 1975.

PIERRE JULIAN, directeur des domaines viticoles des Salins du Midi.



La « cave » de Jarras-Listel.

LE MONDE DES AFFAIRES

LE PROCÈS DE NESTLÉ A BERNE

La poudre de lait tue-t-elle les enfants du tiers-monde ?

De notre correspondant

Berne. — La poudre de lait tue-t-elle des bébés ? Posée aussi abruptement, la question peut paraître provocatrice. Pourtant, cette accusation est à l'origine de la plainte en diffamation déposée par la société Nestlé...

Le porte-parole de la société Nestlé a annoncé la création d'un conseil international de l'industrie laitière infantile...

baby killer (« Le tueur de bébés ») créée à la vente et la promotion de lait en poudre pour nourrissons dans le tiers-monde...

Honteusement calomniée

Cette publication reproche notamment à une publicité envahissante faite en ces temps de crise...

fourmis divers exemples de la propagande imprimée et radiophonique faite par Nestlé dans plusieurs pays pour ce produit...

Iberon sale et eau polluée

Estimant « honteusement calomnie » par ce rapport, Nestlé réplique qu'il est sans doute ridicule de l'accuser de la mort de bébé...

d'administration avait eu pouvoir parler d'un « fait divers de portée très limitée »...

JEAN-CLAUDE BURRER.

Les horlogers gardent la tête froide devant la montée de la montre tout électronique

LES montres tout électroniques (1) ne sont plus ce gadget amusant et onéreux, jugé incapable de menacer vraiment le marché de l'horlogerie.

Depuis quelques mois, elles connaissent un essor fulgurant aux Etats-Unis. Au cours du troisième trimestre, les magasins américains ont multiplié leurs ventes par quatre...

Devant cette percée inattendue, tous les pronostics ont été révisés. Les prévisions de la société californienne de marketing Creative Strategies Inc. sont à cet égard assez significatives.

meurs : la technologie, qu'ils sont, avec les Japonais, à peu près les seuls au monde à posséder et à maîtriser...

Un choix épineux

Le choix du bon procédé d'affichage horaire est aussi très épineux. Deux technologies s'affrontent : les diodes électroluminescentes (LED) et les cristaux liquides (L.C.D.).

Les L.C.D. consomment, en revanche, peu de courant. La lumière du jour suffit à les impressionner en permanence.

Les Américains ont tout misé sur la montre LED. Mais c'est le consommateur qui fera la décision.

Enfin, pour investir, le marché européen comme le japonais, les électroniques américains devront trouver des canaux de distribution appropriés.

pas le moins ardu à résoudre. Pour séduire la clientèle, les fabricants américains ont dû consentir d'énormes rabais (50 % en un an).

(1) Ces montres appartiennent à la seconde génération des montres à quartz, c'est-à-dire des montres électroniques.

(2) Les montres à quartz de la première génération comportent un moteur pas à pas, un cadran et des aiguilles.

Chefs d'entreprises Nous espérons comme vous la reprise et nous voulons vous aider à y participer

Nous avons mis au point à votre intention deux formules conjoncturelles de financement

les Crédits "Relance"



Nous sommes à votre disposition pour étudier avec vous la solution la mieux adaptée à votre problème, aussi n'hésitez pas à consulter l'agence CCF la plus proche de votre Société.

Le Crédit Commercial de France. La banque qui essaie toujours de vous aider. Siège social : 103 boulevard des Champs-Élysées - 75008 Paris. Téléphone : 720.92.00

ANDRÉ DESSOT.

(1) Ces montres appartiennent à la seconde génération des montres à quartz, c'est-à-dire des montres électroniques.

(2) Les montres à quartz de la première génération comportent un moteur pas à pas, un cadran et des aiguilles.

F. PERROUX Pouvoir et économie Coll. "Etudes économiques" DUNOD 42 F

TROIS CENTS USINES DANS LE MONDE

Avec un chiffre d'affaires de 16,6 milliards de francs suisses en 1974, Nestlé n'est pas seulement la plus grande société helvétique, mais aussi l'un des plus importants groupes mondiaux de l'industrie alimentaire.

Les critiques contre Nestlé constituent un danger pour le tiers-monde, car elles ont tendance à faire croire que les produits Nestlé sont responsables de la malnutrition et de la mort de millions d'enfants.

Un article est paru sur l'aspect scientifique de la question dans le Monde des 12 octobre 1975. Le titre : La guerre du lait tue-t-elle les enfants du tiers-monde ?

Continental Edison des idées en Hi-Fi:

le "pupitre" tétraphonique

AT 9525 C'est le nouvel ampli-tuner tétraphonique CONTINENTAL EDISON: Le maillon essentiel d'une chaîne hi-fi de grande classe. Sur ce clavier, la multiplicité des réglages, les correcteurs d'écoute et des vu-mètres traduisent la gamme antistatique des ambiances sonores qui vous est offerte. Par exemple, la touche Matrix qui restitue toute la richesse des enregistrements quadri-canaux sur 4 canaux (système SQ). Ou bien, la touche "Extrême", qui agit comme un véritable room acoustique en élargissant l'espace sonore. Et tant d'autres possibilités encore, que vous ne vous lasserez pas d'explorer. Un des plus prestigieux modèles de la gamme HI-FI CONTINENTAL EDISON.



AT 9525: 3.990F
Prix indicatif novembre 1975

trente-huit modèles

> aux normes
DIN 45 500

Depuis l'apparition, en 1947, du premier "ampli" aux Etats-Unis, la technologie du son a pris un essor spectaculaire. Platines, préamplis, tuners, magnétophones à bandes et à cassettes ont remplacé phonos et T.S.F. Modulation de fréquence, stéréo, quadrosound, quadraphonie ont marqué, parallèlement, de nouvelles étapes dans l'évolution de la technique... et c'est ainsi qu'est née la haute fidélité, qui répond actuellement aux normes DIN 45 500. Dans l'univers de la hi-fi, CONTINENTAL EDISON s'est fait remarquer d'emblée, par sa maîtrise des plus récentes techniques comme la tétraphonie, et par une gamme originale et variée. Trente huit modèles, cette année, et beaucoup d'autres à l'étude. De quoi satisfaire les amateurs les plus fervents, tant par le choix que par les performances.

les prix

Le meilleur rapport prix/produit

En Hi-Fi, ne comparez pas les prix sans comparer sérieusement les appareils qui vous sont proposés: conception, performances, fiabilité, esthétique, sont des éléments qui entrent tous en ligne de compte. Examen attentif d'un appareil CONTINENTAL EDISON vous ouvrira, à coup sûr qu'à qualités égales, son prix est meilleur. La variété des modèles HI-FI CONTINENTAL EDISON vous permettra toujours de trouver celui qui correspond le mieux à votre budget. Il existe par exemple, une chaîne compact quadrosound comportant platine, ampli, tuner et cteur-enregistreur de cassette. Ses performances hi-fi sont indubitables. Son esthétique est raffinée. Et vous la trouverez vendue, avec ses enceintes, au prix de 3.150F, chez tous les HI-FI consultants Continental Edison.

personnalisé:

le conseil

Poussez la porte d'un "HI-FI consultant" CONTINENTAL EDISON, et parlez-lui de vous. Dites-lui tout: les appareils que vous cherchez et ceux que vous avez déjà, l'espace dont vous disposez pour votre installation, votre budget limité, vos préférences esthétiques... et laissez-le vous conseiller: il vous évitera peut-être quelques erreurs, il vous fera découvrir les dernières nouveautés de CONTINENTAL EDISON, et il vous indiquera, à coup sûr, les appareils qui répondent le mieux à vos problèmes.

30 "Hi-Fi consultants"

Sélectionnés parmi les nombreux points de vente où vous pouvez trouver la gamme CONTINENTAL EDISON, voici les adresses de 30 distributeurs de la région parisienne.

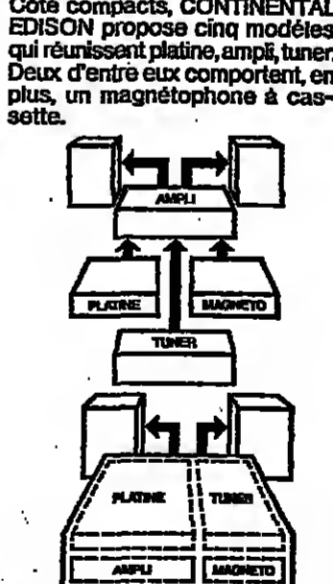
Leur accueil, leur compétence, leur service après-vente vous seront précieux. Un HI-fi consultant dans votre quartier, c'est, aussi, une bonne idée CONTINENTAL EDISON.

PARIS 2 ^e DISLI 9, place des Petits Pères Tél.: 260 96 50	77 MELUN AMBIANCE MUSICALE 4, rue St-Aspais	93 GAGNY FRESSY 22, avenue Jean Jaurès Tél.: 927 91 80
PARIS 4 ^e BHV 52 à 64, rue de Rivoli	77 NEMOURS CHABERT 104, rue de Paris	93 PANTIN TELE MATCH 38, av. Jean Jaurès Tél.: 845 19 35
PARIS 5 ^e Piano ANDERS 17-21, rue Monge	78 LE CHESNAY BHV Avenue de la Brétèche Tél.: 954 90 30	93 ROSNY BHV Centre Commercial avenue Général de Gaulle Tél.: 876 12 10
PARIS 9 ^e GALERIES LAFAYETTE 40, bd Haussmann Tél.: 282 94 56	78 HOUILLES FOURNIER 10, avenue Général de Gaulle	93 ST-DENIS TELE NORD 4, rue Jules Joffrin Tél.: 762 09 67
PARIS 9 ^e PRINTEMPS 64, bd Haussmann Tél.: 285 22 22	78 VERSAILLES NIORE 7, rue des Deux Portes Halles de Versailles Tél.: 951 35 66	94 KREMLIN-BICETRE RADIO BICETRE 100, av. de Fontainebleau Tél.: 672 28 79
PARIS 11 ^e SIGART 17, 19, rue Faldherbe Tél.: 700 64 89	91 BRUNOY CHOUARD 6, rue de Phillisbourg	94 ST-MAUR SEBILLE 129 bis, bd de Créteil
PARIS 13 ^e PECAUO 60, rue Albert Tél.: 683 80 39	92 CLICHY TELE LABO 77, rue de Paris Tél.: 270 76 58	94 THIAIS GALERIES LAFAYETTE Centre Commercial Belle-Epine
PARIS 13 ^e TELE MATCH 54, avenue d'Italie Tél.: 580 76 46	92 CLICHY TELE NORD 15, bd J. Jaurès Tél.: 737 46 57	95 ARGENTEUIL VAL CONFORT 10, esplanade M. Thorez Tél.: 982 97 25
PARIS 15 ^e RADIO C.B. 118, bd de Grenelle	92 COURBEVOIE CHABIN 51, avenue Marceau Tél.: 788 96 47	95 BEZONS BOULLAY Roger 1, rte de Montesson Tél.: 982 67 20
PARIS 20 ^e ELECTRO LINEL 69, rue Pelleport Tél.: 636 71 14	92 MALAKOFF GRANIER Rond-point H. Barbusse Tél.: 735 57 81	95 ENGHEN NOTELCO 4, rue du Départ Tél.: 988 78 32

chaîne ou compact

deux versions, un choix

Les chaînes en éléments séparés donnent à l'amateur la satisfaction de composer lui-même, maillon par maillon, un ensemble haute fidélité qu'il peut modifier et faire évoluer à son gré. Les compacts, par contre, en regroupant tous les éléments d'une chaîne, offrent une formule séduisante par leur conception très fonctionnelle: suppression des raccords, simplification des réglages, encombrement réduit, esthétique harmonisée. Ce sont deux "philosophies" différentes qui ont déterminé les grandes options de la gamme CONTINENTAL EDISON. Côté chaînes: les amplis, les tuners, les tables de lecture, les lecteurs-enregistreurs stéréo, les enceintes se combinent à volonté selon leurs performances et leur esthétique. Côté compacts, CONTINENTAL EDISON propose cinq modèles qui réunissent platine, ampli, tuner. Deux d'entre eux comportent, en plus, un magnétophone à cassette.



Quelle que soit votre façon de voir - ou plutôt d'entendre - la hi-fi, CONTINENTAL EDISON a des arguments pour vous donner raison.

la garantie

"deux sécurités valent mieux qu'une"

Garantie du fabricant, garantie du dépositaire, c'est la double caution que vous donnent CONTINENTAL EDISON et ses "Hi-Fi consultants". Pendant un an, toute intervention sera effectuée gratuitement, par des techniciens hautement qualifiés, et dans les délais les plus brefs. C'est rassurant, une double garantie... même si vous n'avez jamais l'occasion d'y faire appel!

l'esthétique

une volonté, un style

Un bel objet fonctionnel, c'est aussi une façon de concevoir une chaîne hi-fi: intégrée dans un cadre quotidien, elle doit contribuer à l'harmonie du décor, et CONTINENTAL EDISON ne l'oublie jamais. Design ou classique, chaque élément hi-fi est "pensé" dans ses proportions, sa matière, son habillage, afin d'atteindre cet équilibre esthétique qui n'appartient qu'à CONTINENTAL EDISON.

gratuit

le disque test

Un disque a été spécialement mis au point par CONTINENTAL EDISON pour vous permettre la face 1 de tester votre oreille et de se fier avec précision votre chaîne stéréo. Sur la face 2 d'apprécier les effets d'une belle plage musicale. "Hi-Fi consultants" vous en ont cédé un gratuitement. Us suffira de le leur demander.

des plus prestigieuses de la gamme HI-FI CONTINENTAL EDISON.



Continental Edison

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

CREDIT MANAGER
Une importante société internationale de leasing...

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVÉE
chef d'agence
L'Agence, située dans un quartier résidentiel...

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE ET CHIMIQUE
filiale d'un groupe international

CONTROLEUR DE GESTION
Le Directeur Financier, il aura la responsabilité...

CHEF COMPTABLE
et sera chargé de gérer la comptabilité générale et analytique...

IMPORTANT GROUPE DE TAILLE INTERNATIONALE
pour son siège Parisien
UN (E) JURISTE
30 ans minimum

OEHNINGER MANNHEIM FRANCE S.A.
Techniciens
Iveu R.T.S. L.U.T. ou équivalent

2 TECHNICO-COMMERCIAUX
1) Dégât PEELS DE RESINES SYNTHETIQUES
2) Dégât BAVIMENT, TRAVAUX PUBLICS...

ORGANISME (CONSEILS et FORMATIONS) PARIS (8e)
INGENIEURS
SECRÉTAIRES CONFIRMÉES
ATTACHÉS COMMERCIAUX

HARRIS ECONOMY LIMITED
International manufacturers of processing machinery...

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Service Études Commerciales
pour EXPLOITATION DES STATISTIQUES

SOFRAMI
PROTECTION INCENDIE
Filiale Française du groupe multinational ANSUL

1 PROJETEUR 2e ECHELON CHEF DE GROUPE
Expérience 5 ans en projets hydrauliques

P.A.E. MATÉRIEL PNEUMATIQUE
SON DIRIGEANT
Intéressement à l'entreprise

Compagnie d'Assurances Paris (9e) recherche
RÉDACTEUR (trice)
SINISTRES DÉGATS DES EAUX

INGENIEUR
Obligation ou confirmé
assurément pour études et direction de chantier

AFNOR
responsable de la PUBLICITE
D'assurer les contacts avec les annonceurs industriels

APERS
Atteché de personnel et de formation
FORMATION gratuite et rémunérée 9 mois

ALLIANZ
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU MARCHÉ COMMUN
vous propose la formation au poste de

SPECIALISTE
en électro-acoustique
Envoie candidature à :
1 rue Gaston-Bossley, Paris 15e

RECHERCHE FORMATEURS VACATAIRES
dans les disciplines suivantes :
- Connaissances techniques

UN COLLABORATEUR DIRECT
ayant le pratique du contrôle de gestion et Audit (part de revêtement)

UN INGENIEUR
des écoles (Centrale, Mines, Sup. Agr. ou autres)
années d'expériences

TECHNICO-COMMERCIAUX
Pour responsables d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée

ANALYSTE - PROGRAMME
Format. min. L.U.T. Quelques années d'expériences en COBOL

ATTACHE COMMERCIAL
pour diffusion prod. nouveaux
Exp. min. 5 ans. Ecr. Directeur, 28, r. Rodier, 9e

Libre de suite, jeune fille
réceptionniste-téléphoniste, dactylo, bonne présentation

IMPORTANT GROUPE DE RECHERCHE
grande banlieue Nord de Paris, recrute :
INGENIEUR
INGENIEUR
DIPLÔME

UN COLLABORATEUR
niveau cadre
Age 28 ans minimum

UNE DIRECTRICE
pour une crèche à ANNERIES
Logement gratuit par nécessité

UN ACHETEUR-INGENIEUR
Pour achat de matériel complet tel que : robinetterie, pompes, échangeurs

FISCALISTE
EXCELLENT RÉDACTEUR
Solide expérience fiscalité des sociétés et fiscalité immobilière

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
Entreprise générale d'assemblages industriels

COMPTABLE PAYE
NIVEAU 1er ECHELON
Ayant une expérience de plusieurs années dans un service payé et au courant des lois sociales

DACTYLO RUSSE FRANÇAIS
PROTECHNA - 770-26-35
Cabinet Expert Comptable Saint-Lazare, cherche

SECRETARE-COLLABORATRICE
m-temps, après-midi, 17h à 19h

SECRETARE
DE DIRECTION
BATTELLE est un organisme privé de recherches techniques et d'études

propositions diverses
ENTRAIDE CADRIS
AIDE EFFICACEMENT DEMANDEURS EMPLOIS

STE LE PROFIL
105, rue Jean-Jaures
75120 LES MUREAUX
recherche
COMPTABLE ANALYTIQUE

STÉ LOGBAX
recherche pour le Laboratoire de son Observatoire INSPECTION APRES-VENTE

COMPTABLE H. ou F.
Niveau 1er échelon
Réd. - Gares si poss.
Ecr. Autom. CH. POZZI, 8, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION
PROFESSEURS EXPERIMENTES
- DE MAITRISE
- DE VENTE
- D'ANGLAIS

CENTRE DE CALCULS PROGRAMM. - ANALYSTES
EXPERIMENTES
bonne formation générale et technique, diplômes adaptés

GROUPE DE SOCIÉTÉS
HOGUENOT-MARNE
recherche
UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

SECRETAIRES
Secrétaires de direction
Centrale d'achat Télévision, Hi-Fi, Electro-Ménager.

SECRETAIRES
Steno-dactylo
IMPORTANT SOCIÉTÉ IMMOBILIERE recherche pour son SERVICE JURIDIQUE et ADMINISTRATIF

SECRETAIRES
STENO-DACTYLO
EXPERIMENTEE
ayant de précieuses expériences de poste similaire

CEFLAC
recherche pour un(e) PERSAN
SECRETAIRES
STENO-DACTYLO

SECRETAIRES
STENO-DACTYLO
EXPERIMENTEE
ayant de précieuses expériences de poste similaire

RÉGIONS

Pour un pouvoir provincial

III. - LES CONDITIONS D'UNE RÉFORME

par ALAIN PEYREFITTE

Dans les deux articles précédents... M. Alain Peyrefitte, ministre des réformes administratives d'avril 1973 à février 1974...

Nation, département, district : trois niveaux de gestion, pour trois catégories bien distinctes d'administrations...

À des communes trop atomisées et trop dépassées par l'évolution, à des élus départementaux trop privés de force réelle...

Définir les attributions avec précision

Toute réforme territoriale doit commencer par un effort de clarté.

1) LE DISTRICT.

Les pouvoirs actuellement exercés en matière d'équipement et de gestion des équipements et des personnels par les communes seraient dévolus au district.

En secteur rural, ce groupement de communes pourrait correspondre aux cantons. En secteur urbain, le district devrait englober, outre la commune-noyau, les communes qui forment avec elle un ensemble cohérent.

Chaque un des membres du directoire départemental serait responsable de l'exécution des autoroutes, et du département de la compétence nationale.

Les routes et les ponts (à l'exclusion des autoroutes, qui demeurent de la compétence nationale); L'urbanisme et la construction;

Les transports (lignes de chemins de fer secondaires; modalités locales de coordination de la route et du rail);

L'action sanitaire et sociale (santé, hôpitaux, hospices, Sécurité sociale, handicapés, etc.); la protection civile et les services d'incendie;

L'assainissement, les adductions d'eau, la lutte contre la pollution et pour la sauvegarde des sites naturels;

L'animation culturelle, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et des sites bâtis.

Le préfet deviendrait commissaire de la République. Il représenterait le gouvernement auprès des institutions départementales, en disposant d'un droit de veto suspensif sur certaines décisions.

Naturellement, et ce point est essentiel, une pareille transfor-

Aux conseils généraux organisés par la loi décadée de 1871, on pourrait substituer une représentation plus moderne du département. Laissons à une discussion ultérieure le choix des modalités.

On peut imaginer, soit une chambre unique formée de deux collèges, soit deux chambres: d'une part, la représentation de la population (des élus au suffrage universel direct au prorata du nombre d'habitants); de l'autre, celle des maires (des membres de droit; les présidents de district - rural ou urbain - ainsi que les maires des principales communes).

Les responsabilités exécutives seraient exercées par un « directeur » élu, qui préparerait et exécuterait les délibérations. Il serait placé à la tête des administrations départementales. Là encore, ne préjugeons pas ce qu'un débat national devrait préciser. Disons seulement à titre indicatif que ce directeur pourrait être présidé, soit par le préfet - au moins dans une première étape - soit par un président élu au suffrage universel direct.

Les membres du directoire pourraient être soit élus par les membres de l'assemblée départementale (dans la première et la deuxième étapes), soit désignés par elle (dans la troisième). La représentation départementale détiendrait des priorités, notamment la définition et le contrôle des politiques nationales dans ces secteurs:

Les routes et les ponts (à l'exclusion des autoroutes, qui demeurent de la compétence nationale); L'urbanisme et la construction;

Les transports (lignes de chemins de fer secondaires; modalités locales de coordination de la route et du rail);

L'action sanitaire et sociale (santé, hôpitaux, hospices, Sécurité sociale, handicapés, etc.); la protection civile et les services d'incendie;

L'assainissement, les adductions d'eau, la lutte contre la pollution et pour la sauvegarde des sites naturels;

L'animation culturelle, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et des sites bâtis.

Le préfet deviendrait commissaire de la République. Il représenterait le gouvernement auprès des institutions départementales, en disposant d'un droit de veto suspensif sur certaines décisions.

Naturellement, et ce point est essentiel, une pareille transfor-

tion des institutions départementales s'accompagnerait d'un transfert massif au département de charges et de ressources déterminées jusqu'à par l'Etat. L'exécutive et les élus du département gèreraient un budget considérablement augmenté, mais ils auraient aussi la responsabilité de voter certains impôts dont l'Etat leur abandonnerait le bénéfice, quitte à ce qu'intervienne une péréquation nationale.

Enfin, la règle serait que le département gère et que l'Etat contrôle; l'Etat ne gèrerait plus que par exception. Alors que, pour le moment, l'Etat fait tout, et l'exception qui lui laisse faire quelque chose.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il s'agit là d'une sorte de révolution pacifique. Et d'abord une révolution de la fonction publique: le statut des fonctionnaires devrait affirmer leur vocation à servir indifféremment dans les corps de l'Etat ou dans les cadres d'emploi des administrations départementales.

La loi de 1972, à peine mise en place, est loin d'avoir encore porté tous ses fruits; qu'on l'appelle donc, moyennant les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

La région continuerait à être le cadre où s'élaboreraient la planification régionale, les commissions nécessaires et les entreprises communes. Un conseil périodique des exécutifs départementaux se réunirait, tantôt à l'initiative des présidents, tantôt des membres de directoire responsables d'un même secteur, tantôt en réunions plénières. Il pourrait être présidé à tour de rôle tous les six mois, comme le conseil des ministres à Bruxelles) ou tous les ans par les représentants des différents départements; il est indispensable qu'il se réunisse au moins une fois par an.

Sans doute faudrait-il scinder l'actuel département en deux départements, comme on l'a déjà fait pour la Corse; par exemple, pour le Nord et le Pas-de-Calais, atteints de gigantisme. D'autant que certains départements à forte densité pourraient avoir un statut particulier de « départements-districts ».

Une réforme aussi ambitieuse suppose plusieurs préalables:

1) DES EXPERIENCES PILOTES.

Les réformes les plus séduisantes sur le papier se heurtent dans la réalité à des obstacles inattendus. Il faut les tester sur le terrain, en vraie grandeur. Trois ou quatre départements pilotes, qui manifesteraient par la voix de leurs élus ou par référendum qu'ils se porteraient volontaires, pourraient servir de banc d'essai. C'est à l'expérience que l'on verra comment résoudre les difficultés qui ne manqueront pas de se poser.

2) UN PLAN GENERAL.

Trop de décisions partielles sont prises sans que leur portée réelle apparaisse au public. Elles donnent une impression de décousu. Elles ne s'inscrivent pas dans une vue d'ensemble. Elles ou réussissent ou échouent sans que l'on sache pourquoi elles ne passent pas complètement inaperçues. Interrogés des maires: neuf sur dix ignorent que depuis un certain décret de 1970, ils ne sont plus soumis à la tutelle du sous-préfet, et que les délibérations du conseil municipal ne requièrent plus l'approbation. Ils sont émanés et ils ne le savent pas. Ils continuent à se comporter envers les fonctionnaires comme des enfants craintifs devant des parents terribles. La révolution chinoise s'est heurtée, entre 1949 et 1951, à la même

difficulté. Elle avait proclamé le paysan propriétaire des terres, et il ne le croyait pas: il allait porter en caboches le fermage aux propriétaires fonciers. Il fallait exécuter ceux-ci sur les places des villages, après des procès compliqués, pour que tout le monde comprît.

Les Français ne comprendront pas que leur pays est décentralisé si l'on se contente de faire parler, de temps à autre, à l'occasion de quelques débats. C'est l'intérêt d'un référendum de saisir l'opinion dans ses profondeurs. De la décentralisation, c'est-à-dire de la participation des citoyens à leurs affaires, il faut faire en tout cas un grand dessin de la France.

3) UNE LONGUE PERIODE TRANSITOIRE.

Les mentalités et les structures n'évoluent que très lentement. Des gouvernements instables et presque toujours échoués dans leurs tentatives de réforme administrative de la France. Le pays a la chance de connaître enfin un régime stable, qui peut engager des réformes à long terme en ménageant toutes les transitions souhaitables. Pourquoi ne pas en profiter pour mettre le temps de son côté et préparer l'entrée de la France dans le vingt et unième siècle?

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

Après qu'aurait été prise la décision de généraliser les expériences-pilotes, une phase transitoire d'une dizaine d'années serait nécessaire pour amorcer les modifications nécessaires et les adaptations institutionnelles qui seraient dès lors nécessaires.

à dénoncer ou même à exposer: un accaparement des fonctions par un petit nombre d'hommes; un surmenage préjudiciable à la qualité des décisions, prises en coup de vent ou dans le fatras; un retard fâcheux dans le traitement de certains dossiers, qui provoque une surenchère d'interventions et de nouveaux retards pour d'autres dossiers; un engorgement des circuits de décisions, qui ne sont déguagés que par dérogation à des fonctionnaires, c'est-à-dire par substitution d'anonymes irresponsables à des prête-noms faussement responsables; une mise à l'écart de hommes volontés et de capacités qui mériteraient d'être entraînées aux responsabilités publiques. Et, surtout, une confusion de niveaux et des responsabilités, une incoercible tentation de faire remonter à un niveau supérieur le règlement d'affaires qui auraient pu être réglées à un niveau inférieur.

Examines le cas des Pays-Bas, de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, des pays anglo-saxons et scandinaves. Il n'y a pas de démocratisation réellement décentralisée où le cumul soit autorisé. Il n'y aura pas décentralisation en France tant que sévira ce fléau. Et si le cumul est autorisé, il est quasiment obligatoire, puisque ceux qui ne le pratiquent pas sont en situation d'infériorité par rapport à ceux qui s'y livrent. Là encore, la période transitoire ne sera pas de trop pour préparer les esprits. Il ne faut pas attendre de parlementaires, qui cumulent presque tous, qu'ils y renonceraient un jour ou l'autre. Sans qu'aucun d'eux ait un vent révolutionnaire, il vaut mieux ne pas s'attaquer de front aux privilèges, mais les retirer à l'insu de ceux qui ne les détiennent pas encore.

Que sont quelques années, lorsqu'il s'agit de réformer des structures et des habitudes qui datent de l'Empire, quand ce n'est pas de la monarchie de droit divin? Tant il est vrai que la Révolution a consisté à remplacer un roi qui se prenait pour l'Etat par un Etat qui se prend pour le roi.

Le président Pompidou n'avait chargé d'étudier et de proposer des réformes territoriales en vue d'accentuer et d'améliorer la déconcentration et la décentralisation (cette mission devait n'être confirmée à titre personnel lorsque

le fut nommé ministre des cultures et de l'environnement. Des réflexions ont donc été suivies pendant plus d'un an sous ma direction au sein d'un groupe de travail.

Trois enquêtes furent entreprises sur le Chacune d'entre elles se déroula simultanément dans trois départements-témoins (l'Hérault, la Somme). La première, confiée à la CEGOS et à par M. Octave Geinler, a le fonctionnement administratif en termes d'organisationnelle. La seconde, confiée à COPREMA et menée par M. de Vuipian et Sully dact les publics concern l'action administrative. La troisième, confiée au Centre de sociologie des organisations C.N.R.S. et dirigée par M. chel Crozier et Jean Thoenig, évaluait les r entre les divers secteurs jeu local et national. T conclusions qui me para déjà résulter de ces trava assai à Georges Pompidu fin de février 1974 les p qu'on vient de lire.

Remodeler les structures territoriales de la France; tal sider l'autorité et la res lité; placer toute admini sous un contrôle démocr supprimer la captation c voir à a r des technos anonymes; faire participi près les citoyens à la con leurs affaires - surtout et les concertent davança sûrement une grande e pour un grand septennat, grâce au Ion peut soui celui qui a commencé dep huit mois.

REN.

M. Olivier Guich déclaré, samedi 22 nove Fos-sur-Mer, devant les d'études et de recherche Hennes de Provence; e cotier, en matière de té sation, trois périodes graves, la région dans la politique sence, l'opposer au départ et l'opposer à l'administr

Le système archaïque des subdivisions, qui provoque inhibition et blocages, serait remplacé par des transferts complets de compétences et de ressources.

4) L'INTERDICTION DU CUMUL DES MANDATS.

Un élu devrait détenir seulement un mandat, surtout s'il s'agit d'un mandat exécutif; deux, en tout cas, pour commencer. Il est indispensable qu'un président de district ne soit en même temps, maire d'une commune; que les membres de l'assemblée départementale, représentant la population, ne soient pas parties prenantes dans la gestion des districts ni dans la direction des communes, de manière à se baser à une optique départementale des problèmes (il est vraisemblable que les membres de droit auront tendance au saupoudrage). Enfin, il est indispensable que les responsables des élus du département, des districts ou des communes ne soient ni parlementaires ni ministres. Il n'est pas raisonnable qu'un même homme, comme on le voit aujourd'hui, soit maire, président de communauté urbaine, conseiller régional, conseiller régional et parlementaire, quand ce n'est pas président du conseil général ou régional, membre du Parlement européen, ministre.

Cette concentration des mandats provoque des maux qu'on s'est jusqu'à maintenant refusé

de dénoncer ou même à exposer: un accaparement des fonctions par un petit nombre d'hommes; un surmenage préjudiciable à la qualité des décisions, prises en coup de vent ou dans le fatras; un retard fâcheux dans le traitement de certains dossiers, qui provoque une surenchère d'interventions et de nouveaux retards pour d'autres dossiers; un engorgement des circuits de décisions, qui ne sont déguagés que par dérogation à des fonctionnaires, c'est-à-dire par substitution d'anonymes irresponsables à des prête-noms faussement responsables; une mise à l'écart de hommes volontés et de capacités qui mériteraient d'être entraînées aux responsabilités publiques. Et, surtout, une confusion de niveaux et des responsabilités, une incoercible tentation de faire remonter à un niveau supérieur le règlement d'affaires qui auraient pu être réglées à un niveau inférieur.

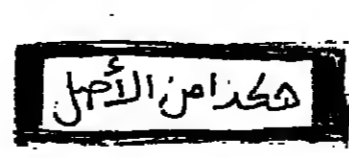
Pour la femme qui demande à une montre d'être plus qu'un bijou: la Lady-Datejust de Rolex.

Son boîtier est sculpté dans un unique bloc d'acier ou d'or 18 carats. D'où une étanchéité absolue et une incroyable résistance aux chocs. Elle donne l'heure à la seconde près. Et la date. Et, en plus, elle est belle. Très belle. Rolex pense qu'une jolie femme a le droit d'aimer les bijoux.



ROLEX GENEVE. Rolex Oyster Lady-Datejust. Documentation sur demande à SIF des Montres Rolex SA, avenue de la Grande-Pierre, 75011 PARIS.

Le balcon de villard VILLARD-DE-LANS. 38 La nouvelle station du Dauphiné: pour un style de vacances que vous devez connaître! Un véritable complexe sportif, situé en plein Vercors (cote 1200/2000). LE BALCON DE VILLARD à 4 km de Villard-de-Lans, est une merveilleuse station de sports d'hiver au pied des pistes. L'ensoleillement est remarquable. Pour les grands skieurs amateurs de descentes, 6 pistes de compétition, 16 pistes balisées (75 km). Pour les fanatiques du ski de fond, 3 pistes. 18 remontées mécaniques, dont une télécabine, l'une des plus rapides du monde (1.800 skieurs à l'heure). Pour votre détente et vos loisirs. LE BALCON DE VILLARD vous offre le choix entre 3 formules de séjour: 1. LA RESIDENCE SUPER-VILLARD, où tout est organisé pour profiter au maximum de votre séjour. 2. L'HOTEL LE BALCON (3 étoiles NN) pour un repos au calme et sans souci. 3. DES APPARTEMENTS à vendre ou à louer, du studio au 5 pièces où tout est prévu pour accueillir votre famille. LE BALCON DE VILLARD, une station 100% club: cinéma, discothèque, bars, restaurants, centre commercial, garderie pour les petits, et à votre arrivée... les cadeaux de "Nounours". Renseignements: MAISON BALCON DE VILLARD Service n°M 69 bd Maiesherb 75008 PARIS - Tél. 522.81.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

PROJET D'USINE D'ENGRAIS GUANOMEX PRÉQUALIFICATION POUR LES SOUMISSIONNAIRES

Guano y Fertilizantes de Mexico S.A. (Guanomex) projette de construire une usine d'engrais et installations complémentaires. Cette usine d'engrais, qui utilisera le procédé d'opération, sera installée dans la région de Coahuila de Zaragoza, Mexique. Les fournisseurs d'engrais Guanomex ont demandé l'assistance d'un consultant en ingénierie.

National Financier et Guanomex ont reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement en devises variées et ont l'intention d'utiliser le produit de ce prêt pour acheter les équipements et les contrats pour lesquels les études de pré-qualification ont été faites. Les études de pré-qualification seront effectuées en accord avec les directives pour acheter effectuées avec des prêts de la Banque Mondiale et des crédits IDA (Association Internationale pour le Développement).

Les fournisseurs intéressés à recevoir les invitations à faire offre sont invités à demander leur qualification en fournissant les renseignements suivants :

- a) Catégories de matériel suivant liste ci-dessous pour lesquelles ils souhaitent faire offre :
- b) Description de leur compétence et de leurs moyens de fabrication ;
- c) Constituaux qu'ils ont l'habitude de sous-traiter et possibilité de se procurer des pièces de rechange et un service après-vente au Mexique ;
- d) Dernier rapport annuel et bilan ;
- e) Expérience du matériel similaire pour les catégories choisies, y compris une liste de clients où un matériel similaire est en service ;
- f) Détails approximatifs de livraison.

Tous les renseignements et documents doivent être envoyés complets et reçus à l'adresse suivante dans le délai de 45 jours calendaires à partir de la date de la présente publication.

Guano y Fertilizantes
Av. Moreno 804, Col. Narvarte
Mexico 12, D.F. Mexico
A l'attention de :
Mr. Ernesto Rodil

Tous les correspondances doivent être envoyées à :
Guanomex se réserve le droit de vérifier toutes les affirmations et de ne pas accorder la qualification à l'us ou l'autre fournisseur sans avoir à en donner les motifs. Les factures seront prises en considération dans l'évaluation des offres par la suite ; prix, qualité, coûts d'exploitation et d'entretien, fret, dates de fabrication et de livraison, coûts de construction, conformité avec les spécifications, pièces de rechange, délais, paiement et expérience des fournisseurs.

Les catégories de machines et de matériels comprennent mais ne sont pas nécessairement limitées à :

- 1 - Moteurs, tambours, tours en acier au carbone et en acier inoxydable austénitique ;
- 2 - Echangeurs de chaleur, y compris enveloppe et faisceau tubulaire du type double ou acier au carbone et acier inoxydable austénitique ;
- 3 - Pompes, y compris pompes du type centrifuge et à roulement alternatif, en acier au carbone, en acier inoxydable austénitique et autres matériaux ;
- 4 - Soufflantes, ventilateurs et compresseurs ;
- 5 - Éjecteurs à vide, y compris condensateurs de passage intermédiaire et de passage final ;
- 6 - Filtres, laveurs et séparateurs de différents types ;
- 7 - Silencieux d'échappement ;
- 8 - Désurchauffeurs de vapeur haute pression ;
- 9 - Matériel de traitement de l'eau, y compris accessoires ;
- 10 - Tours de réfrigération ;
- 11 - Équipement spécial utilisé dans les tours à granulés et matériel de granulés ;
- 12 - Pièces d'acier, y compris profilés et pièces de forme de la structure support ;
- 13 - Conception et installation de la tour à granulés solides ;
- 14 - Turbines haute et basse pression, soupapes et raccords de différents types et matériaux, y compris acier inoxydable austénitique ;
- 15 - Tous les appareils de réglage, y compris soupapes de sécurité et de commande et autres accessoires ;
- 16 - Matériel électrique, y compris moteurs, transformateurs, appareils électriques et boîtes de commande des moteurs ;
- 17 - Matériel électrique en trais, tels que conducteurs, raccords, etc. ;
- 18 - Élévateurs ;
- 19 - Autre matériel divers et matériaux nécessaires pour une usine complète d'engrais.

Tous les soumissionnaires qui ont été qualifiés pour l'étude d'un projet Guanomex 1.000 tonnes métriques/jour à Salamanca, Guanajuato, Mexico (c'est-à-dire qui ont reçu une invitation à faire offre pour ce projet), n'ont pas besoin d'envoyer leurs qualifications à nouveau. Par contre, les soumissionnaires qui n'ont pas été qualifiés dans d'autres catégories, ou qui n'ont pas été acceptés à cause d'un manque de renseignements suffisants, sont invités à envoyer à nouveau leur demande de qualification.

SYNDICATS

LA FIN DU CONGRÈS DE CLICHY

La C.F.T.C. dénonce l'absence de politique familiale et s'inquiète de la dégradation des mœurs

M. Jacques Tessier, président de la C.F.T.C., en clôture du congrès de Clichy, le 23 novembre à Clémence, a protesté avec force contre la dégradation de la politique familiale et les « agressions morales » contre la famille. « La société libérale dont on parle, et la manière dont elle se révèle, est tellement avancée qu'elle s'est déjà dégradée », s'est-il écrié.

Le motif général, à côté des revendications sur l'emploi et le pouvoir d'achat, résumées la « paraitance scandaleuse de décalage total, sinon organisé par les pouvoirs publics », entre le niveau de vie des individus et des familles. Elle se prononce pour une campagne en faveur d'une évolution des prestations familiales parallèle au

salair moyen national, le « salaire unique » devant être porté à 50 % au moins du SMIC. La présence des jeunes militants s'est fréquemment manifestée sur toutes les questions d'actualité. Leurs positions ne tranchent pas sensiblement sur celles de leurs aînés. Cependant, nombre d'entre eux demandant que la Confédération soigne davantage son image de marque, s'excitèrent avec plus de vigueur. Il faut corriger des places aux jeunes et à tous les niveaux, a affirmé un délégué. Et un autre d'ajouter : « Les anciens ne savent pas passer la main ». La moyenne d'âge des membres du bureau confédéral dépasse, en effet, cinquante ans et l'élection de trois nouveaux n'a pas apporté un réel rajeunissement.

« Un congrès est une fête », avait dit M. Jean Bernard, secrétaire général, aux premières heures des assises de la C.F.T.C. « C'est aussi un moment exceptionnel de l'action syndicale ».

La « fête » s'est déroulée dans l'animation parfois un peu bruyante de ces militants dont des interventions ne se plaçaient pas toujours au niveau économique, social et technique du rapport de M. Bernard. Les principes traditionnels de la centrale clémencienne : famille, sport, pratique contractuelle, etc., ont ainsi, dans l'ensemble, été davantage réaffirmés que sérieusement approfondis.

Les revendications concernant le plein emploi, y compris celui des jeunes, les salaires, la sécurité sociale, les retraites, ne diffèrent pas très sensiblement de celles que soutiennent les autres organisations ouvrières. Il n'en va pas de même pour les solutions proposées, notamment parce que la C.F.T.C. accepte des départs pour leur réalisation et croit aux possibilités de coopération avec les pouvoirs publics et le patronat.

La défense de la famille a galvanisé le congrès. M. Bernard avait parlé de « l'exaspération provoquée par les discours sur la

politique familiale » et de « la liberté d'expression avec la licence ». Les délégués des Yvelines s'est écrié : « On ne peut pas annoncer prêt à et descendre dans la rue », tandis que M. Jacques Tessier s'est écrié : « Un violent réajustement contre la dégradation de la vie sociale ». L'indignation des jeunes par les spécimens de la violence la plus brutale dans les cinémas comme à la télévision.

« Sur le chemin de la décadence »

M. Tessier s'est défendu d'un anti-gouvernementalisme systématique en rappelant que, par exemple, il approuvait le sens de la réforme de l'entreprise avant de conclure : « Lorsqu'un changement se laisse tomber aussi bas, lorsqu'il accepte sans réagir un tel déclinement du vice, cela est sur le chemin de la décadence ». Le congrès s'est clôturé à l'unanimité.

Après le président de la C.F.T.C., avait rappelé : « Notre caractère le plus fondamental est de nous opposer à tout pouvoir absolu, à tout pouvoir d'État chrétien, à tout pouvoir de l'idéologie marxiste de lutte des classes ».

« Les tenants de cette idéologie », a-t-il dit, « affirment que le progrès social ne peut, en quelque domaine que ce soit, être obtenu que par la lutte et l'intensification des affrontements. Ils sont donc hostiles à toute justice, à tout progrès social, à tout progrès social, à tout progrès social ». Les militants ont applaudi à ces paroles.

La motion générale, votée à la quasi-unanimité, réclame notamment, « une politique contractuelle globale, qui peut s'étendre jusqu'au plan international, et qui permette la croissance et le plein emploi, la maîtrise des prix, une certaine sécurité sociale ». En matière de retraite, la C.F.T.C. demande que le niveau des retraites actuelles et sollicitées soit appliqué à l'âge de soixante ans, en plus tard, en 1978. Enfin, le congrès refuse la po-

litisation de la vie syndicale. Il est convaincu que le respect de méthodes d'action donnant la priorité à la négociation préalable, réservant la grève comme ultime recours des travailleurs, excluant toute violence, est une des grandes conditions du maintien de la démocratie dans ce pays ».

JOANINE ROY.

SALAIRES

Augmentation du pouvoir d'achat des cheminots de 70 à 130 francs par mois en 1975

Selon un avenant conclu le 21 novembre à la S.N.C.F. avec les organisations signataires de l'accord en cours, le pouvoir d'achat des cheminots aura augmenté de 70 à 130 francs par mois à la fin de l'année.

L'accord de salaires signé le 8 février 1975 par tous les syndicats de la S.N.C.F., à l'exception de la C.F.T.C. et de la C.F.D.T., avait prévu une clause de garantie du pouvoir d'achat sur la base de l'indice officiel des prix au 1^{er} octobre, l'augmentation étant, à ce titre, de 8,5 %, sous réserve d'un ajustement ultérieur pour toute l'année 1975. Un crédit supplémentaire déposé au titre de certaines évolutions de l'indice a permis de procéder à un rattrapage de la grille des salaires par attribution de points en deux étapes. Soit, au 1^{er} décembre, 2 points uniformes, et, au 31 décembre, 2 autres points uniformes, applicables à la prime de fin d'année. De plus, au 31 décembre, une attribution allant de 1 à 3 points sera versée selon les catégories (0 point pour la maîtrise, 2 pour les agents de conduite, etc.).

Une première attribution diversement modulée de 1 à 4 points avait déjà été pratiquée le 1^{er} juillet dernier. Au total, le point valet environ 16 francs par mois, les salaires des cheminots, selon les catégories, auront, le 31 décembre, bénéficié d'une augmentation du pouvoir d'achat allant, par mois, de 70 francs pour certains agents de conduite et 120 francs pour certains agents de maîtrise, 70 à 100 francs pour le personnel d'exécution, 70 à 110 francs pour les cadres.

D'autre part, la direction de la S.N.C.F. a annoncé qu'elle procé-

CONFLITS

GRÈVE À L'E.G.E. LE 27 NOVEMBRE

Les fédérations C.G.E. et E.G.E. de l'énergie ont décidé lundi matin leur mot de grève de vingt-quatre heures. Elles ont annoncé qu'elles déclencheraient une grève le 27 novembre.

Les fédérations C.G.E. et E.G.E. de l'énergie ont décidé lundi matin leur mot de grève de vingt-quatre heures. Elles ont annoncé qu'elles déclencheraient une grève le 27 novembre.

SÉCURITÉ SOCIALE

PAS DE DÉCISIONS DANS L'IMMÉDIAT souligne M. Durafour

A l'occasion de la discussion budgétaire du travail devant le conseil des ministres le 24 novembre, les débats ont porté sur la loi relative à l'amélioration de la protection sociale, dite « loi de 1975 ». Le ministre du Travail, M. Michel Durafour, a souligné que le gouvernement n'a pas de décision immédiate à l'égard de la loi de 1975. Il a déclaré que le gouvernement n'a pas de décision immédiate à l'égard de la loi de 1975.

Le ministre a toutefois souligné que le gouvernement n'a pas de décision immédiate à l'égard de la loi de 1975. Il a déclaré que le gouvernement n'a pas de décision immédiate à l'égard de la loi de 1975.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Fédération française de la couture

« Toute fois, en ce qui concerne les futurs licenciements contractés dans votre article, il convient de préciser que pour Chanot et Dior, votre information est erronée, pour Balmain il ne s'agit que d'un licenciement d'été à l'été, début du troisième trimestre 1975 et, pour Carpen, le licenciement n'a porté actuellement que sur sept personnes. Les autres couturiers ne sont pas touchés, pour assurer l'équilibre de leurs entreprises, vers des formes d'activités plus diversifiées, comme le plus en 1975, toutes les haute couture auront disparu ».

M. Jacques Mouchet, président délégué de cette fédération, nous écrit notamment : « Les maisons de haute couture de Paris s'employaient en 1965 moins de 20 000 personnes en 1965 mais seulement 4 000 en 1975 ». Pour ce qui concerne le problème de l'emploi, M. Jacques Mouchet souligne : « La profession a conscience d'avoir fait un pas de plus dans la décadence, mais elle n'a pas conscience de la gravité de la situation. Elle ne peut que continuer à se dégrader ».

« En matière de retraite, la C.F.T.C. demande que le niveau des retraites actuelles et sollicitées soit appliqué à l'âge de soixante ans, en plus tard, en 1978. Enfin, le congrès refuse la po-

(1) 100-102, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL

PRESIDENT D'HONNEUR : Mlle Madeleine Tikholski (employée).
PRESIDENT : M. Jacques Tessier (employé).
VICE-PRESIDENTS : MM. Charles Bahurel (E.G.F., région parisienne) et Pierre Balazard (éducation nationale, région parisienne), François Castelli (banques, Provence-Côte d'Azur).
SECRETAIRES GÉNÉRAUX : M. Jean Bernard (industriel).
SECRETAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS : MM. Jean Grout (employé, région parisienne), Jeanne Faga, Claude Perrault (fonctionnaires, région parisienne).
TESORIER : M. Jean Thuillier (employé, région parisienne).
TESORIER ADJOINT : M. Raymond Lecœur (employé, région parisienne).
MEMBRES DU BUREAU : Mme Roberts Le Dantes (finances, région parisienne), Mlle Jean-Marie Cadet (industrie, Nord-Pas-de-Calais), Michel Cerveau (banques, région parisienne), Jacques Gormeau (aviation civile, région parisienne), Ernest Marquant (P.E.T., Nord-Pas-de-Calais), André Reuch (E.G.F., Provence-Côte d'Azur), Jacques Veyrière (fonctionnaires, région parisienne).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
6 mois	4 1/2	3 1/2	3 1/2
1 an	4 3/4	3 3/4	3 3/4
2 ans	4 7/8	3 7/8	3 7/8
3 ans	5 1/8	4 1/8	4 1/8
4 ans	5 3/8	4 3/8	4 3/8
5 ans	5 1/2	4 1/2	4 1/2

De Bayonne à Strasbourg à pied en 2 heures

DU 2 AU 6 DÉCEMBRE
PORTE DE VERSAILLES
PARC DES EXPOSITIONS
PARIS

«Qualité de l'environnement»

Semaine nationale de l'implantation industrielle et tertiaire
GERP - 12, rue Chabanais 75002 Paris Tél. 742 79 00 et 742 58 71

EN DÉCEMBRE, UNE INITIATIVE POUR LES CADRES EN PRÉAVIS

Depuis deux ans, Pouvoirs Publics, Patronat et Syndicats s'inquiètent de la situation de plus en plus difficile des cadres licenciés. Ce projet élaboré en concertation tripartite, s'est concrétisé par six journées pour cadres demandeurs d'emploi, expérimentales et réussies. Son objectif est de faire acquérir un savoir-faire utile à une recherche d'emploi efficace et judicieuse. La conjoncture, de plus en plus dure, incite à étendre cette initiative à la disposition du plus grand nombre. En décembre, des expérimentations sont lancées dans la région parisienne, la Nord, l'Ouest et l'Est. Elles pourront être prises en charge sur la 1^{re} % du budget formation permanente. L'entreprise est susceptible de s'intéresser à ce moyen d'aide au reclassement du licencié dans les plus courts délais. La période préavis est la plus propice à cette remise sur rails. Aider le licencié à faire le point, à prendre conscience de ses possibilités réelles, à se situer dans un marché hautement concurrentiel et très fermé semble indispensable sous la forme d'un apport méthodique et de moyens pratiques. Cette assistance devrait leur être proposée aussitôt que possible, avant que ne s'installent les attitudes négatives et défaitistes que l'on voit trop souvent, avec tout qu'elle comporte de dévaluation du potentiel, de doute de soi, quand la situation n'est pas plus grave, avec toutes les incidences personnelles, familiales et sociales qu'elle peut entraîner. Pourquoi un admettrait de quatre jours ? Parce que le demandeur d'emploi n'est pas et ne devrait pas être un boî, parce qu'il profite de l'expérience d'autrui et saura s'appuyer sur d'autres. « COMMENT RETROUVER UNE SITUATION » sera animé par des spécialistes en matière de formation et d'emploi de cadres. Pour tout renseignement, téléphoner à : Service des Cadres demandeurs d'emploi, GANIDE PARIS - 857-45-92 - 19, rue de Montmorency - 75003. GANIDE RENNES - 50-41-92 - 04, rue Le Dentec - 35000.

AIQUE

POUR
le pouvoir d'achat des
français par mois

**Découvrez
un nouveau style
d'information économique**

Qui va chercher l'actualité économique sur le terrain ?

Par des reportages, enquêtes, interviews.
Afin de vous en rendre compte dans sa réalité.

Qui va s'informer à la base ?

Non plus seulement auprès des dirigeants
mais auprès de toutes les parties prenantes de l'entreprise :
cadres, ouvriers, employés, représentants syndicaux, etc.

Qui élargit sans cesse le dialogue ?

Entre tous les partenaires économiques et sociaux.
Pour mieux vous faire partager et
comprendre ce que préparent les uns et les autres.

Qui s'intéresse plus aux pionniers qu'aux mandarins ?

Pour vous faire profiter d'expériences riches en enseignements.

Qui calcule soi-même ses propres indicateurs conjoncturels ?

Des indicateurs aussi concrets et parlants
que ceux concernant le pouvoir d'achat des cadres, les investissements publicitaires,
le chiffre d'affaires des grands magasins, par rayons, etc.

Qui paraît chaque semaine — le vendredi ?

Pour coller à l'actualité avec juste
le recul nécessaire pour la comprendre.

**Abonnez-vous dès aujourd'hui au
NOUVEL ECONOMISTE**

et découvrez ainsi
combien l'information économique
peut devenir concrète, vivante, humaine.

Parce que le monde a changé, l'information économique est devenue pour vous, prioritaire. Vitale. Refusez donc désormais les exposés théoriques sur des thèmes dépassés. Les monologues stériles. Le culte complaisant des grands managers. Les chiffres et statistiques qu'on trouve partout. Pénétrez avec LE NOUVEL ECONOMISTE dans le vif de l'actualité économique. Connaissez avec lui ce qui se fait, se dit, se prépare. — Vraiment.

Et tirez-en, pour la première fois, des éléments de jugement, de réflexion et de prévision enfin utiles à votre entreprise. A votre carrière. A vos intérêts personnels.

Pour faire cette enrichissante expérience, profitez vite d'un abonnement au tarif spécial réservé à nos premiers abonnés. Et qui vous donne le droit de recevoir, en plus, gratuitement, 2 dossiers uniques en France : "LES 8000", poursuite du célèbre document d'Entreprise, et "SPECIAL BOURSE". Sans joindre d'argent, postez le bon ci-dessous, dès aujourd'hui :

**LE NOUVEL ECONOMISTE, Service Abonnements, 17 rue d'Uzès
75063 PARIS Cedex 02.**

LE NOUVEL ECONOMISTE
Mieux connaître. Pour mieux prévoir.

Bon spécial d'abonnement

à renvoyer au
Nouvel Economiste, Service Abonnements, 17 rue d'Uzès, 75063 Paris Cedex 02.

OUI, je désire bénéficier d'un abonnement d'essai de six mois (25 numéros)
au NOUVEL ECONOMISTE aux conditions spéciales de 90 F au lieu de 125 F.
Je ne joins pas d'argent, vous ne m'enverrez une facture que plus tard.

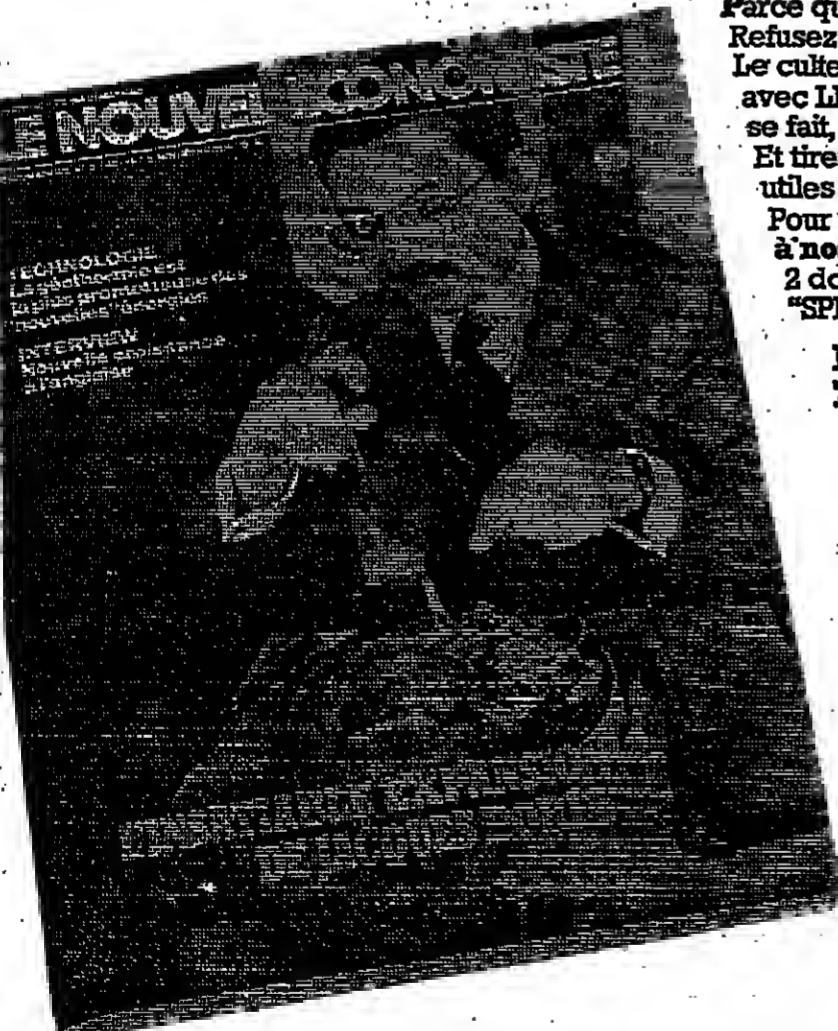
Nom _____ LM 4

Adresse _____

Code Postal | | | | | Ville _____

Signature _____

UNE INI
ADRES EN P



MARCI

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

« L'AVENIR VERT DE L'EUROPE »

Günther Thiede... persiste et signe

M. Günther Thiede, chef de division de l'Office statistique des Communautés européennes, vient de passer quelques jours à Paris. Il cherche un éditeur pour son dernier ouvrage : « L'Avenir vert de l'Europe ». Un livre explosif... assure cet Allemand que la cinquantaine affecte peu.

Examinons cette bombe La « révolution agricole », qui s'est amorcée après la révolution industrielle, va se poursuivre à vive allure. Des milliers de chercheurs promettent pour demain — cinq ans, dix ans ? — des variétés de plantes fantastiques — « bio-seigle », « pomme de terre-tomate » — aux rendements énormes, des animaux fabuleux dans des étables mi-laboratoires, mi-usines, des engins de cultures gigantesques. Une vache produirait trois fois plus de lait ; un champ donnerait deux fois plus de grain ; un cochon, un veau, grandiraient deux fois plus vite.

La production agricole augmenterait d'une façon vertigineuse. Or les Européens ne pourront guère accroître encore leur consommation alimentaire, et les pays du tiers-monde arriveront sans doute à produire suffisamment pour leurs propres besoins. Autrement dit, pour éviter que l'Europe ne croque dans une dizaine d'années sous de gigantesques surplus, il faut mettre au point un circuit de ses terres cultivables, supprimer une partie de son cheptel, pousser plus de la moitié des paysans à quitter le terrain. Seules les régions à vocation agricole — continuer à être cultivées, car elles pourront produire à des prix concurrentiels — sans aucune subvention. Et il n'y aura « plus aucune production » dans les régions de l'Europe dévalorisées.

Consensus préliminaire. Effient Günther Thiede ! En 1974, il publie une étude statistique. Il y démontre déjà que l'Europe est sur le point de crouer sous les excédents, et il tire des conclusions sur la localisation des productions à long terme en reprenant les idées de M. Sisco Mansholt sur le surproduction agricole et ses ramifications. Le « père de l'Europe verte » a fait amende honorable, mais Günther Thiede persiste. « À titre personnel », précise-t-il ; car son précédent ouvrage, publié avec l'admission de la Commission de Bruxelles, a déchaîné la colère des organisations paysannes françaises et du ministre de l'Agriculture d'Alsace, M. Chirac (Le Monde du 4 avril 1973).

Günther Thiede semble ignorer les modifications du contexte économique et politique, comme s'il n'avait pu les mettre en question. Pourtant, le plan n'est plus à l'heure de l'abandon ; le progrès technique est trop souvent tenu en échec par les désordres météorologiques pour lui accorder une confiance sans réserve ; les consommateurs se définissent trop désormais des éléments synthétiques ou industrialisés pour les condamner à languir dans les produits de laboratoire ; les paysans sont les derniers nécessaires d'une nature qu'on ne peut laisser revenir à l'état sauvage dans le contexte européen. Personne ne peut faire avancer le monde infiniment complexe de la paysannerie au pas cadencé que veulent lui imposer quelques économètres.

En clair, l'obstination de l'auteur à soutenir ses thèses paraît choquée à plusieurs égards. Toutefois sa publication pourrait avoir un intérêt : convaincre les hommes politiques qui prendront les « décisions » pour demain et ne pas faire le pas qui ferait entrer l'Europe dans l'univers glacé statistique et chimique que propose Günther Thiede. — A. G.

(Publié)

CENTRAIS ELÉTRICAS DO SUL DO BRASIL S.A. - ELETROSUL (Subsidière d'ELETROBRAS)

AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE SALTO SANTIAGO

NOTICE DE PRÉSELECTION

aux Fabricants de vannes et d'équipements, associés pour la prise d'eau et bâtiment des machines

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. - ELETROSUL lancera un appel d'offres international, limité aux fabricants qualifiés dans la présélection objet de cette notice, pour le projet, fabrication, livraison et supervision de montage des équipements suivants pour l'aménagement réferé ci-dessus, situé sur le fleuve Iguaçu, dans l'Etat de Paraná, Brésil :

- six (6) vannes planes à roulement de 8,5 m x 8,5 m y compris guides et treuils hydrauliques ;
- un (1) ensemble de stoplog et six (6) ensembles de guides ;
- six (6) ensembles de grilles et six (6) ensembles de guides ;
- six (6) ensembles des stoplogs chacun avec deux pièces et dix-huit (18) ensembles de guides ;
- quatre (4) ensembles de cadres métalliques pour les vannes de béton.

Pour le paiement des équipements mentionnés ci-dessus, l'ELETROSUL compte utiliser des fonds de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) au moyen d'un emprunt actuellement en négociation.

De cette présélection pourront participer seulement les fabricants ayant leur siège dans un pays membre du BID et/ou des pays qui puissent être considérés par l'entité financière.

Les « Instructions pour demande de présélection » peuvent être obtenues jusqu'au 19 décembre 1975 à l'adresse suivante :

CENTRAIS ELÉTRICAS DO SUL DO BRASIL S.A. - ELETROSUL - DEPARTAMENTO DE SUPRIMENTOS Rua da Alfândega, 80 - 2º andar 20.000 - Rio-de-Janeiro - R.J. Telex 02122971 - BRÉSIL

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE « CONSEIL NATIONAL DE L'ENTREPRISE » devra rechercher le maximum de rentabilité

De notre correspondant

Londres. — Le Conseil national de l'entreprise (National Enterprise Board), qui doit réguler l'industrie britannique, a été installé la semaine dernière. Lord Ryder, qui était jusqu'ici à la tête de son comité d'organisation, devient ainsi le président de ce conseil, dont la composition ne sera toutefois annoncée qu'à la fin de mois.

Devant la chambre de commerce française en France-Bretagne, Lord Ryder a indiqué que, si le NEB doit suivre les grandes lignes de la stratégie industrielle définie par le gouvernement, il constitue une « corporation publique » relativement indépendante.

Capable dans une certaine mesure de fournir une assistance aux secteurs qui méritent d'être développés, cet organisme devrait jouer un rôle de « catalyseur » en vue de favoriser la restructuration et la reorganisation des entreprises. Selon le nouveau président, le fonctionnement du NEB serait à cet égard assez semblable à celui de l'IND en France.

Le NEB sera toutefois en même temps une société de holding administrant toutes les participations que le gouvernement détient déjà dans de nombreuses sociétés.

Déjà Lord Ryder a pris rendez-vous avec les administrateurs et les représentants syndicaux de British Leyland pour leur faire savoir que l'aide gouvernementale promise à la firme automobile

serait suspendue si sa production n'était pas améliorée « de façon spectaculaire » ; aussi bien en qualité qu'en quantité.

Fort d'un tel appui, la direction de la société a menacé le 21 novembre de fermer ses ateliers de Cowley, près d'Oxford, si la production continuait d'être interrompue par des grèves sauvages et handicapées par un travail au ralenti.

JEAN WETZ.

« LA REPRISE EST « DE FAIBLE AMPLIEUR, MAIS EN TOUT CAS CERTAINE », a déclaré M. Jacques Chirac, dans un interview publié dans l'hebdomadaire L'Express daté 24-30 novembre, précisant qu'une mesure de restriction de crédits n'est prévue pour le moment.

Le premier ministre précise que « le chômage des jeunes commencera à se résorber dès 1976 ».

- EN GRANDE-BRETAGNE, le taux annuel de progression des salaires a été en octobre le plus bas que l'on ait enregistré depuis un an : 2,7 %, contre un record de 32,5 % en mai. La hausse annuelle du coût de la vie a, quant à elle, atteint 25,9 % en octobre. — (A.F.P.)
- EN ITALIE, le coût de la vie a augmenté de 1,3 % en octobre. En un an, cependant, à octobre 1974, la hausse s'élevait à 11,8 %.

AFFAIRES

Employant 640 salariés

L'IMPRIMERIE CHAIX PRÉSENTE UNE DEMANDE DE DÉPÔT DE BILAN

La direction générale de l'imprimerie Chaix-S.N.I.C. (ancienne société Chaix faisant partie de l'ex-groupe Neogravure) vient d'informer les élus du comité d'entreprise qu'elle avait présenté une demande de dépôt de bilan auprès du tribunal de commerce de Paris. Les élus C.G.T. élevant dans un communiqué « une note protestataire et réaffirmant que la C.G.T. mettra tout en œuvre pour le respect des accords du 21 novembre 1974 », aux désignés de l'emploi devant être servis.

La société Chaix-S.N.I.C. emploie six cent quarante salariés, avait déposé une demande pour quatre cent dix-huit ; la direction dépar-tale de la main-d'œuvre a son accord pour trois cent treize ; quatre-vingt-cinq salariés de la suite du dépôt de bilan ont été délégués à l'usine de la rue de Valenciennes, au 21 novembre 1974.

(Ouvre les indicateurs S.N.C.F., l'imprimerie Chaix et la Concorde Médical, a été des transports a, « leur Bertrand a, « l'histo- « l'histoire des spectacles », et Travaux, etc.)

EN SEPTEMBRE, LA MASSE MONÉTAIRE a augmenté en France de 3,1 % en un mois et de 17,4 % en un an. Après correction des variations saisonnières, la croissance de la masse monétaire a été de 1,5 % en un mois, c'est-à-dire plus forte qu'en août (+ 1,6 %) et qu'en juillet (+ 1,5 %). Ce résultat confirme « la tendance à un développement sensiblement plus rapide de la masse monétaire observée depuis juin », note le Conseil national du crédit.

Les crédits à l'économie, quant à eux, ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 13,5 % en un an (+ 0,1 % en un mois, après correction des variations saisonnières, contre + 1,4 % en août) ; cette évolution reflète une amélioration de la trésorerie des entreprises consécutives aux mesures de reports financiers, note encore le Conseil national du crédit.

AVIS FINANCIER SOCIÉTÉ

CRÉDIT INDU ET COMMER

Messieurs les actionnaires informés que les « actions » dont la création a été décidée le 21 octobre 1975 (déjà en cours de souscription) sont disponibles à compter du 1^{er} décembre 1975, contre remise des certificats nominatifs détachés de la composition des actions à porter.

Les demandes d'attribution reçues sans frais :

- Au siège social du Crédit Indus et Comm., 60, rue Valenciennes, 75005 Paris, au 1^{er} étage, aux heures de bureau.
- Aux agences et succursales de la banque en France et à l'étranger ;
- Aux guichets des banques affiliées au groupe C.I.C. ;
- Au siège social de la direction des opérations de la banque, 75008 Paris, rue de Valenciennes, 75008 Paris, dans les succursales et agences de la banque ;
- À cette occasion, il sera procédé à un regroupement et à un détachement des certificats nominatifs.

prêts immobiliers de nos conditions les plus avantageuses

interrogez notre service immobilier

banque JORDAAN

280 63 45 poste 377

31, rue de Valenciennes, 75005 Paris

COMSIP-ENTREPRISE ET L'ÉQUIPEMENT FRANÇAIS

(Une présence permanente dans toutes les régions)

La France est devenue, en une vingtaine d'années, une grande nation industrielle. Cette nation, aujourd'hui répandue dans le monde, est tenue pour un fait acquis. Ni plus, ni moins. C'est injuste à beaucoup d'égards car une société industrielle développée ne se bâtit pas du jour au lendemain, et certains hommes, plus que d'autres, méritent un hommage particulier.

Ce que nous montre l'évolution de la Production Intérieure Brute devrait permettre à tous les Français de se tourner vers le passé récent sans nostalgie. En 1949, le PIB était de 81.000 milliards de francs ; en 1974, elle a été supérieure à 1.100.000 milliards de francs.

De Dunkerque à Fos

L'outil industriel dont la France est dotée doit beaucoup à des sociétés comme Comsip-Entreprise. Cette société est reconnue du grand public, bien que ses spécialistes aient été au cœur de la métallurgie des grands équipements français. Sur toutes les régions Comsip-Entreprise a tracé la toile d'araignée de la technologie.

Ainsi elle est ou a été présente dans :

- la réalisation du réseau de la S.N.C.F. qu'elle a réalisée à plus de 10 % ;
- les centrales hydrauliques, thermiques et nucléaires de la France ;
- le prototype de centrale nucléaire à neutrons rapides Phénix à Marcoule ;
- les réacteurs expérimentaux des centres du C.E.A. (Fontenay, Marcoule, Cadarache, Valduc) ;
- les unités d'enrichissement d'uranium de Sigorville ;
- toutes les raffineries françaises et les usines chimiques françaises ;
- les complexes sidérurgiques de Dunkerque, de Fos, de Lorraine.

C'est dans les grandes régions industrielles françaises que Comsip-Entreprise a forgé les réseaux sur lesquels elle s'est appuyée sa politique d'exportation notamment en Afrique du Nord, dans l'Europe de l'Est, au Moyen-Orient.

Dans le même temps, Comsip-Entreprise organisait sa présence en France : huit agences regroupant vingt-quatre centres techniques lui permettent d'être, dans toutes les régions, du Nord à la Méditerranée en passant par la Bretagne et l'Alsace. Cette volonté de « couler » au tissu industriel français a permis à Comsip-Entreprise d'apporter à des domaines extrêmement variés ses capacités en automatisation et électrotechnique, en installation ou en entreprise à tous les niveaux.

Partout l'industrie lourde a ses besoins, pour se développer et atteindre les formidables puissances de production actuelles, du travail des hommes, mais aussi d'électrotechnique et d'automatisation tant pour disposer de sources commodément d'énergie que pour en maîtriser l'emploi.

L'expérience de Comsip-Entreprise est à cet égard unique. Elle assure le conseil, les études de conception et l'exécution, l'approvisionnement du matériel, le montage, le réglage sur place, le mise en route, le maintenance et la formation du personnel. Sa vocation d'automatisation, d'entrepreneuse électrique, de services, lui a permis d'être présente activement dans plusieurs grandes entreprises de l'industrie française (transport de 300 000 volts, enrichissement de l'uranium, pose de lignes de haute tension avec transport de matériaux et équipements par hélicoptères, etc.).

Si un tel apprentissage donne à son expérience nationale une valeur internationale, il n'est pas sans retombées au niveau des investissements français de moindre dimension relevant de sa compétence. Cela est sans doute l'une de ses forces dans une conjoncture française où les programmes de grands investissements sont quasiment inexistantes.

Les retombées technologiques

Des secteurs d'activité tels que grandes infrastructures, équipements régionaux, bureaux urbains, centres hospitaliers, industries chimiques, immobilité, grandes ensembles immobiliers sont un champ nouveau d'application de techniques réservées. Il y a seulement quelques années, les grandes réalisations industrielles, c'est ainsi que Comsip-Entreprise a notamment réalisé :

- le contrôle centralisé de l'ensemble scientifique de Toulouse Rangoli « gina » en France ;
- le pont routier de quatre-vingt-cinq kilomètres de câbles multi-conducteurs, les installations de quatre mille points de direction et de mesures prises d'une soixante-sept bâtiments répartis sur soixante-dix secteurs ;
- l'étude et l'installation dans le centre commercial de Cergy-Pontoise de l'alimentation en oxygène liquide, du circuit de régulation intérieure de la sonorisation et de la centralisation des alarmes incendie ;
- l'étude et l'installation des réseaux électriques et systèmes de contrôle des mouvements des eaux du canal de Provence ;
- l'installation de divers centres téléphoniques et de télécommunications de transmission au service de l'administration des P. et T.

— l'équipement électrique et réalisation des réseaux courants forts et faibles pour les Hauts de France ;

— des contrats de maintenance et d'exploitation d'équipements techniques dans les domaines immobiliers, d'usines industrielles diversifiées, de centres administratifs, etc.

A l'inverse des programmes, grands investissements que vœux sectoriels ou répartis géographiques diffusent et l'impulsion de Comsip-Entreprise, l'ensemble du territoire connaît à nouveau un facteur positif :

- par la proximité de diverses agences et centres de services par rapport à l'utilisateur quelle que soit la presta demandée ;
- par l'expérience acquise sur main-d'œuvre sur ces réalisations à vocation nationale.

Bien sûr, en France, toutes régions ne sont pas pourvues de même avant car toutes ne sont pas promises au même développement industriel, et le force Comsip-Entreprise, son implication, en élargissant sa présence dans les régions à la potentielle, plus faible dans les régions moins industrielles. Comsip-Entreprise reste présente dans toutes les régions. Pas que l'avenir n'est pas seulement grandes sociétés internes, il est aussi à ces côtés des zones d'implantation locales.

Cette vocation française Comsip-Entreprise au même titre que sa vocation internationale, demeure essentielle à la vie au développement harmonieux l'entreprise.

P. ERRAVAN

كلمة الله

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 24 NOVEMBRE

Calmé et irrégulier le napoléon au plus bas de l'année

semaine a débuté sur un... échanges ont été peu... le cours ont varié dans... sans sens, sans s'écarter... de leurs niveaux pré-

LONDRES

Table with columns: VALEURS, Clôture, Cours, 24 11, 24 11

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE - Augmentation de capital de 245 000 000 F... COITELLE et POCHER - Résultats de l'exercice clos le 30 juin...

B. A. L. O.

Le numéro de ce lundi publie notamment les inscriptions suivantes: Crédit - Extension à 80 % d'un nouveau emprunt d'un montant nominal de 222 millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs françaises, Valeurs étrangères, Indices généraux

VALEURS

Main table of stock prices with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours précéd., Dernier cours, Cours précéd., Dernier cours, Cours précéd., Dernier cours

COURSE DE PARIS - 24 NOVEMBRE - COMPTANT

Table of stock prices for Paris exchange with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Table of futures prices with columns: VALEURS, Précéd., Dernier cours, Précéd., Dernier cours

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS, COURS de gr à gr

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS, COURS de gr à gr

HORS COTE

Table of off-market prices with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours

SICAV

Table of SICAV prices with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours

UN JOUR DANS LE MONDE

- 23-4. L'INSTALLATION DU ROI D'ESPAGNE
- 5. PROCHE-ORIENT
 - Les dirigeants israéliens ont préparé à M. Waldheim un accueil sans aménité.
 - LIFAN : la mission de M. Corra de Navarra.
- 6. ASIE
- 7. AMÉRIQUES
 - ARGENTINE : on avançait le vote des élections, le gouvernement espère consolider les positions.
- 7-8. POLITIQUE
 - Le budget devant le Sénat : l'excédent de recettes est ramené de 75 millions à 68 millions.
- 9. FÉMINISME
- 9. SOCIÉTÉ
- 9. PRÉVISION
 - Le Conseil économique boycotterait les hommes européens finançant la République d'Afrique du Sud.
- 10. JUSTICE
 - TRIESTE : un médecin portien de l'ent-psychiatrie est poursuivi pour homicide involontaire.
- 11. SPORTS
 - BUGBY : la victoire de la France sur la Roumanie.
 - JUDO : la championne de France.
- 12-13. CINÉMA : Cousin, cousine.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

(PAGES 15, 16 ET 23, 26)

- Après Rambouillet.
- Actualité de l'agriculture :
- De nouvelles difficultés en vue pour l'É.E.S.S.
- Trois Américains sur dix travaillent pour le compte d'étrangers.
- Boîtes et fausses solutions pour l'Europe verte.
- L'avis des chefs d'entreprises laisse espérer une reprise pour la fin de l'année.
- Emploi : ouverture de dégradation.
- Les bottiers gardent la tête froide devant la nouvelle de la hausse des matières premières.

33-34. RÉGIONS

- « Pour un pouvoir provincial » (III), par Alois Peyrefitte.

35. LA RÉGION PARISIENNE

- Paris risque-t-il la faillite de New-York ?

36-38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- SYNDICATS : la C.F.T.C. dénonce l'obsession de la politique familiale et l'inquiétude de la dégradation des masses.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (14)

- Annuaire classé (28 à 32) ;
- Aujourd'hui (33) ;
- Journal officiel (33) ;
- Météorologie (33) ;
- Mots croisés (33) ;
- Finances (33).

Le numéro de « Monde » daté 23-24 novembre 1975 a été tiré à 517 022 exemplaires.

RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE LA HÉNIN

Voir pages 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

europcar

central réservations 645.21.25

DEPUIS 1938 RASOIRS

électriques... RÉPARATIONS IMMÉDIATES

COUVERTURE - GROSSE ÉLECTRO-MÉNAGER CABLEUX - GADGETS UTILIS

DIBIER - NEVEUR

33, Rue Marebut - Tél. : BAL 61-70 20, Rue de la Paix - PARIS

A C D E F G H

Après les trois journées de manifestations

L'opinion corse manifeste une certaine lassitude vis-à-vis du terrorisme

Quelques brefs incidents avec les forces de l'ordre ont marqué en Corse, le dimanche 23 novembre, la fin des trois journées d'action entreprises par le comité de soutien aux autonomistes corse emprisonnés. Dans la nuit de samedi à dimanche, un attentat à l'explosif avait été commis à Corte contre le siège de l'ex-ABC. Revendiqué par le mouvement Justizia et Libertà, cette action est la première du genre dirigée contre un mouvement autonomiste.

D'une manière générale, il faut noter qu'une certaine lassitude s'est manifestée en Corse au cours de ces jours derniers contre les attentats qui ne cessent d'être perpétrés dans l'île ; le dernier en date a été commis le dimanche 23 contre une succursale de la banque La Hénin, à Bastia.

A Paris, samedi après-midi, près de trois cents personnes ont manifesté, de la place du Carrousel au ministère de la Justice, pour exiger la libération immédiate du docteur Edmond Simeoni. Une délégation des Corses de la capitale a été reçue par un chargé de mission auprès du garde des sceaux.

De notre envoyé spécial

Bastia. — Environ quinze cents personnes se sont rassemblées, le dimanche 23 novembre, à Aléria, à l'appel des comités de soutien aux autonomistes corse emprisonnés. Cette manifestation a eu lieu au pied de la statue de l'ancien leader de l'ABC. Les manifestants devaient se regrouper vers 14 heures sur la route nationale 193, devant le café-restaurant l'Empereur. Peu de banderoles, mais des dizaines de drapeaux à la tête de Mamei qui claquent au vent glacé. Le premier orateur, M. Xavier Carloti, maire d'Aléria, et conseiller général radical de gauche de la Haute-Corse, ne va pas réchauffer l'ambiance en ouvrant le meeting par ces mots : « Je tiens à affirmer avec les habitants de cette commune ma profonde répugnance pour les méthodes terroristes. Aucune peine, aucune région, ne peut être fier de ces malheurs. » Sifflés et protestations dans les rangs des manifestants.

Vient ensuite au micro M. Jean Filippi, avocat d'Edmond Simeoni, qui décrit les conditions de détention de son client, pour lequel il réclame le régime pénitentiaire spécial (dit régime politique).

Au nom du Comité de coordination, M. Max Simeoni déclare : « Le drame d'Aléria, c'est une douzaine d'hommes venus demander justice et prêts à toutes les négociations. C'est, en face, plu-

partez en EGYPTE

Remontez le temps de 4 000 ans et partez à la découverte de chefs-d'œuvre fabuleux qui dépassent l'imagination ! L'EGYPTE vous attend.

Bour vous y conduire, les plus grands Tours Operators organisent des itinéraires des voyages individuels ou collectifs : consultez votre Agent de voyage.

Et pour déjà rêver, demandez la merveilleuse brochure sur l'EGYPTE éditée par P.I.A.

Appelée NADIRA, votre charman guide de l'Orion au 225.92.44 ou écrivez à P.I.A. 90, Champs-Élysées - 75008 PARIS.

PIA

Pakistan International Airlines
Great people to fly with

Pourquoi louer un piano ?

PIANO BAIL vous rendra propriétaire du piano de votre choix payable en 2 à 5 ans pour un versement mensuel équivalent à une location. C'est une exclusivité

Piano center

PIANOS Paris-Ouest-Tél. de l'Église 2250 LA GARENNE Tél. 242.26.30 et 782.75.67

PIANOS-ORGUES Paris-Est 122-124, rue de Paris 92100 MONTREUIL

L'HUMANITÉ QUALIFIÉE DE « PAMPHLET DE GUERRE FROIDE » LE DERNIER OUVRAGE DE SAKHAROV

Sous le titre : « Un pamphlet de guerre froide », Max Léon analyse dans l'« Humanité » du 24 novembre, le dernier ouvrage d'André Sakharov, prix Nobel de la paix : « Mon pays et le monde » (Ed. du Seuil). Il note :

« Le credo d'A. Sakharov est sans ambiguïté. Il est partitionné en deux parties : la première est la création d'une nouvelle Sainte Alliance de tous les pays indépendants sous le leadership absolu de Washington, et cela pour faire le blocus des pays socialistes, pour exercer des pressions politiques et militaires sur l'Union soviétique, pour empêcher les peuples de lutter pour leur indépendance. »

« Comme tous les apprentis sorciers des temps modernes, A. Sakharov jure qu'il ne veut pas d'un conflit thermonucléaire. C'est son droit de le penser, de le croire. Mais c'est le nôtre de dire sans violer sa liberté de conscience, ni approuver de quelconque manière que ce soit les partisans de ces administrations impérialistes sous le leadership d'André Sakharov œuvre de toutes ses forces à une relance de la guerre froide qui conduira quasi inévitablement à un cataclysme mondial. Étant donné les potentiels énormes accumulés par les grandes puissances. »

« Mme Héléna Sakharova se rendra à Oslo, le 10 décembre prochain, pour y recevoir le prix Nobel de la paix décerné à son mari, à moins que, d'ici là, les autorités soviétiques n'autorisent, sous la pression de l'opinion publique mondiale, André Sakharov à s'y rendre. — (Reuter) »

ALAIN FAUJAS.

Avec des organisations d'extrême gauche étrangères Le P.S.U. va organiser une conférence des pays de l'Europe du Sud

Le P.S.U. a réuni son conseil national à Colombes (Haute-Seine), samedi 22 et dimanche 23 novembre. Cette réunion, la première depuis le congrès d'Amiens, en décembre 1974, a permis aux socialistes unifiés d'adopter, après quelques batailles d'amendements — tradition oblige, — un certain nombre de motions d'actualité, comme celle sur l'Espagne ou le soutien à l'initiative de la région péninsulaire spéciale (dit régime politique).

Le principal objet du conseil national était toutefois de débattre des deux grands projets du P.S.U. : réunir l'an prochain, une conférence des pays de l'Europe du Sud (« le Monde » daté 23-24 novembre) et des « états généraux pour l'autogestion ». De l'organisation de la première, il sera notamment question au prochain rendez-vous de l'extrême gauche européenne : le congrès du P.D.U.P. italien, en janvier, à Bologne.

Avec ces deux projets, qui ont fait l'objet de longues résolutions adoptées après un débat très dense, le P.S.U. entend poursuivre et illustrer sa stratégie d'union populaire sur le double plan national et international. Ne seront donc pas exclus de leur mise en œuvre les militants, socialistes et communistes notamment, qui peuvent partager certaines de ses analyses ; comme la précisée M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, il ne s'agit de faire ni une nouvelle Internationale ni une sorte de « cartel des extrêmes gauches ». — B. B.

Le conseil national a adopté une motion définissant « les bases de l'internationalisme du P.S.U. ». Elle affirme : « Il faut aujourd'hui tenter de donner un prolongement à notre stratégie d'unité populaire en cherchant à développer en Europe notamment, la lutte et toutes les forces ouvrières et populaires contre le capitalisme et l'impérialisme. La mise en œuvre de cette politique implique la recherche d'une coopération étroite avec les forces qui nous sont les plus proches sur le plan des orientations programmatiques et stratégiques. Dans la période actuelle, nous en fonction des données nouvelles de la lutte des classes à l'échelle internationale, une dissociation des « blocs ouvriers internationaux » s'oppose depuis des décennies. Cette situation a des conséquences importantes pour la révolutionnaire. Elle occulterait les possibilités de réalisation de l'unité d'action contre le capitalisme, à l'échelle européenne, et elle peut permettre aux révolutionnaires de débattre de l'influence réformatrice et néo-réformatrice des travailleurs qui la subissent. »

NOUVELLES BRÈVES

Le N.P.D. (parti national-démocrate) est une formation inconstitutionnelle et « hostile à la démocratie », a jugé le cour constitutionnelle de la République fédérale. Le N.P.D., parti d'extrême droite, avait obtenu un recours contre une décision gouvernementale le qualifiant en ces termes. Ayant connu un certain succès entre 1960 et 1970, le N.P.D. n'a plus aujourd'hui aucun représentant dans les Parlements d'États ni au Bundestag. — (Reuter)

Un nouveau prêt français à l'Égypte. — Aux termes d'un protocole financier signé samedi 23 novembre au Caire, la France a accordé à l'Égypte un prêt de 850 millions de francs, ce qui place ce pays au quatrième rang des États bénéficiant de l'assistance financière française.

LES PRIX LITTÉRAIRES

Médicis : Jacques Almira

Le prix Médicis 1975, destiné à couronner un roman a été attribué lundi 24 novembre au « Voyage à Naurua Jacques Almira (Gallimard).

Cet ouvrage a obtenu, au troisième tour de scrutin, contre trois à « Opéra-bouffe », de Maurice Roche (Seuil) à « Grande neige, grand froid », de Claude Delmas (Flam).

LA FOLIE D'ÉCRIRE

Premier livre d'un philosophe de vingt-cinq ans, le Voyage à Naurua se veut une exploration de sources du phénomène littéraire. Le narrateur mêle tout ce qui entre dans l'environnement et la fait d'écrire : réminiscences des grands précurseurs du « livre en train de se faire », Proust, Kafka, Joyce — dans des inhibitions qui s'attachent à un héritage culturel surabondant, menus faits de la vie quotidienne, sensations physiques, délire verbal en quête d'une « jouissance » textuelle, délivrés des règles narratives.

Par leurs références, l'occupations et leur caractère mental, ces cinq cent quarante pages s'adressent surtout à spécialistes de la création littéraire. Mais elles apportent de choc, remarqué par Michel, au dossier de la folie qui est le marque des a bien dans l'esprit de la col - Chamien - et du prix Médicis (Lire le Monde du 24)

MÉDICIS ÉTRANGER : STEVEN MILLHAUSE

Pour la catégorie « roman étranger », le jury a couronné l'Américain Steven Millhauser pour « La Vie trop brève d'Edwin Mullhouse, écrivain américain, 1943-1964, racontée par Jeffrey Cartwright » (Albin Michel), un premier tour de scrutin, par neuf voix et deux absentes.

C'est donc un inconnu que révèle cette année le jury Médicis. Depuis 1970, il double ses distinctions pour les attribuer aussi à un écrivain étranger. Après le prix de « confirmation » en France, qui furent décernés à Malerba, Kundera ou Cortázar, c'est, cette fois, d'une découverte qu'il s'agit.

Millhauser est né en 1942, à New-York. Il a grandi dans le Connecticut et fait ses études à l'université Colum-

bia. La Vie trop brève d'Edwin Mullhouse, écrit par Jeffrey Cartwright, est son premier ouvrage écrit en français (paru chez Grasset, chez Albin Michel). Le titre à lui seul évoque les préoccupations de l'adulte, les rêves, les espoirs, les rêves, les rêves. Ce livre est une biographie fictive d'un enfant qui raconte à sa mère perso la vie d'un autre enfant, et d'un autre enfant, et d'un autre enfant. Il est mort trop tôt à de onze ans. Un porteur d'artefacts, l'enfant génie, mais aussi, avec coup d'imagination, les feux doubles, triples, multiples même perso créatives.

(Nous publierons dans prochain « Monde des livres » le premier entretien accordé à Millhauser États-Unis.)

Femina : Claude Faraggi

Le prix Femina a été attribué le 24 novembre au tour de scrutin au roman de Claude Faraggi « Le Maître de Mercurio de France » par six voix contre cinq à « l'Indes de Régis Debray (Seuil).

Aux tours précédents : le Mariage herbère de St Jacquemard (de Seuil). « Ne pleure pas, la guerre est de Guy Crousey (Julliard), « l'Herbe chaude » de Claire (Grasset) et « l'Amant imaginaire » de Taos Amrouche (Mojell) avaient obtenu des voix.

A L'AFFUT DES SIGNES

Claude Faraggi est né à Paris le 28 mai 1942. Licencié de philosophie, il devint ensuite, pendant cinq ans, professeur de cette discipline dans un établissement privé. Il a depuis abandonné cette profession et occupe aujourd'hui des fonctions de directeur au comité de lecture des éditions Gallimard.

C'est en 1968 qu'il publia son premier roman, les « Dieux des sables », aux éditions Grasset, suivi, en 1967, par le « Fou du jour », chez le même éditeur. Ce furent ensuite, et déformés au Mercure de France, l'« Effroi » (1968), considéré comme « un coup d'éclat » ; le « Signe de la bête » (1971), pour lequel il partagea le prix Fémina 1972 avec le sculpteur Jacques Lèze et le peintre Marc Devade ; « Eau et les Cendres » (1974) et enfin le « Maître d'heure » (1975).

Ainsi, en dix ans et six livres, Claude Faraggi s'est fait une place à part, à mi-chemin du fantastique et du technique, avec une hyper-sensibilité aux éléments naturels et le secret espoir d'y déchiffrer un langage.

Le « Maître d'heure » n'est pas sans histoire : un ingénieur est responsable du percement d'un tunnel dans un site montagneux. Mais les incidents techniques et les rapports avec les gens du chantier ou du village comptent moins que l'attention du héros aux

TISSUS D'AMEUBLEMENT NOUVEAUX ARRIVÉS

- des U.S.A., deux belles coupes unies et des tissus in.
- « d'Italie, des velours « des Jacquards, des damas et des « tapisseries ».
- « de Belgique, des velours unis et à dessins modernes.
- « d'Angleterre, des toiles, des et des « tinte imprimés.
- « de Suède, des imprimés et porains.
- « d'Allemagne, des imitations rurs et des velours.

Les prix : de 18,50 F à 175 F le mètre (Département Seine, tous nos tissus sont P.

RODI

38, CHAMPS-ÉLYSÉES - P.

week-end 5 AMSTERDA

demandez notre brochure

633 28 91 nouvel front

56, Blvd Saint 75006 Paris

كلمة من الله